

SÉANCE SOLENNELLE CONSACRÉE A LA
COMMÉMORATION DU CENT-CINQUANTENAIRE
DE LA MORT DE J.-F. CHAMPOLLION



BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE - 95

Octobre 1982

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

SÉANCE SOLENNELLE CONSACRÉE A LA
COMMÉMORATION DU CENT-CINQUANTAIRE
DE LA MORT DE J.-F. CHAMPOLLION

N° 95	Octobre 1982
Assemblée générale du 23 octobre 1982	2
Nouveaux membres	3
Informations (Jean VERCOUTTER)	5
Membres bienfaiteurs 1982	8
Robert MARICHAL : Champollion et l'Académie .	12
Jean LECLANT : Champollion et le Collège de France	32
Pierre QUONIAM : Champollion et le Louvre . . .	47
Le R.P. Pierre du BOURGUET, S.J. : Champollion et les études coptes	62
Jean YOYOTTE : Le Panthéon égyptien de J.-F. Champollion	76

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

23 octobre 1982

La séance est ouverte à 16 heures sous la présidence de M. Jean Vercoutter, président.

Compte rendu de la précédente Assemblée Générale

M^{me} Liliane Palà, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale du 17 octobre 1981, diffusé dans le BSFE 92 (octobre 1981). Aucune observation n'est formulée.

Membres excusés

M^{lle} Guillemette Andreu, M. Paul Barguet, M^{lle} Françoise Barrier, M. Jacques Blot, M^{me} Botros, R.P. du Bourguet, M. Robert Bouvenot, M. Pascal Carapalis, M. Henry Cazelles, M^{me} Françoise de Cenival, M^{me} Christine de Chirée, M. Michel Colas, M^{me} Desroches-Noblecourt, M. Henri Guitard, M. Didier Hagenmüller, M.M. Heerma van Voss, M. Yvan Koenig, M. Arpag Mekhitarian, M. Jean Murat, M. André Neurisse, M. Pierre Robine, M. Maurice Stracmans, M^{me} Michèle Thirion, M. Paul Valeur, M^{me} Christiane Ziegler.

Nouveaux membres

M. Michel Beaugeois, M^{me} Bonnet, M^{me} Coste, M. Jean Marc Debout, M^{lle} Colette Dupuis, M. Farid El-Yakhy, M. Raymond Garaudet, M^{me} Annick Lepage, M. Marcel Rampazzi, M. Jean Rousseau.

Réélection d'un tiers des membres élus du Comité

— Résultat du scrutin: 114 suffrages exprimés dont 3 modifiés; sont réélus:

M. I. E. S. EDWARDS
M. Pierre GRIMAL
M. Emmanuel LAROCHE
M. Lucien MASSON
M. Pierre VIAUD

Rapport financier

Il est annoncé que le taux des cotisations a été porté pour l'année 1983 à:

Membres bienfaiteurs	320 francs
(Avec service gratuit de la Revue d'Égyptologie)	
Membres titulaires	100 francs
Membres étudiants	70 francs

M^{me} Abelès, trésorière, donne communication du rapport financier pour l'exercice 1981-1982. Il est demandé à nos membres de bien vouloir effectuer le paiement de leur cotisation avant le mois d'octobre de l'année en cours, le rapport financier de notre Société étant présenté à nos adhérents durant l'Assemblée Générale d'octobre.

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER
EXERCICE 1981-1982

DEPENSES

— Remboursement à la Librairie Masson-Services des R.d.E. des membres bienfaiteurs	1.564,00
— Impression des B.S.F.E. 90, 91, 92	30.420,10
— Frais de conférenciers	1.000,00
— Rétributions du projectionniste	360,00
— Secrétariat (papeterie, imprimés, addressopresse) . .	3.222,68
— Frais postaux	7.874,60
— Frais de banque	428,43
— Commémoration Champollion	10.625,19
	<hr/>
	55.495,00
— Excédent des recettes sur les dépenses	65.770,42
	<hr/>
	121.265,42

RECETTES

— Cotisations	84.492,95
— Vente bulletins anciens	3.200,00
— Vente R.d.E. (Imprimerie Nationale)	1.572,47
— Vente R.d.E.	1.000,00
— Dons: Aldred	1.000,00
Archives Nationales (Exposition Champollion)	30.000,00
	<hr/>
	121.265,42

ACTIF NET

Européenne de Banque	130.317,99
Chèques Postaux	10.446,92
	<hr/>
	140.764,92

L'actif net se justifie de la façon suivante:

Actif-net au 30.09.1981	74.994,50
Excédent de recettes 1981-82	65.770,42
	<hr/>
	140.764,92

Informations

Dans les pas de CHAMPOLLION

En Égypte et en Nubie

M. Jean Vercoutter fait le compte rendu de l'exposition qui a eu lieu à Figeac du 15 août au 15 septembre 1982, pour commémorer le cent-cinquantième de la mort de J.-F. Champollion. Le succès remporté par cette exposition se concrétisa par la visite de près de 4000 personnes. Pour l'inauguration voici l'allocution que prononça M. Vercoutter:

«Pour commémorer le cent-cinquantième de la mort de Jean-François CHAMPOLLION, la Société Française d'Égyptologie et le Comité du Souvenir Champollion de la ville de FIGEAC se sont associés pour organiser une Exposition sur le thème: «Dans les pas de Champollion en Égypte et en Nubie».

Cette Exposition voudrait rappeler et souligner l'importance historique et scientifique du voyage que Champollion accomplit le long du Nil depuis son embouchure jusqu'à la deuxième, ou «Grande Cataracte», en 1828 et 1829.

Le séjour de Champollion en Égypte et en Nubie dura exactement quinze mois et demi, du 18 août 1828, jour de son arrivée à Alexandrie, au 2 décembre 1829, date de son embarquement vers Hyères et Toulon.

De ces quinze mois, six, de mars à août 1829, seront consacrés à la seule Thèbes, à ses tombeaux et à ses temples, sur la rive gauche comme sur la rive droite. Plus de deux autres mois, de fin septembre au début décembre de la même année, seront perdus à attendre la corvette «L'Astrolabe», ce vaisseau royal qui revenait à peine d'un tour du monde avec Dumont d'Urville et devait, en effet, ramener en France Champollion ainsi que les objets et monuments qu'il avait acquis pour le Musée du Louvre.

Ce n'est qu'en janvier 1830 que Champollion pourra rejoindre sa famille à Paris, après une absence d'un an et demi, car il va rester bloqué à Toulon du 23 décembre 1829 au 23 janvier 1830 par les

règlements d'une « quarantaine » inhumaine, probablement injustifiée, et qui serait peut-être à l'origine de la maladie qui l'enlèvera deux ans plus tard, en mars 1832, à l'âge de quarante-deux ans.

Pour bien apprécier l'importance du voyage en Égypte et en Nubie dans la vie de Champollion, comme dans l'histoire de l'Égyptologie naissante, il faut évoquer l'état des connaissances de l'écriture et de la langue égyptiennes en 1822, mais aussi le travail accompli par Champollion lui-même durant les six ans qui s'écoulaient entre sa célèbre « Lettre à Dacier », du 27 septembre 1822, et son départ pour l'Égypte en août 1828.

En fait, dans la « Lettre à Dacier », J. F. Champollion affirmait, et prouvait, qu'il avait découvert un principe fondamental, celui du caractère *à la fois* phonétique et idéographique de l'écriture hiéroglyphique. Il n'avait pas encore eu le temps d'appliquer les règles qu'il venait d'entrevoir. Au demeurant, il manquait de textes originaux pour le faire, et de 1822 à 1824, il vérifie son hypothèse sur tous les monuments qu'il peut trouver à Turin, à Livourne, à Rome, à Naples. Suivant son expression imagée, « Le chemin de Memphis et de Thèbes passe par Turin », qui possédait la plus belle collection de monuments égyptiens.

Il écrit alors son « Précis du Système hiéroglyphique », qui paraît en 1824 et connaît un tel succès qu'il faut en faire une seconde édition dès 1828, au moment même où il s'embarque pour l'Égypte.

C'est donc durant le voyage en Égypte et en Nubie que Champollion va pouvoir, enfin, appliquer systématiquement les principes qu'il a découverts, et on comprend sa légitime fierté lorsque, le 1^{er} janvier 1829, de Ouadi Halfa, au pied de la Grande Cataracte où il vient d'arriver, il peut écrire à Dacier, son protecteur : « Maintenant, ayant suivi le cours du Nil depuis son embouchure jusqu'à la seconde Cataracte, j'ai le droit de vous annoncer qu'il n'y a rien à modifier dans notre *Lettre sur l'alphabet des hiéroglyphes*, notre alphabet est bon : il s'applique avec un égal succès d'abord aux monuments égyptiens du temps des Romains et des Lagides, et ensuite, ce qui devient d'un bien plus grand intérêt, aux inscriptions de tous les temples, palais et tombeaux des époques pharaoniques ».

Comme l'a écrit Serge Sauneron, « Il faut lire les *Lettres de Champollion et son Journal* pour apprécier la valeur unique de cette

remontée dans les siècles obscurs », que permet désormais le déchiffrement des textes, jour après jour, au fil du voyage, et c'est pourquoi nous avons choisi de commenter les documents exposés ici par des textes tirés des « Lettres écrites d'Égypte et de Nubie ». Lettres, dessins et photos, permettent de suivre les méandres de la Vallée du Nil à la suite de Champollion et de son équipe de « jeunes » enthousiastes : Nestor L'Hôte, Cherubini, Bertin, Duchesne, Lehoux et Lenormant.

Autant qu'il était possible, nous avons choisi des documents montrant l'Égypte telle qu'elle était encore lorsque Champollion la visita, et tout d'abord ceux tirés de la *Description de l'Égypte*, dont la première édition est à peu près contemporaine de la « Lettre à Dacier » et dont la deuxième — celle dite de Pancoucke — achevait de paraître au moment où Champollion se trouvait en Égypte.

Trente ans à peine séparent le passage de l'expédition française d'Égypte (en 1798-1801), du voyage de Champollion et on peut donc admettre que l'Égypte n'avait guère changé entre temps. Il y a toutefois, hélas ! des différences que Champollion lui-même a souvent notées : « Je ne trouvai plus rien : les restes des deux temples avaient disparu ; on les a démolis il y a peu de temps pour réparer le quai d'Esne ou quelque autre construction récente. Avais-je tort de me presser de venir en Égypte ? ».

Ces destructions, qui résultent de la « modernisation » de l'Égypte entreprise par Mehemet Ali (1769-1849), auxquelles s'ajoutent les déprédations des marchands d'antiquités, expliquent le cri d'alarme lancé par Champollion au terme de son voyage, dans sa « Note remise au Vice-roi pour la conservation des Monuments de l'Égypte », note datée d'Alexandrie, novembre 1829.

Aux illustrations tirées de la « Description de l'Égypte », s'ajoutent celles qui sont empruntées aux *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, préparées par Champollion lui-même. Grâce à l'amabilité de M. J. Yoyotte, nous avons pu disposer des planches (ce sont des « bons à tirer », semble-t-il), de cet ouvrage posthume de Champollion, planches aimablement prêtées par le Centre Golénischeff. C'est du même Centre Golénischeff que proviennent également les photographies anciennes — de la fin du XIX^e ou du début de XX^e siècle, semble-t-il, qui donnent un aperçu de l'état des sites encore très

proche de celui qu'a connu Champollion puisqu'elles datent d'une époque antérieure aux grandes fouilles et restaurations du XX^e siècle.

Grâce enfin à la complaisance du Centre d'Archéologie Méditerranéenne Polonais du Caire, du Centre de Documentation Franco-Égyptien de Karnak, du Deutsches Archaeologisches Institut du Caire, de l'Institut Français d'archéologie d'Orientale du Caire, de l'UNESCO, et aussi à l'amabilité de M. J. P. Roger, nous avons pu disposer de photographies qui illustrent l'état actuel des sites et monuments vus par Champollion. A tous, nous présentons nos chaleureux remerciements».

Jean Vercoutter

MEMBRES BIENFAITEURS 1982

M ^{me} Marie-Noëlle Acquaviva	M. Emile Boursier
M ^{me} Denise Albis	M. Christian Bouteau
Dr. H. Altenmuller	M ^{me} Simone Brenner
M. Jacques André	M. Jean-Charles Briot
M ^{lle} Guillemette Andreu	M. Pierre Brun
M. Michel Azim	M ^{me} Michèle Brunot
M. Klaus Baer	M ^{lle} Christine Budichovsky
Dr. Steffen Baier	M. Robert Bugugnani
M. Henry Barau	M. Pascal Carapalis
M. Thierry Bardinet	M ^{me} Sylvie Cauville-Colin
M ^{lle} Françoise Barrier	M ^{me} Françoise de Cenival
M ^{me} Geneviève Vivent-Bataille	M ^{lle} Nicole Chanchorle
M. Michel Beaugeois	M ^{lle} Simone Chantalou
M. Albert Bedard	M. Georges Charpentier
M ^{me} Jacqueline Beilin	M. André Chauvet
M ^{me} Madeleine Bellion	M. Pierre Chevereau
M ^{me} Marie-Ange Berlandini	M ^{me} Christine de Chirée
M. Didier Bertrand	M. Francesco Cimmino
M ^{me} Georgette Bertrand	M. M. Colas
M. Alberto Bianchi	M. Pierre Comte
M ^{me} Blotière	M. Georges Coulon
M ^{me} Daniëlle Bocquillon	M. Pierre Couture
M. Charles Bonnet	M ^{me} Crépon-Thébaux
M ^{me} M. del Pilar Boscage	M ^{me} Marguerite Curtil
M. Robert Botte	M. Jean-Marc Debout
R.P. du Bourguet	M. Jean-Claude Degardin

M. Philippe Derchain	M. Philippe Lauer
M. Pierre Despatin	M ^{me} Véronique Laurent
M. Didier Devauchelle	M. Paul Lavalade
M ^{lle} Marthe Dieny	M. Christian Leblanc
M ^{me} Claudia Dolzani	M. Jean Leclant
M. Jean-Roger Donati	M ^{lle} Bernadette Letellier
M ^{me} Nicole Drouin	M. Henri Loffet
M ^{lle} Françoise Dubernet	M. Jésus Lopez
M. Jean-Marie Dupart	M ^{me} Jacqueline Lustman
M ^{me} Duriot	M. Louis Mahieu
M. et M ^{me} Jean Duteil	M. Francis Malaurie
M ^{me} la Duchesse d'Este	M. Bruno Marchesseau
M ^{lle} Denise Feuarent	M. Maurice Masanès
M ^{me} Christine de Flers	M. Marcel Masseron
M ^{lle} Annie Forgeau	M. Lucien Masson
M. René Fouque	M. François Matray
M. Galiba	M. Jean-Claude Maudet
M. Raymond Garaudet	M. Charles Maystre
M ^{lle} Nicole Genaille	M. Henri Menjaud
M. Philippe Germond	M ^{me} Bernadette Menu
M. Raphaël Givéon	M ^{me} Milan
M. Jean-Edouard Goby	M. Laurent Motte
M. Hans Goedicke	M. Hans W. Mueller
M. Francis Gourdon	M. Jean Murat
M ^{me} Anne Gout	M. Michel Murphy
M. Jean-Claude Goyon	M. Robert Navaille
M. Jean-Claude Grenier	M. François Neveu
M. Nicolas Grimal	M. Jacques Nouet
M. Adolphe Gutbub	M ^{me} Andrée Osier
M ^{me} Imbert	M. José Padro I Parcerisa
M. Philippe Jankiewicz	M ^{me} Liliane Palà
M. Jumeau-Lafond	M ^{lle} Laure Pantalacci
M. Jeannot Kettel	M. Robert Parant
M. Yvan Koenig	M ^{me} Anne Parent
M. Jean-Marie Kruchten	M. Jean Pecoil
M ^{me} Gabrielle Kueny	M. Alain Peel
M ^{lle} Françoise Labrique	M. Guy-Henry Peigné
M. René Lachaud	M. et M ^{me} Persuy
M ^{me} Annick Lacheny	M. Stefano Pisani
M. Pierre Lambert	M. Georges Posener
M ^{me} Lamon	M ^{lle} Françoise Puybasset
M ^{lle} Lucie Lamy	M. Marcel Rampazzi
M. Marcel Laperruque	M ^{me} Suzanne Ratié
M. Lassudrie-Duchesne	M. Serge Renaud

M. Maurice Roche
M. Gérard Roquet
M. Abraham Rosenvasser
M. Jean Rougemont
M. Jean-Claude Roux
M^{me} Germaine Sabathier
M^{me} Sambin-Nivet
M^{me} Nadia Sauneron
M. Wolfgang Schenkel
M. Jean-Claude Schwarz
M. Georges Sécherait
M. Mircéa Seni
M. Bernard Serres
M. Charles C. van Siclen
M. Gérard Simon
M. Guy Simon
M. William Kelly Simpson
M. Claude Sourdivé

M. Maurice Stracmans
M. Albert Teillier
M^{me} Florence Thill
M. Serge Thomas
M. Claude Roland Traunecker
M. Jesus Urruela Quesada
M^{lle} Dominique Valbelle
M^{lle} Eliane Vallée
M. Michel Vallogia
M. Claude Vandersleyen
M^{me} Geneviève Vautrin
M. H. te Velde
M. Jean Vercoutter
M. Pascal Vernus
M. Pierre Viaud
M. Baudoin van De Walle
M. Jean Yoyotte
M^{me} Christiane Ziegler.

Aegyptologisches Institut, Heidelberg
American Research Center in Égypt, Le Caire
Bar-Ilan University, Ramat-Gan
Bibliothèque nationale de Tunisie, Tunis
Bibliothèque Golenischeff, Paris
Bibliothèque Inter-Universitaire, Montpellier
Bibliothèque de l'École du Louvre, Paris
Bibliothèque Municipale, Nice
Bibliotheek der Rijksuniversitet, Groningen
Bibliothèque de l'Université, Caen
The British Museum; Department of Egyptian Antiquities, Londres
Brooklyn Museum; Wilbour Egyptological Library, Brooklyn
Brown University Library, Providence
Ny Carlsberg Glyptotek, Copenhague
Centre de Recherches Égyptologiques, Paris
Deutsches Archeologisches Institut, Rome
The John Hopkins University Library, Baltimore
Institut für Aegyptologie der Universität, Munich
Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire
Institut de Papyrologie et d'Égyptologie, Lille
Institut Suisse de Recherches Archéologiques, Le Caire
Institut d'Égyptologie; Université Paul Valéry, Montpellier
Institut d'Égyptologie, Lyon
The Oriental Institute, Université de Chicago, Chicago
Oriental Institute Library Chicago House, Louxor

Orientalische Bibliothek der Universität, Zurich
Orientalisches Seminar der Universität, Zurich
Orientalisches Seminar, Freiburg-im-Breisgau
Seminar für Aegyptologie, Cologne-Lindenthal
Soprintendenza per le Antichità Egizie, Turin
Université de Copenhague; Aegyptologisk Institut, Copenhague
University Library, Oriental Section, Durham
Université de Liège: Égyptologie, Liège
Uppsala University, Institute of Egyptology, Uppsala.

COMMUNICATIONS

1. M. Robert Marichal, président de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres: «Champollion et l'Académie».
2. M. Jean Leclant, membre de l'Institut, professeur au Collège de France: «Champollion et le Collège de France».
3. M. Pierre Quoniam, Inspecteur Général des Musées de France: «Champollion et le Louvre».
4. Le R.P. Pierre du Bourguet, S.J., Conservateur en chef honoraire des Musées nationaux, professeur honoraire de l'Institut catholique: «Champollion et les études coptes».
5. M. Jean Yoyotte, Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études: «Le panthéon égyptien de J.-F. Champollion».

La séance est levée à 19 h 20.

CHAMPOLLION ET L'ACADÉMIE

Robert MARICHAL

Les rapports de Champollion avec l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ne furent pas toujours aussi cordiaux que nous sommes *a priori* portés à le croire. Nous, je veux dire les profanes comme moi, et non pas vous, mesdames et messieurs, qui le connaissez bien mieux que moi, nous imaginons volontiers qu'il a, par une illumination géniale devant la pierre de Rosette, découvert la clef des hiéroglyphes, qu'aussitôt tous les savants adhérèrent à une interprétation qui, pour peu que nous ayons quelque lumière sur l'histoire des écritures, nous paraît évidente, et que l'Académie se hâta de lui ouvrir ses portes. Nous oublions que, même pour un Champollion, le génie est une longue patience, qu'il s'est trompé, corrigé, qu'il a eu des contradicteurs d'autant plus acharnés qu'ils n'étaient pas tous médiocres, que sa carrière s'est déroulée sous cinq ou six régimes politiques différents de 1810 à 1832, que, dans sa jeunesse surtout, il a eu des convictions et une action politiques passionnées: «Je suis, écrivait-il à Zelmire en 1826, parvenu à me faire ôter cinq fois de suite les divers emplois qu'on m'avait confiés»¹. Et que toutes ces vicissitudes se retrouvent dans ses relations avec l'Académie.

Elles furent au début franchement mauvaises: Champollion avait en 1807 — à seize ans! — présenté à la Société des Sciences et des Arts de Grenoble un travail sur la toponymie de l'Égypte; il avait continué à y travailler à Paris, tandis qu'il suivait les cours de Silvestre de Sacy, de Langlès et d'Audran², mais voici qu'en 1811 Quatremère publie ses *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte*; Champollion, pris de court, fit aussitôt imprimer son *Introduction à L'Égypte sous les Pharaons ou recherches sur la géographie, la religion, la langue, les écritures et l'histoire de l'Égypte avant l'invasion de Cambyse*, IV-67 p., in-8° et en adressa le 5 Avril un exemplaire à la III^e Classe de

l'Institut; Silvestre de Sacy fit sur cet ouvrage un rapport verbal le 10 Mai, nous en ignorons naturellement la teneur, mais nous pouvons aisément l'imaginer d'après le compte-rendu qu'il publia le même mois dans le *Magasin Encyclopédique*, XVI, p. 196-201; celui-ci était si malveillant que Champollion-Figeac crut devoir lui présenter «quelques réflexions» que son «obligeante notice» lui «a fait naître»³!

Ce n'était qu'une escarmouche: elle ne fit pas renoncer Champollion à ses projets et *L'Égypte sous les Pharaons*, réduite d'ailleurs à la partie géographique, parut à Paris en deux volumes en 1814. Elle ne le fit pas non plus renoncer à faire régulièrement hommage à la III^e classe de toutes ses publications, même s'il ne s'agit que de brochures de quelques pages, comme, le 22 Novembre 1811, ses *Observations sur le Catalogue des manuscrits coptes du Musée Borgia à Velletri, ouvrage posthume de Georges Zoega* (Extrait de 36 pages du *Magasin Encyclopédique*) ou, le 26 Mai 1815, sa *Lettre sur les odes gnostiques attribuées à Salomon adressée à M. Grégoire* (Extr. du *Magasin Encyclopédique* d'Avril 1815). En 1826, il a expliqué à Zelmire les raisons de cette obstination: «Traitant spécialement une matière sur laquelle tous les esprits de travers se sont donnés rendez-vous depuis trois siècles, je sentis la nécessité de ne faire paraître mes ouvrages qu'avec l'approbation publique de notre premier corps savant, afin qu'à la lecture du titre de mes livres, on ne fût tenté de m'envoyer aux Petites Maisons avec les fous qui s'étaient antérieurement occupés d'hiéroglyphes»⁴.

Hélas, en 1815, cette approbation lui fut publiquement refusée.

On sait que le Préfet de l'Isère était, depuis 1802, le baron Fourier, l'ex-secrétaire perpétuel de l'Institut d'Égypte, qui avait encouragé le jeune Champollion et pris en amitié, comme confident, voire comme secrétaire particulier, son frère aîné, Champollion-Figeac. Comme beaucoup de préfets, Fourier était resté en fonction après l'abdication de l'Empereur: il n'avait rien, depuis longtemps, «attendu de lui», comme le dit Champollion-Figeac dans *L'Égypte et les Cent jours*; il aurait été de ceux qui n'avaient pas apprécié que Bonaparte les abandonnât lorsqu'il quitta clandestinement l'Égypte; et, en 1814 «il croyait qu'on l'oubliait à Paris, pendant qu'il mourait de rhumatismes à Grenoble, leur pays natal, disait-il»⁵.

Lorsque l'Empereur, de retour de l'île d'Elbe, se présenta devant

Grenoble, Fourier en sortit «pour le service du Roi, mais il n'oublia pas pour cela ce qu'il devait à l'Empereur» nous dit Champollion-Figeac⁶, allant jusqu'à veiller lui-même à ce que «l'hôtel de la préfecture, où il pensait que le héros voyageur viendrait descendre», fût «approvisionné de linge neuf et de tout ce qui pouvait être utile ou nécessaire à son service personnel»! L'Empereur demanda au Maire de Grenoble de lui désigner quelqu'un qui pût lui servir de secrétaire. Le maire choisit Champollion-Figeac, bien qu'il ait, en Septembre 1814, rédigé quatre inscriptions pour l'arc de triomphe sous lequel devait être reçu le duc d'Angoulême et dont il avait envoyé la copie à M. Dacier; on y lisait: *Felicitas publica | restituta | Ludouico reduce et ex liliis antiquis | noua renascitur Gallia*⁷; mais le maire savait que Champollion-Figeac, par son commerce avec Fourier, était au courant de toute l'administration et le plus capable de faciliter le passage d'un règne à l'autre. Champollion-Figeac plut à Napoléon qui lui donna l'ordre de le rejoindre à Paris et c'est ainsi qu'il devint officiellement bonapartiste.

Son rôle ne nous intéresse aujourd'hui que parce que, lorsque toutes les autorités vinrent offrir à l'Empereur «leur soumission ou leurs hommages», il prit place parmi les Universitaires, en sa qualité de doyen de la Faculté des Lettres, et «avec sa grande robe de soie orange. L'Empereur s'en moqua fort ouvertement, me demandant qui nous avait gratifiés d'un tel costume, et je ne manquai point de l'informer que c'était l'Université d'après ses ordres consignés dans un décret dont je citai la date» — ce n'est qu'une anecdote! L'important, pour nous, c'est qu'il présenta son frère à l'Empereur et lui rapporta que celui-ci avait rédigé un *Dictionnaire de la langue copte* et que Napoléon lui dit: «apportez tout cela à Paris, nous le ferons imprimer»⁸. En conséquence, le 18 Mai 1815, le ministre de l'Intérieur, Carnot, saisit la III^e Classe d'un «projet d'impression d'une grammaire et d'un dictionnaire de la langue égyptienne de M. Champollion le Jeune». Lecture de la lettre fut donnée dans la séance du 26 Mai 1815 et une commission composée de Silvestre de Sacy, Langlès et Caussin fut nommée pour examiner la grammaire et le dictionnaire. Langlès était un iranisant et un arabisant, instigateur et pour lors administrateur de l'École des Langues Orientales⁹, Champollion avait été son élève et il lui avait donné des «soins

particuliers»¹⁰. Jean-Jacques André Caussin était professeur d'Arabe au Collège de France¹¹, Champollion, dans ses lettres à son frère, ne dit point qu'il ait suivi son cours. Ce fut naturellement Silvestre de Sacy qui fit le rapport; le rapport était défavorable: il y avait dans la grammaire «des choses vraies, des choses douteuses et d'autres extrêmement hasardées ... la marche adoptée dans le dictionnaire» était «mauvaise», la grammaire n'était pas supérieure à la grammaire de MM. Scholtz et Woide de 1778. Silvestre de Sacy proposait donc à la «Classe» de «répondre que les travaux de M. Champollion sur la langue égyptienne ne peuvent être publiés aux frais du gouvernement dans l'état où ils sont, que le plan de l'ouvrage, plan qui d'ailleurs n'est encore rempli que très imparfaitement, paraît défectueux et a besoin de beaucoup de réformes, qu'enfin il manque au Dictionnaire plusieurs des conditions que l'auteur lui-même a jugées nécessaires pour lui assurer quelque supériorité sur celui de Lacroze». La «Classe» adopta le rapport et en transmit «les conclusions et les motifs à son Excellence le Ministre de l'Intérieur». Le 19 Juillet son Excellence informa la «Classe» qu'une réponse favorable à la demande de M. Champollion avait été «ajournée»¹².

Silvestre de Sacy avait mis quarante-trois jours pour rédiger ce rapport. Il l'avait lu la veille du jour où Louis XVIII faisait sa rentrée à Paris. Il sentait lui-même ce que ce long délai avait de gênant: «la Commission, dit-il, a voulu faire un examen approfondi afin de s'assurer qu'aucun préjugé n'influencerait sur l'opinion qu'ils adopteraient» et le rapport avait, en effet, vingt pages.

La *Grammaire* et le *Dictionnaire* n'ont paru qu'après la mort de Champollion en 1841 et 1843, nous ne pouvons donc pas imaginer leur teneur en 1815. Il serait intéressant qu'un coptisant examinât avec attention les reproches qui leur étaient faits. Champollion n'avait pas encore trouvé la clef des hiéroglyphes, il est donc peut-être heureux que le verdict sévère de Silvestre de Sacy ait empêché la publication de son travail. Mais il est probable que c'est très volontairement qu'il en a retardé la lecture jusqu'au retour du roi et on ne peut pas ne pas avoir l'impression que les opinions politiques de Champollion ne l'aient défavorablement affecté: n'écrit-il pas, le 20 Janvier 1816, à Young, le grand rival de Champollion, comme chacun sait: «sa conduite politique pendant le règne de trois mois d'Ahriman lui a fait

peu d'honneur et il n'a sans doute plus osé m'écrire»¹³, et, à la même époque, quand on le suppliait d'intervenir en faveur de Champollion «alors en exil et dans une situation alarmante», il refusait par trois fois¹⁴.

On sait que, si les deux frères furent révoqués de leurs postes à la Bibliothèque et à l'Université de Grenoble et assignés à résidence dans leur ville natale, à Figeac, Jean-François fut plus gravement compromis que son frère; alors que celui-ci était bonapartiste, Jean-François était républicain; alors que Champollion-Figeac, à Paris, n'eut que des fonctions administratives et se fit de nombreuses relations, Jean-François prit, comme il l'avoue à Zelmire en 1826, «une part active» aux agitations politiques, «mon influence, écrit-il, sur les jeunes dauphinois, amis de la liberté, et qui pour la plupart avaient été tour à tour mes condisciples et mes élèves, me mit en évidence en ces temps de troubles»¹⁵. Réintégré comme professeur d'Histoire au Lycée en 1818, il eut l'imprudence de se compromettre encore une fois lors des courtes et téméraires émeutes de 1821 et fut à nouveau révoqué, mais sans être exclu de l'Université et avec la liberté de s'absenter et d'aller où il voudra sans avoir besoin d'un congé¹⁶. Cette fois, désabusé, il prend le parti de se fixer à Paris et, dit-il encore à Zelmire, de «publier ses travaux littéraires toujours en portefeuille».

Ces travaux, vous les connaissez mieux que moi. Pour les raisons qu'il a dites à Zelmire, il les lut tous à l'Institut.

Ce fut, le 31 Août et le 7 Septembre 1821, son mémoire sur *L'écriture hiéroglyphique des Égyptiens*; les 23, 30 Août et 20 Septembre celui sur *L'écriture démotique ou populaire des Égyptiens*, et, le 27 Septembre 1822, il communique à l'Académie son *Mémoire sur les hiéroglyphes phonétiques et sur leur emploi dans les inscriptions des monuments égyptiens pour y transcrire les noms, surnoms et titres des princes grecs et romains* qu'on peut considérer comme les bonnes feuilles de sa célèbre *Lettre à M. Dacier*. C'est sa revanche: Silvestre de Sacy est convaincu! et le 4 Octobre «sur la proposition de plusieurs membres, l'Académie — Louis XVIII lui a redonné son nom en 1816 — arrête que le Secrétaire perpétuel sera chargé d'écrire à son Excellence le Ministre de l'Intérieur pour lui témoigner le désir qu'elle a de voir encourager la publication des mémoires de M. Champollion lus précédemment»¹⁷.

Champollion exulte, il écrit à Auguste Thévenet, son ami intime à Grenoble, «la lecture que l'Institut a bien voulu entendre a eu un succès complet. Mes découvertes sur les hiéroglyphes ont été jugées incontestables à l'unanimité et j'ai reçu des compliments plus haut que les tours de Notre-Dame»¹⁸.

Le 25 Octobre Champollion fait hommage à l'Académie de sa *Lettre à M. Dacier* pour «preuve de son profond respect et de sa vive reconnaissance pour l'intérêt et la bienveillance dont elle a honoré les recherches qu'elle m'a permis de lui communiquer»¹⁹. Les mots «et de sa vive reconnaissance» ont été ajoutés en interligne! Simple inadvertance ou lapsus révélateur de quelques rancune inconsciente?

Hélas, le 31 Octobre, le Ministre répond à l'Académie que les crédits de publication sont épuisés; l'Académie insiste²⁰. Le 14 Mars 1823 le Ministre lui annonce enfin qu'il met «une somme de 3.000 Fr. à la disposition de M. Champollion pour la publication des planches accompagnant le texte de son ouvrage»; et en 1824 paraissent les deux volumes, dont un de planches, de son *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens* qu'il offre à l'Académie le 9 Avril, toujours «en reconnaissance»²¹!

Dans la lettre où il annonçait à Thévenet le succès de sa lecture, il ajoutait: «tout le monde me répète qu'une des premières vacances à l'Académie sera pour moi». Ce ne fut malheureusement pas le cas. Ce n'est certainement pas parce que l'Académie, qui n'avait pas fait grand cas de ses travaux antérieurs, a jugé que, si géniale que fut la découverte, le bagage était un peu léger. Nombreux furent alors les érudits élus pour avoir présenté à l'un des concours un mémoire particulièrement remarquable. Parmi les Académiciens alors en exercice, ce fut, par exemple, le cas de Gosselin, voyageur, collectionneur de monnaies, dont la vocation fut fixée, à trente-huit ans, par le programme du prix que l'Académie devait décerner en 1789 et dont le sujet était: «comparer Strabon et Ptolémée», il fut brillamment couronné, publia son mémoire en 1790 et fut élu en 1791!²² Ce fut aussi le cas de Walckenaer²³, de Naudet²⁴, de Lajard²⁵. Aucun de ces mémoires ne pouvait évidemment souffrir la comparaison avec la *Lettre à M. Dacier*!

Les échecs successifs de Champollion à l'Académie sont dus à deux causes différentes.

La première est administrative: en 1823, le ministre de l'Intérieur est le comte de Corbière, le grand ami de Villèle; ils ne se quittaient plus et, nous dit Chateaubriand, «l'on disait Villèle et Corbière comme on dit Oreste et Pylade, Euryale et Nisus»²⁶. C'est Chateaubriand qui les avait fait entrer au ministère en 1821, c'est M. de Corbière qui le fit congédier grossièrement en 1824²⁷. «L'opposition, dit encore Chateaubriand, avait rendu despotique l'esprit malfaisant de M. de Corbière»²⁸, et, l'un de ses amis politiques, cette fois, le baron d'Haussez, qui fut à la Préfecture de l'Isère le persécuteur des Champollion et leur garda rancune, écrit de sa présence au ministère de 1821 à 1828, il «eut le temps de défaire et le mit à profit. L'activité, la persistance lui manquaient lorsqu'il s'agissait d'édifier, il les trouvait pour démolir»²⁹. Champollion l'appelle «le grand éteignoir» — c'était le nom dont l'opposition qualifiait le parti-prêtre et les jésuites —, «la Providence des Ultras», le «tyran mélodramatique de la littérature»³⁰; il est l'un de ceux qui firent manquer l'achat de la Collection Drovetti, et il s'opposait encore à celui de la Collection Salt³¹. L'Académie fut aussi victime de son génie destructeur: en 1823, il décida de ramener de quarante à trente le nombre des Académiciens «pour fournir les 1200 francs supplémentaires attribués aux dix plus anciens», l'Académie ne pouvait plus élire qu'à une place sur trois vacances³²; l'année suivante, il supprima la médaille d'or pour le prix d'archéologie et invita les préfets à cesser toute correspondance au sujet de l'Inventaire des monuments archéologiques sous prétexte que l'Académie avait accumulé une documentation suffisante pour la rédaction de ses *Mémoires*³³. Les deux ordonnances furent abrogées en 1828 par le vicomte de Martignac, successeur de Corbière, mais, par suite de discussions stériles sur des projets de réforme, ce ne fut qu'en 1830 que l'Académie fut autorisée à combler les vides créés par le comte de Corbière.

La seconde cause des infortunes académiques de Champollion fut, non pas exclusivement, mais pour une grande part, ses opinions politiques et le souvenir de son attitude à Grenoble en 1815.

Renan, dans une étude sur l'Institut de France, écrit, en 1867, que sous la Restauration, «l'intérêt des études sérieuses était le moindre souci d'académiciens, hommes du monde, qui voyaient surtout dans

leur nomination le privilège de porter l'épée et un habit brodé». Il se trompe, la lecture des deux volumes de René Dussaud, *La nouvelle Académie des Inscriptions et Belles lettres* et celle des Procès-verbaux manuscrits démentent ce jugement sévère: on trouve à l'Académie, de 1820 à 1830, à côté de presque tous les savants qui sont encore aujourd'hui relativement célèbres, un grand nombre de très honorables érudits dont la bibliographie est considérable; je n'y trouve, aucun de ces «hommes du monde» dont parle Renan, à moins qu'il ne s'agisse de deux ou trois confrères dont Dussaud cite incidemment le nom sans qu'ils eussent fait l'objet d'aucune «notice» et dont on ne saurait rien dire sans de fastidieuses recherches prosopographiques. Mais Renan a raison lorsqu'il écrit: «au sein des diverses Académies, surtout de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, les préjugés politiques et religieux du temps régnèrent d'ailleurs avec beaucoup d'intolérance»³⁴.

Il y avait, en effet, à l'Académie, deux noyaux irréconciliables: les «ultras» et les «libéraux» et, autour d'eux, un nombre difficile à apprécier de confrères qui s'agrégeaient occasionnellement à l'un ou à l'autre en fonction de leurs opinions scientifiques, d'oppositions de caractères ou de rivalités de carrière.

Certes, depuis 1821, le «Jacobin enragé», comme l'avait qualifié le baron d'Haussez, avait mis beaucoup d'eau dans son vin: en 1828, lors de la formation du cabinet Martignac, que tous les historiens qualifient de «centre droit», il écrivait à Zelmire: «Nous sommes fiers de l'attitude politique et des changements favorables qui se sont opérés en France depuis le mois de Janvier. Le bon sens de la nation l'a enfin emporté sur le méprisable système d'un Ministère auquel le Roi a fait pleine justice en le renvoyant à sa honte et en le livrant à ses remords. Les choses marchent avec lenteur, mais mesure, et j'espère que l'on fonde dans ce moment-ci des institutions qui mettront notre avenir à l'abri des excès de tous les partis»³⁵. Il n'en était pas moins notoirement libéral; il ne faisait pas mystère de ses relations avec des personnages dont les opinions politiques étaient bien connues, tels les Pèrier, de Grenoble, ou Arago.

C'est un côté de sa biographie qui a été quelque peu négligé. Une anecdote qui a quelque chose d'émouvant montre bien cependant que, sans intervenir ouvertement dans les luttes politiques alors si violen-

tes, il les suivit, probablement passionnément, et put parfois même s'y trouver impliqué. Chacun sait que les fameuses Ordonnances de Juillet 1830 avaient été préparées et signées à la fin de la matinée du Dimanche 25 Juillet dans le plus grand secret, le Roi et Polignac étant persuadés que l'effet de surprise était indispensable au succès de l'opération. En prévision de désordres, auxquels pourtant le gouvernement ne croyait guère, le maréchal Marmont, celui des majors généraux de la Garde qui était alors de quartier et de plus gouverneur de la 1ère Division militaire, avait été investi du commandement de toute la force armée de Paris sans qu'on ait jugé nécessaire de l'en avertir — il ne le sut que le 27! Le texte des Ordonnances fut remis, le 25 à onze heures du soir au rédacteur en chef du *Moniteur* avec ordre de le faire paraître le lendemain matin, mais le Roi avait interdit qu'on en distribuât les exemplaires adressés aux habitants du château, si bien que, lorsque, le Lundi 26, Marmont quitta Saint-Cloud pour Paris, il ignorait tout des Ordonnances; ce n'est qu'en arrivant à l'Institut, pour assister à la séance de l'Académie des Sciences où son ami Arago devait prononcer l'éloge de Fresnel, qu'il en apprit la publication. Champollion, qui lui avait lu le *Moniteur*, était venu de son côté à l'Institut pour entendre aussi Arago. Tous les trois parlèrent pendant plusieurs heures après la cloture de la séance; tous les historiens ont rapporté les propos de Marmont: «Vous n'avez à vous affliger, vous, que comme citoyens, que comme français, mais combien suis-je plus à plaindre, moi qui, en qualité de militaire, serai peut-être obligé de me faire tuer pour des actes que j'abhorre et pour des personnes qui, depuis longtemps, semblent s'étudier à m'abreuver de dégoûts!» Arago et Champollion cherchaient à le persuader, comme le firent encore deux jours plus tard Arago lui-même et Casimir Périer, de donner sa démission; il s'obstina à refuser au nom de son devoir de soldat³⁶.

Paradoxalement c'est à la Cour et auprès d'un gouvernement qu'il méprisait que Champollion trouva le plus d'appui. Le plus efficace et le plus durable fut le duc de Blacas, l'ancien favori de Louis XVIII, que vous connaissez tous; il l'avait adopté, le mot n'est pas trop fort, dès qu'il eût eu connaissance de la *Lettre à M. Dacier*. Grâce à lui, en 1824, Louis XVIII accepta la dédicace du *Précis du système hiéroglyphique* et donna à son auteur une tabatière enrichie de

diamants; c'est aussi à lui que Champollion est redevable de ses missions à Turin et en Égypte et le Duc tint de ses propres deniers à suppléer à la médiocrité des crédits qui lui étaient alloués. Dans sa correspondance, à la moindre difficulté, c'est au duc qu'il s'adresse et, lorsque celui-ci, après avoir réalisé tous ses biens et donné à Charles X sa fortune — qu'il devait d'ailleurs à Louis XVIII — suivit le Roi en exil, ce fut pour Champollion un vrai chagrin³⁷.

L'avènement de Charles X, loin de lui nuire, lui valut de nouveaux protecteurs: le baron de Férussac, fondateur du *Bulletin universel des Sciences et de l'Industrie* que le duc d'Angoulême — le Dauphin! — avait pris sous sa protection spéciale, le duc de Noailles, le marquis de Dolomieu³⁸, et, enfin, le duc de Doudeauville, ministre de la Maison du Roi, et son fils, le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld, directeur des Beaux-Arts et des Lettres; c'est à leur opiniâtreté qu'il dut, en dépit d'une violente campagne, sa nomination de conservateur des monuments égyptiens au Musée du Louvre, le 15 Mai 1826³⁹.

Il eut moins de partisans à l'Académie: Melle Hartleben écrit qu'en 1824, «il n'y avait réellement plus que Dacier, le vénérable secrétaire perpétuel — «mon conseiller et mon véritable père», dit Champollion à Zelmire⁴⁰ — et Léonard de Chézy — son maître de sanscrit en 1808 — qui l'aimassent beaucoup et sans l'ombre d'une arrière pensée. Sacy avait pris, dès l'automne 1822, très énergiquement, le parti du *déchiffreur des hiéroglyphes*, parce que sa découverte faisait grand honneur à la science française, mais son intérêt pour son compatriote s'arrêta bientôt ... ce n'est que bien plus tard qu'il changea enfin de sentiment»⁴¹. Il eut, cependant, au moins deux autres partisans: le Vendredi 3 Décembre 1824 l'Académie procède au remplacement de Bernardy, décédé; ce fut le saxon Hase, fixé à Paris depuis 1801, professeur de Grec moderne à l'École des Langues Orientales, qui fut élu au premier tour avec 19 voix contre 13 à Champollion-Figeac et 2 à Champollion le Jeune⁴². Or, celui-ci, alors à Turin, avait expressément fait savoir qu'il n'était pas candidat et, furieux, il exige que son frère fasse à la presse une «*déclaration précise*» qu'il ne l'a pas été, «car je conçois très bien, écrit-il, que l'Académie puisse préférer un Saxon couvert de la poussière byzantine à un Français qui a travaillé un peu plus haut, mais je ne conçois pas un frère qui couperait le chemin à un autre»⁴³. Quels furent les deux académiciens qui se

livrèrent ainsi en sa faveur à cette manifestation intempestive? Certainement ni Dacier aussi attaché à l'aîné qu'au cadet, ni Chézy qui connaissait ses sentiments, serait-ce l'helléniste Boissonade, l'économiste et géographe Dureau de la Malle, le comte Alexandre Delaborde⁴⁴, dont on sait qu'ils lui furent favorables, mais peut-être plus tard? En réalité nous connaissons très mal ses partisans, seules de fastidieuses recherches prosopographiques permettraient peut-être d'en découvrir quelques-uns, car notre source principale est sa correspondance et il n'a pas eu l'occasion de parler d'admirateurs qui n'avaient aucune raison d'entretenir avec lui un commerce épistolaire, en revanche nous connaissons bien mieux ses ennemis, même épisodiques, car, dans ses lettres à son frère, il réagissait vivement à la moindre piqure. Lui et ses amis gratifiaient volontiers leurs adversaires de sobriquets le plus souvent aisément déchiffrables: en 1824 tout Paris savait⁴⁵ que «l'Égyptien» était Champollion; «l'Égyptien par excellence», Jomard, que nous retrouverons; «l'Égyptien par juxtaposition», Young; «l'Égyptien par inspiration» le chevalier Joulianos Goulianosoff qui faisait à Paris des «études polyglottes» aux frais du Czar et critiquait Champollion sous l'inspiration de Klaproth, le «cosaque» ou le «Tartare»⁴⁶, linguiste orientaliste, auteur d'un *Voyage au Caucase et en Géorgie*, ancien professeur à l'École des Langues asiatiques à Saint-Petersbourg, contraint de quitter la Russie à la suite d'un «grave abus de confiance»; fixé à Paris en 1815 «où le roi de Prusse lui conféra le titre honorifique de professeur de langues orientales, en même temps qu'il le chargeait, dit-on, de transmettre à la légation prussienne des renseignements précis sur les hommes et les choses du moment», l'un des adversaires les plus acharnés et, semble-t-il, les moins scrupuleux de Champollion⁴⁷.

A l'Académie son ennemi le plus virulent et implacable fut certainement Jomard; Arago, qui lui a donné son surnom de «l'Égyptien par excellence», a bien saisi son caractère: vétéran de l'Expédition d'Égypte, directeur de la *Description de l'Égypte*, n'ayant jamais cru à la possibilité du déchiffrement des hiéroglyphes, il dénigrait le système de Champollion, il était ulcéré des critiques de celui-ci à l'égard de la *Description*; comme le dit fort justement M^{lle} Hartleben, il ne cessait de répéter «que l'on ne devait qu'à la *Commission* — dont il se croyait l'âme — la conquête scientifique de l'Égypte et que lui seul devait être

le Directeur d'un *Musée Égyptien* à fonder d'urgence», aussi menait-il contre Champollion une campagne qui n'épargnait ni les libelles, ni les dénonciations anonymes. Il avait l'appui du comte de Corbière, du baron d'Haussez et du comte de Forbin, directeur général des Musées. Champollion le déteste: il le traite de «veau fils de veau», écrit hiéroglyphiquement: un canard passant à gauche flanqué de deux veaux couchés affrontés, parce que Jomard s'était moqué de sa traduction du canard par «fils de»⁴⁸.

Jomard avait un allié dévoué dans Raoul Rochette, le grand maître de l'archéologie antique, qui avait mésestimé l'art égyptien et s'était fait sévèrement rabrouer par Champollion, et de surplus s'imaginait qu'un pamphlet contre ses travaux émanait de Champollion- Figeac, alors que, paraît-il, il était de Letronne avec qui il se brouilla par la suite et leurs chamailleries perpétuelles troublaient le bon ordre des travaux de l'Académie; de surcroît c'était un légitimiste fervent. Champollion l'appelle l'«outrecuidant», le «tyran du Bosphore», «Barbe bleue»⁴⁹.

Ce fut son «libéralisme» qui lui aliéna, plus ou moins ouvertement et plus ou moins durablement, la sympathie de certains académiciens notoires: d'abord, comme l'a dit M^{lle} Hartleben, Silvestre de Sacy: Champollion se méfie beaucoup de lui; il l'appelle «le grand Rabbin», il le soupçonne de «songer à placer avant» lui et son frère «une nuée de jeunes lévites qu'il nourrit provisoirement dans la basse-cour du temple» et, en 1825, lorsqu'il apprend que celui-ci prépare un article sur son œuvre, il écrit: «je serais bien surpris s'il ne contenait quelque restriction mentale ou une douzaine de ces petits coups de fouet jésuitiques dont il ne se dispense jamais de régaler ses bien-aimés sujets, les orientalistes et orientalisés»⁵⁰. Ce serait pour se mettre dans les bonnes grâces de Sacy que Saint Martin, l'«Arménien» de la correspondance, qui jusqu'en 1815 avait été «l'ami passionné et très actif de Champollion» suivant M^{lle} Hartleben, aurait rompu avec lui et serait devenu un «royaliste outré»⁵¹. Ce serait sous son influence qu'Abel Rémusat, le sinologue, «le Mandchou» pour Champollion, suivit le même itinéraire; en 1829, tous deux collaborèrent à l'*Universel*, organe du cabinet Polignac; Chateaubriand, qui leur fait l'honneur de les qualifier «d'hommes fort lettrés et écrivains d'un

grand mérite», dit qu'ils «étaient attachés à M. le baron de Damas», gouverneur du duc de Bordeaux, l'extrême droite des ultras⁵². Ce sont encore eux légitimistes bien connus que les deux Quatremère, que Champollion, en 1823, avait déjà «mis de côté», désespérant de les convertir; l'aîné, Antoine Chrysostome Quatremère de Quincy, l'historien de l'art, que Champollion appelle *caput equinum* et le «grand cheval de Troie», avait été couronné par l'Académie, au concours de 1785, pour son mémoire: «Quel fut l'état de l'architecture chez les Égyptiens et ce que les Grecs paraissent leur avoir emprunté», il serait curieux de le confronter aux idées de Champollion qui voyait dans «l'architecture grecque, cette charmante et belle fille de l'architecture égyptienne». Mais ce fut, surtout, paraît-il, l'opposition d'Etienne Quatremère, le cousin d'Antoine Chrysostome, sémitisant, aux idées de Chézy sur les rapports du Grec, du Latin et du Sanscrit qui provoqua l'hostilité entre Champollion et les Quatremère⁵³.

Ce furent des oppositions doctrinales ou de caractère qui opposèrent longtemps Champollion et Letronne; comme beaucoup d'hellénistes, Letronne «faisait la grimace», comme dit Champollion, lorsqu'il entendait celui-ci soutenir que «le culte grec n'est en partie que de l'Égyptianisme corrompu». Il avait d'abord accordé plus de crédit à Thomas Young qu'à Champollion. Champollion l'appelle «l'astrologue», parce qu'il avait prétendu que les Égyptiens ne connaissent que l'astrologie et non l'astronomie; enfin, en 1824, Letronne avait déclaré que «la justice» exigeait que l'on préférât Hase à Champollion-Figeac; les deux frères semblent avoir compté sur sa voix, aussi Champollion, déçu, le traite-t-il de «planche pourrie» et s'écrie: «Letronne peut donc compter sur ma reconnaissance, et puisqu'il est partisan si déclaré de la *justice*, justice lui sera faite en temps et lieu»⁵⁴.

Après son échec, le second, Champollion-Figeac, sur les conseils de M. Dacier, renonce à se présenter à nouveau; Champollion, dans son dépit, joint sa cause à la sienne: «L'Académie a définitivement prononcé son divorce avec nous ... ainsi donc plus de communication avec ce corps des Immortels. Laissons le méditer dans les hauteurs ineffables de sa Toute-Science, et suivons tranquillement notre petit bonhomme de chemin»⁵⁵.

Son frère fut fidèle à son vœu jusqu'à 1832; Champollion le fut moins longtemps!

Le 16 Février 1827, l'historien et économiste Pouqueville est élu au deuxième tour par 16 voix contre 7 à Champollion⁵⁶; d'après la lettre du 17 Mars 1829, il a certainement été candidat et, puisqu'il est alors à Paris, très probablement fait des visites de candidature.

En Février 1829 s'ouvrit la succession de l'helléniste Gail; Champollion est alors en Égypte; le 17 Mars Champollion-Figeac adresse à M. Dacier la lettre suivante: «Je m'acquiesce aujourd'hui de la mission formelle que mon frère m'a donnée en ayant l'honneur de vous rappeler ses vœux pour obtenir la première place de membre ordinaire à laquelle l'Académie aurait à nommer. Veuillez, monsieur le Secrétaire perpétuel, rappeler enfin à la Compagnie ces vœux que mon frère a déjà eu l'honneur, lors de la dernière élection, d'exprimer à chacun de ses membres en particulier»⁵⁷. Hélas! le 27 Mars c'est le juriste Pardessus qui est élu au quatrième tour: les scrutins ont été les suivants:

	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e tour
Pardessus	9	13	14	15
Champollion	6	8	8	9
Thurot	6	7	6	4

Quatre autres candidats, dont Augustin Thierry et Jaubert avaient eu chacun une voix au premier tour; il semble qu'il y ait eu jusqu'au bout deux bulletins blancs, car il y avait trente présents.

Champollion prit très mal son échec; lorsqu'il l'apprit, sur le Nil, entre Dendéra et Haou, vers le 10 Septembre, il est vexé d'avoir été mis «par dessous Pardessus»; il jure encore une fois que «désormais il ne fera plus un pas vers l'Académie et que, lorsque celle-ci l'appellera il sera aussi peu empressé du fauteuil qu'un buveur délicat peut l'être d'une bouteille de champagne éventée depuis six mois». L'élection de Pardessus fut d'ailleurs «l'objet des plus vives attaques. Le *Journal des Débats*, qui est au Ministère, écrit Champollion-Figeac, a désavoué publiquement la coterie d'intrigants, ce sont ses lecteurs qui dominent la chose depuis dix ans. Les petits journaux se sont chargés de les nommer, et, depuis un mois, c'est un acharnement sans exemple

d'attaques nominales ... Jamais pareil feu n'avait été allumé dans les champs académiques et littéraires»⁵⁸.

Cependant, si ses ennemis n'ont pas désarmé⁵⁹, ses partisans ont reçu le renfort, aux côtés de son vieil ami Arago, de leurs confrères de l'Académie des Sciences, Fourier, J. B. Biot, Girard, Cuvier, Geoffroy Saint Hilaire, qui connaissent déjà ses recherches sur les calendriers égyptiens et mènent en sa faveur une active campagne⁶⁰.

Il a débarqué à Toulon le 25 Décembre 1829, sa quarantaine achevée le 23 Janvier, il s'attarde à Aix pour étudier le papyrus Sallier, puis, dans le Midi, pour revoir sa famille; souffrant, il appréhende d'ailleurs d'affronter les «froids rigoureux» d'un hiver parisien et, en dépit «des neiges qui couvrent la Provence», il organise son voyage «de manière à ne quitter le soleil du midi que le plus tard possible, afin de ménager les transitions». Il ne rejoint Paris que le 5 Mars⁶¹.

Or, l'académicien Gosselin est décédé le 7 Février; l'Académie procède, le 19 Mars, à son remplacement: c'est Van Praet qui fut élu⁶²; bibliographe dont le *Catalogue de la Bibliothèque du Duc de La Vallière* et ses *Catalogues des livres imprimés sur vélin* sont encore estimés, il était conservateur du Département des Imprimés de la Bibliothèque royale auquel il était attaché depuis trente-huit ans; il connaissait admirablement son département et il a laissé le souvenir «de son exquise politesse et des prévenances de toutes espèces qu'il avait pour ceux qui venaient lui demander soit des livres, soit des renseignements, quels que fussent d'ailleurs leur âge ou leur position sociale»⁶³; ce sont là des titres à la reconnaissance de tous les «gens de lettres», mais assez pâles en face de ceux de Champollion! Nous ignorons malheureusement le résultat des scrutins et le nom des candidats qui lui ont été opposés; Champollion en était-il? On peut penser que non puisqu'il écrivait d'Aix, le 29 Janvier, avant, il est vrai, la mort de Gosselin, à Rosellini: «dans tous les cas vous sentez que je ne me mettrai pas sur les rangs. Si l'Académie me veut, qu'elle me nomme: c'est assez de m'être présenté une fois, je ne suis pas de ceux qu'on refuse plusieurs fois de suite»⁶⁴. Ce qui est singulier, c'est qu'il n'y avait le 19 Mars à l'Académie que 13 présents sur 33 membres ordinaires alors en exercice et parmi ceux-ci le seul dont nous savions qu'il était un partisan de Champollion est Dureau de la Malle, aucun autre, ni Boissonade, ni Chezy, ni Delaborde, ni Letronne, ni Silvestre

de Sacy, tous deux désormais réconciliés avec lui, ni même M. Dacier, toujours Secrétaire perpétuel, ne s'étaient dérangés! Boudaient-ils une élection qui aurait été arrangée à l'avance sous la pression du gouvernement? Mais l'élection ne fut acquise qu'au troisième tour. Entendaient-ils manifester qu'aucun des candidats ne leur agréait? Je croirais plus volontiers qu'il s'agissait d'une protestation contre le fait qu'on procédât au remplacement de Gosselin, alors que le moment approchait où l'Académie allait enfin pouvoir remplacer tous les membres décédés depuis la funeste décision de M. de Corbière⁶⁵.

Les négociations sur les réformes de l'Académie entreprises en 1828, après l'abolition des Ordonnances de M. de Corbière, étaient, en effet, sur le point d'aboutir, puisque l'Académie fut autorisée le 5 Avril à procéder aux «trois élections qu'il aurait été convenable de faire en 1829»⁶⁶. En fait, il y en eut six, le 7 Mai; c'est dans les annales de l'Académie une séance mémorable, la seule où elle ait jamais procédé coup sur coup à autant d'élections! Champollion fut élu, au premier tour, à la deuxième place; les cinq autres élus du jour furent: à la première place: François Thurot, helléniste; à la troisième: Augustin Thierry; à la quatrième Lajard qui venait d'être couronné l'année précédente pour son mémoire sur le culte de Mithra, tous les quatre élus au premier tour; à la cinquième place, mais au quatrième tour, Jaubert, élève de Sacy, vétérans de l'Expédition d'Égypte: à la sixième, enfin, au deuxième tour, le numismate Mionnet. Il y avait trente et un présents, Champollion eut 24 voix dès le premier tour, 6 se dispersèrent: 1 sur Buchon, 2 sur Delort, 1 sur Laborde, 2 sur Nodier, il y eut une abstention.

Il serait vain de chercher à pénétrer les secrets du scrutin: M^{lle} Hartleben nous assure que ni Jomard, ni les deux Quatremère, ni Raoul Rochette, ni Saint-Martin et Rémusat n'ont désarmé et cela fait bien six, mais ils étaient des légitimistes et Buchon et Nodier des libéraux!

Champollion prit séance le 28 Mai. Pendant plus d'un an il fut l'un des académiciens les plus assidus; le 6 Août il fit une communication sur l'«époque et la destination des monuments d'Égypte»; le 24 Septembre il présenta à l'Académie divers dessins recueillis par lui pendant son voyage en Égypte et les 18 et 25 Mars 1831 il donna

lecture de son *Mémoire sur les notations des principales divisions du temps dans les trois systèmes graphiques des anciens Égyptiens* qui eut un grand succès : Raoul Rochette enthousiasmé «tendit ses deux mains à l'«Égyptien» en le priant d'agréer son amitié très sincère»⁶⁷, et l'Académie décida qu'il en redonnerait lecture à la séance publique annuelle qui avait lieu alors en Juillet, le 26 cette année là; désigné pour le jury des Assises, il dut y renoncer. Mais on sait qu'il était revenu épuisé de son séjour en Égypte; sa santé ne cessait de se détériorer; parti en vacances le 21 Août 1831, il ne revint à l'Académie que le 2 Décembre; il assista encore, pour la dernière fois, à la séance du 13 Janvier 1832; le 9 Mars, M. Dacier eut la tristesse de faire part à l'Académie de son décès le Dimanche précédent. Il disparut lui-même un an plus tard; chacun sait que ce fut Silvestre de Sacy qui lui succéda au Secrétariat perpétuel et qui eut à ce titre à prononcer l'éloge de Champollion dans la séance publique annuelle du 2 Août 1832. Beau discours, très connu, dans le style noble de l'époque, comme tous les discours de Silvestre de Sacy; remarquable exposé des travaux de Champollion au cours duquel le vieux légitimiste ne manqua pas de rappeler l'appui que celui-ci avait trouvé auprès de Charles X, et, à vrai dire, l'Académie lui devait bien ce remerciement : «Il est donc vrai que ce règne, dont il semble qu'on ne puisse parler que pour déverser sur lui le mépris d'amères censures, eut aussi des idées nobles et des sentiments généreux». S'il avoue, discrètement, qu'il ne fut vraiment convaincu de la justesse du système de Champollion que par la lecture de son *Mémoire* de 1822, il se garde bien d'évoquer les oppositions auxquelles «l'Égyptien» s'était heurté à l'intérieur même de l'Académie — ce n'était ni le lieu ni l'heure —. Il rend à son caractère un bel hommage que l'on ne peut, cependant, lire sans un certain sourire : «cette droiture de cœur, cette noble simplicité de caractère, cette solidité d'esprit jointe à tant d'enjouement, cette constance dans ses affections, ce désintéressement personnel, cette vive et sincère reconnaissance, en un mot toutes les qualités estimables empreintes dans ses écrits ... Mais quel est parmi vous, Messieurs, celui qui ne prévienne ici nos éloges? Si l'Académie n'a possédé Champollion que peu de temps, elle a, cependant, été à portée de le reconnaître sous ce point de vue, comme sous celui des études et de la littérature; car la constance et la solidité des affections ne furent pas moins le caractère

distinctif de son cœur que la tendance et l'habituelle disposition de son esprit».

NOTES

1. Jean-François Champollion, *Lettres à Zelmire*, présentées par Edda Bresciani, préface de Jean Leclant, Paris (1978), p. 28. Pour son activité politique à Grenoble, comme pour toute sa biographie, cf. H. Hartleben, *Champollion, sein Leben und sein Werk*, Berlin (1906), 2 vol.
2. L. de La Brière, *Champollion inconnu, Lettres inédites*, Paris (1897), p. 59 sq.
3. H. Hartleben, *Leben*, II, p. 569.
4. *Op. cit.*, p. 29.
5. Champollion-Figeac, *Fourier et Napoléon, L'Égypte et les Cent Jours, Mémoires et Documents inédits*, Paris (1844), p. 30.
6. *Ibid.*, p. 207.
7. Arch. de l'Institut et *Fourier et Napoléon*, p. 216.
8. *Fourier et Napoléon*, p. 225 et 232.
9. R. Dussaud, *La nouvelle Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1795-1914)*, I, Paris (1946), p. 132.
10. La Brière, *op. cit.*, p. 60.
11. Dussaud, *op. cit.*, p. 520.
12. Arch. de l'Institut.
13. Hartleben, *Leben*, I, p. 340, n. 3.
14. *Ibid.*, p. 266.
15. *Op. cit.*, p. 12. Voir Hartleben, *Leben*, I, p. 210-227 et *Lettres de Champollion le Jeune*, I, *Lettres écrites d'Italie*, II, *Lettres et Journaux de Champollion (Bibl. Égyptologique, XXXI et XXXII)*, Paris (1909), I, p. 406. Depuis 1906 de nombreux documents et plusieurs études sur Grenoble à cette époque ont été publiés, on les trouvera indiqués dans Pierre Barral, *Les Périer dans l'Isère au XIX^e siècle (Collection des Cahiers d'Histoire publiée par les Universités de Clermont, Lyon, Grenoble, 7)*, Paris (1964), notamment, p. 16.
16. Hartleben, *Leben*, I, p. 340.
17. Arch. de l'Institut.
18. La Brière, *op. cit.*, p. 71.
19. Arch. de l'Institut.
20. *Ibid.*
21. *Ibid.*
22. Dussaud, *op. cit.*, I, p. 152.
23. *Ibid.*, p. 236.
24. *Ibid.*, p. 519.
25. *Ibid.*, p. 412.
26. *Mémoires d'Outre-Isère*, XXV, 9, *Pléiade*, p. 16.
27. *Ibid.*, XXVIII, 2, p. 107.
28. *Ibid.*, 15, p. 140.

29. *Mémoires*, I, Paris (1896), p. 330.
30. Hartleben, *Leben*, I, p. 124; *Lettres*, I, p. 273.
31. Hartleben, *Lettres*, I, p. 298.
32. Dussaud, *op. cit.*, I, p. 111.
33. *Ibid.*, p. 114.
34. Article paru dans *Paris-Guide*, 1^{re} partie: *La Science et l'Art* (1867), *Œuvres Complètes*, éd. Henriette Psichari, I, Paris (1947), p. 104.
35. *Op. cit.*, p. 99; il faut cependant observer que, comme le dit Nettement, qui écrivit son histoire de la Restauration pour «apporter sa pierre à l'édifice de la justification de la Restauration», VIII, p. VI, «la gauche accueillit avec transport» le discours du trône du 5 Février 1828, *ibid.*, p. 15.
36. Cf. d'Haussez, *Mémoires*, II, p. 178 sq., 230 sq.; Louis de Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, p. 539, 557, 560; Nettement, *op. cit.*, p. 607; Hartleben, *Leben*, II, p. 431 sq.
37. Hartleben, *Leben*, *passim*; *Lettres*, I, p. III et *passim*.
38. Hartleben, *Lettres*, I, p. 201, n. 4.
39. *Ibid.*, p. 337 sq.
40. *Op. cit.*, p. 36.
41. Hartleben, *Lettres*, I, p. 126.
42. Arch. de l'Institut.
43. Hartleben, *Lettres*, I, p. 93 et 107.
44. Hartleben, *Leben*, p. 399, n. 2.
45. Hartleben, *Lettres*, II, p. 464, n. 1.
46. *Ibid.*, I, p. 41, n. 2 et p. 127.
47. *Dictionnaire de la Conversation*, XI, (1856), p. 780; Hartleben, *Lettres*, I, p. 171, n. 2, 289, n. 1.
48. Hartleben, *Lettres*, notamment I, p. 124 sq., 248, 297, 326; II, p. 449.
49. *Ibid.*, p. 45, 88, 99, 129, 327; Dussaud, *op. cit.*, II, p. 855.
50. *Ibid.*, p. 107, 170.
51. *Ibid.*, p. 128.
52. *Ibid.*, p. 129; *Dictionnaire de la Conversation*, — XV, (1857), p. 346; *Mémoires d'Outre-tombe*, XXXII, 4, p. 385.
53. Hartleben, *Lettres*, p. 45, 107, 131-132, 378; Dussaud, *op. cit.*, I, p. 399 et 400; sur Etienne Quatremère, cf. la Notice nécrologique de Renan, *Journal des Débats*, 20 Octobre 1857, *Œuvres*, I, p. 126 sq. qui montre bien comment ce dernier ne pouvait comprendre Champollion.
54. Hartleben, *Lettres*, p. 99, 100, 130, 306.
55. *Ibid.*, p. 105.
56. Arch. de l'Institut.
57. *Ibid.*
58. Hartleben, *Lettres*, II, p. 406; les Arch. de l'Institut ne donnent pas les chiffres du scrutin, c'est à M^{lle} Hartleben que je les emprunte, d'où les tient-elle?
59. *Ibid.*, II, p. 474.
60. *Ibid.*, I, p. 118, 124; Hartleben, *Leben*, II, p. 399.
61. *Ibid.*, II, p. 448, 473, 481.
62. Arch. de l'Institut.
63. *Dictionnaire de la Conversation*, XV (1857), p. 35.
64. Hartleben, *Lettres*, II, p. 477.
65. Ce qui m'induit à cette hypothèse, c'est que le Procès-verbal déclare, avant

qu'on ne passe au scrutin, «sur l'observation d'un membre l'Académie décide que l'Académicien qui sera nommé à cette place reste soumis à la retenue qui pourrait être éventuellement exercée sur les membres à élire en vertu du règlement à intervenir», son statut serait donc le même que celui des Académiciens qui allaient être élus le 7 Mai en vertu du même règlement; certains, dont le Secrétaire perpétuel, auraient donc pensé que son élection devait se faire le même jour. Dussaud, *op. cit.*, I, p. 138, ne parle pas de cet incident.

66. Arch. de l'Académie. Il y a là un mystère: comment l'Académie autorisée à remplacer trois membres a-t-elle pu en élire six? Dussaud n'a jamais relevé systématiquement les décès et les élections, nous ne les connaissons donc que par les «notices nécrologiques» qu'il a analysées, mais tous les académiciens n'en ont pas eu. La rapide lecture des Procès-verbaux manuscrits, uniquement préoccupée de Champollion, ne m'a rien appris, mais des recherches plus approfondies seraient probablement plus fructueuses. Tous ce qui suit sur l'élection du 7 Mai et l'activité de Champollion est extrait des Procès-verbaux manuscrits de l'Académie conservés aux Arch. de l'Institut.

67. Hartleben, *Lettres*, I, p. 130.

CHAMPOLLION ET LE COLLÈGE DE FRANCE¹

Jean LECLANT

Dans les derniers jours de 1829, après une expédition harassante de près de dix-huit mois au long du Nil, jusqu'à la deuxième cataracte, Jean-François Champollion était rentré d'Égypte en France, ayant amassé une somme énorme de documents et confirmé la valeur de son déchiffrement, à l'évidence — sauf pour la coterie de ses détracteurs, toujours aussi acharnés; il avait travaillé jusqu'à l'épuisement et contracté les maux qui l'emporteront en deux années d'affaiblissement continu et de souffrances. Conservateur au Musée égyptien du Louvre depuis le 15 mai 1826, il a été enfin élu, vous venez d'apprendre dans quelles conditions, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 7 mai 1830.

Le 12 mars 1831, il reçoit la chaire du Collège de France. Voici le texte du document: «Paris, le 12 mars 1831. Louis-Philippe, Roi des Français. A tous présents et à venir, salut. Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire d'État au département de l'Intérieur, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit: Article premier: Une chaire d'Archéologie est créée au Collège de France. Mr Champollion, jeune, membre de l'Institut est nommé Professeur de cette chaire. Notre Ministre Secrétaire d'État de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance. Donné à Paris, le 12 mars mil huit cent trente et un. Signé Louis-Philippe. Pour le Roi: Le pair de France, Ministre Secrétaire d'État au département de l'Intérieur, Signé Montalivet». Ce fut sans doute l'un des derniers actes de Montalivet, puisque celui-ci abandonna dès le 13 mars son portefeuille: on était alors en pleine crise de régime. Sous la mention «Ministère de l'Intérieur», on lit encore «enregistré le 14 mars 1831, n° 1727». La pièce fut transmise

au Baron Sylvestre (*sic*) de Sacy, administrateur du Collège de France, le 23 mars 1831 par le Ministère du commerce et des travaux publics, 3^e division, bureau des Beaux-Arts et des Sciences; le ministre, Comte d'Argout, ajoute: «Je vous prie de me rendre compte des dispositions que vous aurez prescrites pour assurer l'exécution de cette ordonnance». 12, 14 et 23 mars: les administrations actuelles pourront prendre exemple sur une telle célérité dans la transmission des documents et une telle efficacité.

Dès le 18 mars 1831, J.-F. Champollion avait été informé de l'heureuse nouvelle par Victor Cousin, lors d'une séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où l'égyptologue s'était associé au célèbre mathématicien Biot pour rendre compte de l'astronomie et de la chronologie chez les anciens Égyptiens.

L'affaire de cette nomination au Collège de France durait en fait depuis longtemps déjà. Dès le début de 1830, le Duc de Blacas avait insisté auprès du roi — alors Charles X, et du ministère de l'Instruction Publique pour que le retour triomphal de Champollion fût marqué par la création d'une chaire d'Égyptologie. Ami de longue date des frères Champollion, Victor Cousin² intervient auprès du ministre: l'attribution d'un siège au Sénat de l'Université ou d'un poste d'Inspecteur Général ne correspondant en rien à la carrière de Champollion, l'Université d'autre part ne pouvant envisager le «luxe» d'un enseignement d'archéologie égyptienne, la création d'une chaire au Collège de France s'imposait. Le Collège de France n'avait-il pas été fondé précisément par François I^{er} en 1530 pour y étudier en premier les langues anciennes: l'hébreu et le grec, en toute liberté, sans considération de titres ni de grades, en dehors des traditions et de la routine. J.-F. Champollion écrit à Victor Cousin en octobre 1830: «Lenormant m'assure, mon cher Ami, que la demande de la création d'une chaire de langue, d'écriture et d'archéologie égyptiennes au Collège de France que j'ai faite à l'Intérieur sera promptement accordée si Mr. de Broglie écrit une lettre dans ce sens à M. Guizot pour lui témoigner l'intérêt qu'il prend à mes travaux et à cette création qui me permettra de les poursuivre et d'en mettre enfin les résultats en circulation. Je vous prie donc de hâter l'envoi de cette lettre; c'est un moyen qui s'offre à l'Instruction Publique de se débarrasser de moi; et je regarderai cette démarche comme une

preuve de la bienveillance de Mr. le Duc de Broglie. Je compte sur vous pour cela et vous remercie d'avance. Tout à vous de cœur. J.-F. Champollion».

Après les Trois Glorieuses et le changement de régime, Victor Cousin avait été nommé membre du Conseil Royal de l'Instruction Publique, dont il deviendra Secrétaire en février 1831. Le Duc de Broglie était Ministre de l'Instruction Publique, mais quittera ce poste dès le début de novembre 1830. Tout comme l'illustre naturaliste Cuvier, membre aussi du Conseil Royal, qui soutint de son côté la candidature de Champollion, Ch. Lenormant, autre ami fidèle, multiplie les démarches; dans un courrier que J.-F. Champollion lui adresse le 30 septembre 1830³, on lit: «J'ajoute deux mots. *Cicero pro domo sua*. Tâchez d'emporter d'assaut mon affaire du Collège de France. Je n'ai espoir qu'en M. Guizot et je tremble de peur du règne des avocats. Mon affaire est flambée s'ils arrivent au timon. Proposez cela au Ministre comme une œuvre pie; c'est l'ancre de salut de l'école égyptienne».

Champollion au Collège de France. Il l'avait déjà fréquenté durant ce triste hiver 1807 où il avait dû venir étudier à Paris — «le pays est horrible; on a toujours les pieds mouillés». Tout en suivant assidûment les cours de l'École des Langues Orientales, il y avait été l'élève de Silvestre de Sacy⁴; ses condisciples⁵ étaient alors Antoine de Chézy «le Sanscrit»; Saint-Martin «l'Arménien»; Abel Rémusat «le Chinois». Certes les rivalités de carrière, des oppositions politiques et philosophiques les avaient depuis brouillés avec Champollion. Soutenus par Silvestre de Sacy, Abel Rémusat et Antoine de Chézy avaient fait pénétrer au Collège de France, dès 1814, les langues et littératures chinoises et sanscrites. L'affiche du Collège de France allait désormais joindre aux leurs le nom de Champollion, le maître des études égyptologiques.

A l'Assemblée des professeurs du dimanche 27 mars 1831 — la tradition s'est perpétuée dans cette maison des Assemblées du dimanche —, réunion à laquelle assiste déjà Champollion jeune, lecture est donnée de trois ordonnances en date du 12 mars portant création de trois enseignements: J.-B. Say, «Economie politique»; A.E. Lermier, «Histoire générale et philosophique des législations comparées»; Champollion jeune, «Archéologie». Dans le «Registre des

délibérations de Messieurs les Professeurs du Collège de France»⁶, on retrouve le nom de Champollion jeune à l'Assemblée du 29 mai; «M. l'Administrateur (y) communique une lettre de M. le Ministre du commerce et des travaux publics, en date du 7 mai; et par laquelle il est annoncé qu'un crédit supplémentaire sera sollicité des chambres, pour les traitements de M.M. les Professeurs des trois chaires dernièrement créées au Collège de France et d'une quatrième chaire pour la géologie et la minéralogie, mais que le département du commerce ne possédant pas de fonds sur lesquels puissent être imputés les traitements des nouveaux professeurs, il devient impossible de les faire jouir, dès à présent, des avantages attachés à leur emploi».

Sur l'affiche des cours du second semestre de l'année 1830-1831, on lit sous le titre «Archéologie»: «M. Champollion jeune, membre de l'Institut, exposera les principes des divers systèmes d'écritures propres à l'ancienne Égypte et, en développant la série des formes grammaticales usitées dans les textes hiéroglyphiques et hiératiques, il établira l'identité de la langue copte et de la langue des anciens Égyptiens, les Mardis, Jeudis et Samedis à 8h00 du matin».

Pour Champollion, enseigner n'était certes pas une nouveauté. Dès 1809 — à l'âge de dix-neuf ans, il avait été nommé professeur suppléant à la chaire d'histoire de Grenoble — le titulaire Dubois-Fontanelle, Doyen de la faculté, ne pouvant enseigner. En 96 leçons, il devait traiter de l'histoire universelle ancienne et moderne; deux de ses leçons ont été publiées⁷: la première s'intitule: «De l'histoire en général et de ses bases; la chronologie et la géographie comparée»; la seconde: «De la manière d'écrire l'histoire; des moyens qui nous restent pour cela; réflexions critiques sur les historiens».

Puis en 1816, durant l'exil à Figeac, les deux frères Champollion avaient dû faire l'expérience de l'enseignement des enfants par le système Lancastre, rude initiation de pédagogie élémentaire qui avait soustrait «l'Égyptien» à ses recherches. En 1818, J.-F. Champollion avait été réintégré dans la chaire d'histoire de Grenoble.

La nomination de mars 1831 était de toute autre nature. Certes le Collège de France ne peut se prévaloir totalement d'avoir inauguré l'enseignement de cette discipline toute neuve, l'Égyptologie, née en septembre 1822 du génie même de Champollion. En 1824, nommé professeur de langues orientales à l'Université de Pise⁸, Ippolito

Rosellini, devenu le disciple fidèle du maître parisien, avait commencé d'enseigner avec ferveur et grand succès les découvertes nouvelles. En 1826, l'ordonnance du 15 mai, signée par Charles X, qui nommait Champollion conservateur des monuments égyptiens du Louvre, avait prévu également, en ses articles 3 et 4, un «cours public et gratuit» pour exposer les systèmes d'écritures pharaoniques, mais rien d'effectif n'avait pu être organisé avant le départ pour l'Égypte.

L'ordonnance de Louis-Philippe du 12 mars 1831 nomme Champollion jeune, professeur dans la chaire «d'Archéologie» — tel est le titre, sans référence explicite à l'Égypte — et ce sera encore le cas pour ses successeurs Jean-Antoine Letronne (1837-1848), puis Charles Lenormant (1849-1859); il n'y eut une chaire de «Philologie et archéologie égyptiennes» qu'avec E. de Rougé en 1860.

Nous connaissons déjà l'affiche qui fixe le début du semestre d'été au 11 avril 1831 et indique que les cours de J.-F. Champollion auront lieu les mardis, jeudis et samedis à 8h00 du matin. Telle était alors la charge d'enseignement qui depuis, convenons-le, s'est bien allégée. Les professeurs émargeaient sur un cahier⁹ de «feuilles de présence», divisées en petits casiers; sous le dernier nom inscrit dans la colonne réservée à chacune des journées venait immédiatement la contre-signature, quelque peu impérieuse et conclusive, de l'Administrateur: «Vu. Le B(ar)on de Sacy»¹⁰.

J.-F. Champollion ne prononce la leçon d'ouverture que le mardi 10 mai. Sa signature, à fier panache, figure pour ce jour en tête de la liste de présence, devant celles de Thurot, le professeur de langue et philosophie grecques, de Boissonade, professeur de langue et littérature grecques, du B(ar)on Portal, l'anatomiste. L'assistance était fort nombreuse et de choix: l'un des fils de Louis-Philippe, plusieurs ambassadeurs. Le lendemain, le journal «Le Temps»¹¹ consacrait non moins de deux pages à l'événement: «Un auditoire composé de jeunes gens appliqués aux études archéologiques, d'hommes distingués parmi lesquels on remarquait M. Réals, M. J. B. Say, appelé récemment à professer aussi dans les salles du Collège de France, s'était réuni dès huit heures du matin, avide d'entendre le savant professeur qui doit développer dans son cours les résultats de ses belles découvertes, de ses travaux et de ses voyages. Nous reproduisons ici le discours qu'il a prononcé, parce qu'il renferme l'historique complet

des travaux entrepris avant lui pour déchiffrer les hiéroglyphes et de la nature des recherches qu'il a faites lui-même et qui ont produit de si beaux résultats».

Suivait le texte intégral de la leçon inaugurale que les égyptologues connaissent bien, puisqu'elle constitue l'Introduction de la Grammaire Égyptienne publiée par J.-J. Champollion-Figeac, chez Didot, en 1836: «Toutes les sciences ont trouvé dans le collège de François I^{er} un asile honorable, et la liste de celles qui, jusqu'ici, y furent appelées, formerait une sorte de résumé encyclopédique des créations de l'intelligence humaine; on pourrait ajouter, et un résumé de ses variations et de ses progrès, car les quatre chaires primitives de 1530 s'élèvent aujourd'hui à vingt-quatre, et trois seulement des créations fondamentales survivent intactes à leurs trois siècles d'existence». Après avoir rappelé le rôle de la France dans l'intérêt porté aux antiquités d'Égypte, Champollion insiste sur la liaison indissoluble de l'archéologie et de la philologie. Le retard des recherches a été dû, selon lui, à la rareté, en Europe, des monuments originaux et à l'ignorance où l'on se tenait de la langue des anciens Égyptiens. Si les «rêveries» de Kircher furent un obstacle au déchiffrement, J.-F. Champollion en revanche rend hommage à Zoëga pour ses publications des textes coptes et des obélisques; «il combattit le préjugé si répandu de l'emploi mystérieux des hiéroglyphes réservés à un petit nombre d'adeptes et destinés à l'unique transmission des secrets de sanctuaire». Suit un rappel des analyses qui précédèrent le déchiffrement: «les écritures égyptiennes procédaient-elles idéographiquement ou bien exprimaient-elles des idées en notant le son même des mots?». Champollion forme le projet de faire connaître «les matériaux immenses» recueillis durant son séjour en Égypte et en Nubie. «C'est par l'analyse raisonnée de la langue des Pharaons que l'ethnographie décidera si la vieille population égyptienne fut d'origine asiatique ou bien si elle descendit, avec le fleuve divinisé, des plateaux de l'Afrique centrale». L'analyse historique s'étendra, au-delà de la vallée du Nil, à celle «de tous les grands peuples de l'Afrique et de l'Asie ancienne; les annales de ces nations ayant péri sans retour, il faut interroger les monuments écrits de l'Égypte». Faisant allusion, à la suite de Tacite, à la visite de Germanicus aux ruines de Thèbes, Champollion ajoute: «L'historien romain semble

avoir écrit en ayant sous les yeux une traduction littérale de ces antiques textes. Je les ai retrouvés dans les décombres du palais de Karnac». Suggérant l'influence de l'Égypte sur l'art des Grecs aux hautes époques, estimant que «l'interprétation des monuments de l'Égypte mettra encore mieux en évidence l'origine égyptienne des sciences et des principales doctrines philosophiques de la Grèce», Champollion conclut: «D'aussi importants résultats ne sauraient acquérir leur poids et toute leur certitude que de l'intelligence réelle des innombrables inscriptions sculptées ou peintes sur les monuments égyptiens ... Ce sera donc par l'exposé approfondi des principes de la grammaire égyptienne et des signes qui leur sont propres, que nous commencerons des leçons d'où leur sujet même doit bannir tout ornement».

L'article du journal «Le Temps» ajoutait: «Les prochaines séances de ce cours seront consacrées à la partie grammaticale et au rapprochement des langues coptes et égyptiennes. Ce n'est que dans la seconde partie du cours que le professeur entrera dans la partie historique expliquée par les monuments».

Il n'y eut ensuite que deux cours, les 23 et 26 mai. Au dernier assistait Alexandre de Humboldt, de passage à Paris. Le journal «Le Temps»¹² offre un résumé assez détaillé d'une de ces leçons: elle trace les grandes étapes de l'histoire égyptienne et souligne l'intérêt du copte. J.-F. Champollion est présent, nous l'avons vu, à l'Assemblée des professeurs du 29 mai puis à celles des 12 et 14 juin. En revanche, il ne figure pas au procès-verbal de l'Assemblée du 17 juillet.

Puis ce furent les vacances que Champollion dû passer en grande partie à la campagne, dans la région de Figeac. Il y travailla avec acharnement à sa Grammaire, sa «carte de visite pour la postérité». C'est en fonction de cette tâche qu'il fixe son programme pour le premier semestre d'enseignement de l'année 1831-1832: «M. Champollion le Jeune exposera les principes de la grammaire égyptienne (copte) et développera le système entier des écritures sacrées, en faisant connaître toutes les formes grammaticales usitées dans les textes hiéroglyphiques et hiératiques».

Revenu à Paris malgré les avis des médecins, il n'assiste pas à l'Assemblée du 20 novembre, ni à aucune de celles qui suivirent. C'est seulement le lundi 5 décembre qu'il reprend ses cours devant un vaste

public. Il signe encore la feuille de présence les mercredi 7, vendredi 9, lundi 12 et finalement le mercredi 14 décembre. On serait tenté de chercher dans le tracé des dernières signatures la marque de sa lassitude. Le 13 décembre, selon les notes du Dr. Janin, il avait éprouvé «quelques symptômes d'apoplexie, (les mouvements) devenaient difficiles et la langue s'embarrassa; des émissions sanguines firent promptement disparaître cet accident», ajoute le praticien. Cependant, Champollion ne retournera plus au Collège de France.

Un feuillet conservé à la Bibliothèque Nationale¹³ donne le schéma de quatre leçons: «Une leçon sur Horapollon et les traditions grecques sur l'Égypte; 2^e leçon: de la langue copte; 3^e leçon: la langue égyptienne et les écritures égyptiennes; 4^e leçon: les différentes espèces d'écriture égyptienne; discuter d'abord les passages des anciens sur ce sujet».

Pour la leçon sur Horapollon¹⁴: «Prendre le premier livre en entier. Lire chaque article et tracer les signes qui dans les monuments ont exactement la même valeur. Exposer le Goulianof et le Claproth et détruire l'acrologie par le texte même d'Horapollon». Pour la leçon de langue copte¹⁵: «J'ai tracé dans la première tenue de ce cours un aperçu rapide de la naissance et du progrès des Études Égyptiennes en Europe: on a pris une idée exacte des moyens propres à cette branche de l'archéologie, et des difficultés en tout genre qui venaient mettre obstacle à son avancement. Le principal fut sans doute le peu d'attention qu'on donne à l'étude préalable de la langue parlée des anciens Égyptiens, tout en cherchant à pénétrer de prime abord dans l'intelligence des Inscriptions antiques connues en caractères hiéroglyphiques. Nous avons vu que la connaissance de la langue parlée des Égyptiens devenait absolument nécessaire et devait précéder d'ailleurs toute tentative de déchiffrement, quelle que fut d'ailleurs la nature des caractères hiéroglyphiques formant l'écriture monumentale des Égyptiens. Ces considérations établissent sans réplique l'extrême importance d'une étude raisonnée de la langue copte que les savants s'accordent depuis longtemps à considérer comme représentant en très grande partie la langue parlée des anciens Égyptiens: son étude approfondie étant ainsi le fondement de toutes les recherches archéologiques relatives à l'Égypte antique, il devient indispensable de prouver d'abord l'identité de la langue appelée copte ou coptite avec

celle des vieux Égyptiens: c'est ce que nous nous proposons de faire dans cette leçon».

Grâce aux recherches de M^{lle} Catherine Berger dans les papiers des Saint-Simoniens conservés à la Bibliothèque de l' Arsenal¹⁶, on possède les notes d'un auditeur des deux leçons de Champollion des vendredi 9 et lundi 12 décembre: Charles Lambert¹⁷; major de sa promotion de Polytechnique, ce Saint-Simonien devait, à la suite du père Enfantin, se rendre ensuite en Égypte, où il conseilla utilement Méhémet-Ali, fondant l'école polytechnique de Boulaq, travaillant au projet de barrage et à l'exploitation des recherches minières du désert oriental et de la Haute Nubie. Comme il ressort de ces notes de cours, Champollion attache une grande importance à la paléographie; il insiste sur la différence fondamentale opposant l'écriture hiératique, qui procède directement des hiéroglyphes, et le démotique dont le principe est tout différent. Il suit attentivement les diverses formes que peuvent prendre les tracés du hiératique; il souligne l'intérêt que présentent les diverses versions d'un même texte écrites d'une part en hiéroglyphes, d'autre part en hiératique.

Réduit à l'impuissance, Champollion murmurait: «Ah mon Dieu, encore deux années ... et pourquoi pas. C'est trop tôt; j'avais encore là tant de choses». Il s'éteignit le 4 mars; le 6 mars, aux obsèques solennelles, à l'église Saint Roch, les cordons du poêle étaient tenus par Alexandre de Humboldt, Arago, le Comte Forbin et Silvestre de Sacy, son illustre maître, qui, si longtemps, avait tenté de faire obstacle à sa carrière; administrateur du Collège de France, celui-ci devait devenir encore, à la mort de Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et, à ce dernier titre, prononcer de J.-F. Champollion un éloge funèbre de style «classique», évidemment des plus louangeurs¹⁸. Au Collège de France même, la chaire demeura vide; elle fut maintenue cependant, avec suspension de présentation, jusqu'à ce qu'un échange de chaire, en 1837, y appelle le célèbre helléniste Jean-Antoine Letronne, éditeur d'importantes inscriptions grecques de l'Égypte ptolémaïque et romaine; de 1849 à 1859, le professeur fut Charles Lenormant, qui avait accompagné Champollion en Égypte, artiste sans doute plus qu'érudit. Le flambeau de l'Égyptologie proprement dite devait y être repris, avec éclat, en 1860, par le Vicomte Emmanuel de Rougé.

NOTES

1. En dehors de l'ouvrage d'H. Hartleben, «Champollion, sein Leben und sein Werk», 2 vol., Berlin 1906, où font malheureusement défaut les références et où nombre de textes originaux ne figurent qu'en traduction allemande, on se reportera à E. de Rougé, dans Bibliothèque Égyptologique, XXII, 1908, p. 370-389 (cf. L'Athenaeum français, 1852, I, n° 10, p. 154-156) et XXIV, 1911, p. 39-49, ainsi qu'à G. Maspero, «La chaire d'Égyptologie au Collège de France», dans Annuaire du Collège de France, 5, 1905, p. 5-33.

2. Lettres de J.-F. Champollion à Victor Cousin des 9 août et 12 octobre 1830 (Bibliothèque Victor Cousin, Sorbonne, Mss autographes, t. IX, 222, f°s 1202 et 1203); cf. H. Hartleben, o.c., II, p. 442-443.

3. Bibliothèque Nationale, NAF 1490, f° 16.

4. J.-Fr. Champollion fut aussi l'élève de Prosper-Gabriel Audran, qui avait la chaire d'hébreu et de syriaque; celui-ci l'accueillait chez lui entre les heures de cours, cf. H. Hartleben, o.c., I, p. 91-92.

5. Sur cette «coalition littéraire», cf. la lettre Bibl. Nat. NAF 9115, f° 109.

6. Ce «Registre» est conservé dans les archives du Collège de France.

7. H. Hartleben et J. de Crozals, dans Annales de l'Université de Grenoble, IX, 1897, p. 521-556; cf. nouveau fonds des manuscrits Champollion à la Bibliothèque Nationale, t. XLV, p. 144.

8. Ev. Breccia, «I. Rosellini e la cattedra di storia nell'Università di Pisa», dans Bollettino storico pisano, 1943, p. 1-22; G. Botti, dans Studi in memoria di Ippolito Rosellini, I, Pise 1949, p. 4; A. Vivian, Ippolito Rosellini e l'insegnamento dell'ebraico a Pisa, dans Atti del Convegno Ippolito Rosellini, Pisa, Palazzo Lanfranchi, Maggio 1982, p. 11-20; Daniela Amaldi, Ippolito Rosellini Professore di Arabo a Pisa, ibid. p. 21-24.

9. Ce cahier de «feuilles de présence» est conservé dans les archives du Collège de France.

10. Silvestre de Sacy avait été fait Baron en 1813 et ne manquait pas de signer son courrier de son titre. Dès 1814, J.-Fr. Champollion écrivait à ce sujet à son ami Saint-Martin: «Vous trouvez la lettre que je vous ai envoyée pour M. de Sacy trop maniérée; le titre de Baron que je lui donne vous paraît une malice de province. Que direz-vous cependant lorsque vous saurez que ledit personnage n'oublie point de signer tout au long le baron S. de S.? Voilà les hommes; ils aiment les hochets et il faut caresser leur faiblesse. Le titre de son élève que je porte ne me dispense donc pas de payer le tribut qu'un simple roturier doit à un baron, quelque nouvel éclos qu'il soit d'ailleurs».

11. Le Temps, Mercredi 11 mai 1831, n° 569.

12. Le Temps, Lundi 6 juin 1831, n° 596.

13. Bibl. Nat. NAF 20343, f°s 34-49.

12. H. Hartleben, o.c., II, p. 470.

15. Bibl. Nat., NAF 20343.

16. Bibliothèque de l' Arsenal (Paris), fonds Saint-Simoniens, boîte «canal de Suez», Mss B.A. 7829, «papiers personnels de Charles Lambert 1831»: première leçon, un petit feuillet r°-v°; deuxième leçon, une grande feuille r° seulement. Ces deux documents sont donnés en Annexe, *infra*.

17. S. Charléty, Histoire du Saint-Simonisme, Paris 1896; Auriant, Aventuriers et

originaux, Paris 1933; id., «Un Pylade littéraire», dans le manuscrit autographe, 1928-1929, n° 18, 19 et 21. Richard Hill, A biographical Dictionary of the Sudan, 2^e éd., Londres 1967, p. 209 et 403.

18. Antoine-Isaac Silvestre de Sacy, Notice sur la vie et les ouvrages de M. Champollion le jeune, lue à la séance publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 2 août 1833, Paris 1833.

ANNEXE

Feuillets de Ch. Lambert du fonds Saint-Simonien de la Bibliothèque de l' Arsenal (Ms. B. A. 7829).

1) Le 9 décembre 1831 :

recto :

M. Champollion commence son cours par l'explication des caractères hiéroglyphiques qui sont au nombre de plus de 800.

Il y a deux sortes d'écriture hiéroglyphique, démotique et *hiératique* (*sic*).

L'écriture hiératique est réservée aux monuments, la démotique est l'écriture usuelle.

L'écriture hiératique est sculptée

1° en plein relief

2° en silhouette

3° en relief dans le creux

4° en pièces d'émaux ou mosaïque

ou peinte. La couleur rouge est affectée aux hommes, le jaune aux femmes, la blanche aux vêtements. Tous les animaux, bijoux ou ustensiles sont peints avec fidélité selon les couleurs qui les distinguent dans la nature. Le bleu est réservé aux formes géométriques. Tous les vases destinés à contenir des solides sont peints en rouge brun couleur de terre cuite, les vases de verre sont peints la première partie en bleu et la seconde ou intérieure en rouge pour figurer le vin, les vases à cire excepté qui ont la partie intérieure blanche?

On ne trouve de représentation de fer dans les hiéroglyphes que dans ceux qui restent de la seconde époque pharaonique, c'est-à-dire 1822 ans avant J.-C. ce qui semblerait faire remonter sa découverte à cette époque.

L'écriture démotique ou usuelle dut être peinte dans l'origine, sans goût et sans proportion, on dut désirer ensuite de la rendre plus simple. Pour obtenir ce but on chercha à réduire le nombre de lignes, à leur donner une configuration plus nette, plus précise on retrancha la couleur. De là résulta l'écriture ordinaire ou linéaire c'est-à-dire réduite à de simples signes il faut se garder de la prendre pour l'enfance de l'art, c'est au contraire une simplification, une netteté, une précision qui indique de grands progrès.

verso :

Elle est disposée en colonnes verticales.

Pour l'écrire on se servait de l'écorce du papyrus dont on collait les morceaux bout à bout. Pour tracer les caractères on employait le roseau, ou le pinceau de poil.

2) 12 décembre 1831 :

2^e leçon :

L'écriture hiéroglyphique linéaire quoique plus abrégée que l'écriture hiéroglyphique coloriée demandait encore bien du temps pour l'exécution; aussi chercha-t-on à la réduire; aussi on produisit par là une nouvelle écriture plus simple, plus facile que l'on nomma hiératique parce qu'elle servait aux castes sacerdotales.

L'Europe en possède plusieurs modèles. Rigord commissaire de la marine en fit paraître un fragment pour la première fois en 1704 dans le journal de Trévoux et comme il ne put établir aucun rapport entre cette écriture et l'écriture hiéroglyphique, il en conclut que c'était un alphabet. Warburton qui traita de la théorie générale de l'écriture hiéroglyphique adopta la théorie de Rigord, Montfaucon, le Comte de Caylus, Barthélémy tombèrent aussi dans la même erreur, et même ce dernier en comparant l'écriture hiératique à l'alphabet phénicien essaya de retrouver le nouvel alphabet mais trouvant bientôt plusieurs centaines de signes il renonça à son entreprise.

Le savant Zeuga qui adopta la même théorie n'en put pas tirer meilleur parti.

Plus tard la commission qui suivit l'armée française en Égypte se rangea au même avis en distinguant deux écritures l'une hiéroglyphique peinte et linéaire l'autre hiératique et purement alphabétique.

Ces attestations sont erronées. L'écriture hiératique n'est qu'une abréviation de l'écriture hiéroglyphique peinte ou linéaire. Voici les considérations qui amenèrent M. Champollion à adopter cette opinion.

Les manuscrits égyptiens ne se trouvent plus aujourd'hui que dans les tombeaux placés entre les jambes ou dans les mains des momies. Il remarqua que ces manuscrits étaient qu'indifféremment hiéroglyphique ou hiératique; entre des choses écrites dans les mêmes circonstances il devait y avoir des rapports. La comparaison de deux manuscrits des deux espèces lui donna occasion de remarquer qu'en tête de chacune des colonnes des deux manuscrits se correspondaient exactement les mêmes dessins, que les mêmes signes se rencontraient toujours aux mêmes places, il fut amené par là à en conclure qu'ils contenaient la même chose et la comparaison de chacun des signes lui prouva par leur degré de ressemblance que les uns n'étaient que l'abréviation des autres.

Il y a quatre classes d'écriture hiératique. La première n'est que l'abréviation

de l'écriture hiéroglyphique linéaire. La seconde commence à s'en éloigner davantage mais on y retrouve encore facilement tous les caractères généraux des lignes principales. Le nombre de ses signes est assez borné; la troisième classe plus simple et plus bornée n'a posé la plupart du temps qu'une partie du signe pour le tout; la quatrième quoiqu'on puisse saisir assez souvent des caractères généraux de ressemblance est composée on peut le dire de caractères arbitraires, mais dont le nombre est très peu considérable.

Voici quelques exemples :

[les signes choisis sont : 1^e classe, l'ibis; 2^e,; 3^e, le lièvre; 4^e, le scarabée et le chat].

CHAMPOLLION ET LE MUSEE DU LOUVRE¹

Pierre QUONIAM

C'est par ordonnance signée de Charles X le 15 mai 1826, sur rapport du vicomte de La Rochefoucault, aide de camp du roi chargé du département des Beaux-Arts, que Jean-François Champollion fut nommé conservateur au Louvre². La décision a trop d'importance lorsqu'on la considère du point de vue de l'histoire du musée, autant sinon plus que sous l'angle de la carrière de l'égyptologue, pour que son texte ne fasse pas d'abord lui-même l'objet d'un examen attentif :

«Charles, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre,
à tous ceux qui ces présentes, salut.

Voulant assurer le succès des recherches historiques qui ont fait dans tous les temps la gloire de la France et concourir de plus en plus aux progrès de ces recherches utiles, soit par l'acquisition de nouveaux monuments destinés à enrichir nos musées royaux, soit par des dispositions nouvelles qui pourraient faciliter aux savants et aux artistes l'étude de ces importantes collections,

sur le rapport de notre aide de camp chargé du département des Beaux-Arts,

avons ordonné et ordonnons :

Titre I

Article 1^{er}. — La conservation des antiques de notre musée royal du Louvre formera à l'avenir deux divisions.

La première division comprendra les monuments grecs, les monuments romains et ceux du Moyen Age.

La deuxième division comprendra les monuments égyptiens de toutes les époques ou provenant de l'Égypte.

Dans cette deuxième division seront aussi compris tous les monuments orientaux, phéniciens, persépolitains et indous qui existent au musée ou qui pourront s'y trouver».

Il s'agit bien là, en effet, dans l'histoire du Louvre, d'un événement capital. Depuis un quart de siècle, le musée était formé de deux

départements — le mot ne figurant pas encore dans la terminologie officielle, mieux vaut se servir ici de celui de conservation —, les Peintures et les Antiques, auxquels s'étaient ajoutée sous l'Empire une conservation des dessins et des planches de la chalcographie. Les Antiques — aussi appelés Statues, comme dans l'ordonnance du 22 juillet 1826 qui fixait les attributions du directeur du musée, ou encore Statues et Antiques, comme nous le verrons dit à l'article 2 de la présente ordonnance —, après avoir été gravement appauvris, comme les Peintures, par la restitution aux Alliés, en 1815, des prises de guerre, avaient rapidement développé à nouveau leurs collections: en 1817, en bénéficiant de la fermeture du Musée des monuments français; en 1818, par l'acquisition des vases italo-grecs rassemblés par Tochon et des antiques réunis par Choiseul-Gouffier; en 1821, par l'arrivée de la Vénus de Milo, donnée au roi par son ambassadeur à Constantinople, le marquis de Rivière; en 1825, par l'achat de la collection d'Edouard Durand ... pour ne parler que des enrichissements les plus marquants. Topographiquement limités sous le Consulat et l'Empire aux salles du rez-de-chaussée de la Petite Galerie, à la salle d'Auguste et à la salle des Cariatides, les Antiques avaient progressivement gagné l'emplacement de ce que nous appelons aujourd'hui la Cour du Sphinx et les salles de la moitié occidentale de l'aile sud de la Cour carrée; en 1824, avec l'ouverture de cinq salles consacrées à la sculpture de la Renaissance et des temps modernes, son aire s'était étendue à la galerie d'Angoulême — c'est-à-dire à la moitié septentrionale de l'aile ouest de la Cour carrée, au-delà du pavillon de l'Horloge — et, à sa suite, au pavillon de Beauvais.

De toute évidence, si l'on considère l'ampleur respective des collections affectées à l'une et l'autre divisions nouvelles, le partage opéré par l'ordonnance de Charles X n'est pas égal: d'un côté, les monuments grecs, romains, du Moyen Age, de la Renaissance et des temps modernes; de l'autre, les monuments égyptiens qui, même augmentés de quelques monuments dits orientaux, phéniciens, persépolitains et indous, ne constituaient encore qu'un fonds secondaire, en regard de celui de première division. Certes, au petit nombre d'objets égyptiens ou égyptisants entrés au Louvre sous le Directoire, le Consulat, l'Empire et le règne de Louis XVIII, s'étaient ajoutées en 1825 les 2042 antiquités égyptiennes de la collection Durand, mais il ne

s'agissait, pour plus des quatre cinquièmes, que de figurines et de scarabées; certes, en mai 1826, les 4014 pièces de la collection Salt étaient acquises depuis deux mois, mais il faudra attendre l'automne pour les voir entrer au Louvre. Et si, d'autre part, on mesure les espaces qui seront affectés à la nouvelle division, à savoir les quatre salles orientales de ce que l'on appelle le Musée Charles X, au premier étage de l'aile sud de la Cour carrée, plus une salle au rez-de-chaussée pour entreposer les pièces lourdes, le déséquilibre est encore plus frappant.

La décision de créer, sans tenir compte de cette disproportion, une «division égyptienne» obéit à d'autres considérations que la suite de l'ordonnance met en lumière ou suggère:

«Article 2. — Le Sieur comte de Clarac, conservateur actuel des statues et antiques du Louvre, aura dans ses attributions les monuments qui composent la première division.

Le Sieur Champollion le Jeune est nommé conservateur des monuments qui composent la seconde division. Il jouira des mêmes appointements que le conservateur de la première division et sera, comme lui, placé sous les ordres immédiats du directeur général de nos musées.

Titre II

Article 3. — Il y aura chaque année au musée des antiques du Louvre, et durant la belle saison, un cours public et gratuit d'archéologie égyptienne où l'on exposera les divers systèmes d'écriture dont se servaient les Égyptiens.

Article 4. — Le Sieur Champollion le Jeune, conservateur des monuments égyptiens, est chargé de ce cours et, autant que faire se pourra, il appliquera les théories aux monuments du musée qui seront sous les yeux du public. Le programme de ce cours et tous les règlements nécessaires pour l'organisation des deux divisions du musée des Antiques, tant sous le rapport de l'ordre et de l'économie que pour assurer la fidèle conservation de ces monuments, seront arrêtés par notre aide de camp chargé du département des Beaux-Arts, de concert avec le ministre de notre Maison, sur la proposition du directeur général de nos musées.

Article 5. — Notre aide de camp chargé du département des Beaux-Arts est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en notre château des Tuileries le quinzième jour du mois de mai de l'an de grâce mil huit cent vingt six et de notre règne second».

La partition ainsi opérée est on ne peut plus nette. Le titulaire de la seconde division, Jean-François Champollion, est mis à égalité avec celui de la première, le comte de Clarac, successeur, depuis le 10 février 1818, du fondateur du «Musée des Antiques», Ennissio

Disposition des Salles pour l'arrangement
de la Collection Egyptienne



Afin que la collection Egyptienne du musée Royal du Louvre puisse être entièrement exposée, et que les Savants et le public puissent apprécier sa son étendue et son importance, les dispositions suivantes dans le local sont indispensables :

1° Ne point établir de cheminée dans la première Salle en entrant par l'escalier de la Colonnade, toute la surface du mur de cette salle vis-à-vis les croisées étant nécessaire pour le déploiement des magnifiques papyrus encadrés, qui sont l'un des objets les plus riches et les plus remarquables de la collection.

2° Cette Salle étant destinée à la réunion des objets funéraires, leur arrangement méthodique exige qu'on établisse dans ce même fond de Salle un soubassement vitré et divisé en tablettes pour recevoir, sur la partie supérieure les Vases d'Albatre, coffrets funéraires, et autres objets appartenant à cette division et dans son intérieur vitré tous les morceaux de plus petite proportion.

3° Placer dans toutes les embrasures de croisées des quatre Salles destinées à la collection, des montres ou vitrines pour renfermer, les bijoux, scarabées, colliers figurés et autres objets de matières précieuses qui à cause de leur petit volume et de leur prix ne sauraient être exposés autrement.

0³ 1427

1. — Archives Nationales, 0³ 1427.

Quinino Visconti, décédé. L'un et l'autre sont placés *sous les ordres immédiats* du directeur général des musées royaux, le comte de Forbin, nommé le 16 juin 1816 en remplacement de Vivant Denon, démissionnaire le 15 octobre 1815.

A bien des égards, et pas seulement parce qu'elle crée un déséquilibre dans la gestion de la masse des collections, la décision est surprenante. Quand on sait, d'abord, que ni le comte de Forbin ni le comte de Clarac n'étaient favorables — c'est le moins qu'on puisse dire — à la nomination de Champollion le Jeune: le premier, entre autres raisons, parce qu'il trouvait audacieux qu'on désignât, pour prendre soin des antiquités égyptiennes, un homme qui, si savant fût-il, n'avait pas encore foulé le sol de l'Égypte, alors que lui-même, Forbin, s'était rendu en 1817 sur les bords du Nil et avait enrichi le Louvre de plusieurs pièces non négligeables notamment par l'achat à Sallier d'Aix, dès 1816, du bas-relief des prêtres de Ptah et de la statue de Nekhthorheb —³; le second, Clarac, parce qu'il voyait dans la décision royale une *diminutio capitis* fort déplaisante ou, de façon plus avouable, comme l'écrivait Forbin à propos d'une éventuelle nomination d'un adjoint à Champollion, «une extension inutile et une multiplication des rouages qui détruisent l'unité de la marche (de l'administration)»⁴. Décision surprenante quand on sait, aussi, que cette hostilité était soutenue, en dehors du Louvre, par un ancien de l'expédition de Bonaparte en Égypte, Jomard, successeur de Berthollet au secrétariat de la publication des travaux de cette expédition, qui avait lui-même souhaité la création, mais à son profit, d'une conservation des monuments égyptiens: vainement, bien qu'il disposât de l'appui du ministre de l'Intérieur, le comte de Corbière⁵; quand on sait, encore, que sous la Restauration le pouvoir royal ne s'était, jusqu'alors, guère intéressé aux antiquités égyptiennes: Louis XVIII, après coup mieux informé, aurait trouvé excessif le prix (150.000 francs) dont avait été payé en 1821 le zodiaque de Dendérah⁶, qui fut d'ailleurs confié à la Bibliothèque royale, et non au Louvre; quand on sait, enfin, pour en venir à lui, que Jean-François Champollion, rallié, comme son frère, à l'Empereur pendant les Cent-Jours, ne s'était nullement soucié, après l'exil à Figeac, de donner des gages politiques. Si cette préoccupation, au reste, l'avait

habité, il n'aurait certainement pas adressé sa fameuse lettre à M. Dacier, mais au roi — qui l'aurait relevé.

Quelle explication? A coup sûr, peut-on dire que Champollion trouva un appui efficace dans la personne du duc de Blacas. L'ancien secrétaire d'État et ministre de la Maison du Roi de 1814, qui s'intéressait aux arts et à l'archéologie, aurait fait la connaissance de l'égyptologue vers 1823, dans une vente publique; il aurait, à cette occasion, admiré la science et l'ardeur du «déchiffreur» et se serait lié d'amitié avec lui, ainsi qu'avec son frère Jacques-Joseph, dit Champollion-Figeac. Aussi, quand il devint ambassadeur à Rome, donna-t-il la meilleure attention aux recherches de Champollion en Italie, et, quand celui-ci mena à Livourne, de juillet 1825 à mars 1826, des pourparlers en vue de l'acquisition de la collection Salt, favorisa-t-il de son mieux l'entreprise, notamment en s'en faisant le défenseur auprès de son ami le duc de Doudeauville, ministre de la Maison du Roi et, comme tel, autorité de tutelle des musées royaux, ainsi que, très vraisemblablement, auprès du vicomte de La Rochefoucault, fils du précédent. L'heureux aboutissement de la négociation de Livourne ne fut certainement pas étranger à la décision de 1826.

Une question peut se poser: Champollion avait-il des vues sur le Louvre, souhaitait-il y devenir conservateur? A n'en point douter: dans une lettre au duc de Blacas, de novembre 1824, Champollion-Figeac prévoit l'organisation d'un musée «qu'on nommera Charles X» et il suggère le nom de son frère et le sien pour être appelés aux fonctions d'«antiquaires du musée»⁷. L'ambition, en tout cas, était, en ce qui concerne Jean-François, des plus légitimes. A nos yeux, cela va sans dire, mais également à ceux de bon nombre de ses contemporains. Sa réputation de grand savant avait franchi les frontières: par ses soins avait été établi, à Turin, l'inventaire de la première collection Drovetti, acquise par le roi de Piémont-Sardaigne après le refus de Louis XVIII, et le conservateur du musée turinois, Rosellini, était son élève.

Au vrai, ce que Champollion se proposait d'introduire dans le Louvre, c'était une autre conception de la muséologie, différente de celle qui y avait jusqu'alors prévalu. Le musée, créé par la Convention, enrichi par le Consulat et l'Empire, reconstitué par la Restauration, était voué au culte de l'art; ce que Champollion

envisageait d'y présenter, à propos de l'Égypte, était avant tout le panorama d'une civilisation, une démonstration dans laquelle l'objet exposé l'est d'abord comme document d'histoire. Or, à cette vision nouvelle du musée, Forbin et Clarac étaient profondément allergiques. Voilà bien la raison première de leur hostilité à la nomination de l'égyptologue, si éminent fût-il.

Dans cette querelle d'un nouveau genre le roi trancha. Désireux de répondre «au goût général pour les études égyptiennes», pour reprendre les termes du rapport de La Rochefoucault⁸, soucieux de voir «se réunir à la fois, en faveur de cette nouvelle proposition, l'intérêt des arts, celui des sciences historiques, l'honneur littéraire de la France», comme le dit le même rapport, «voulant assurer le succès des recherches historiques qui ont fait dans tous les temps la gloire de la France», comme le précise le préambule même de l'ordonnance, Charles X opta en faveur d'une mission historisante du musée, lieu d'exposition mais aussi centre de recherches et d'enseignement: nommé conservateur, Champollion est en même temps chargé de cours. Telle est bien, tout à la fois, l'explication et de sa nomination et de la partition opérée.

Il serait certainement tentant de voir aussi dans cette ordonnance la préfiguration, en quelque sorte, de notre École du Louvre. Nous savons, malheureusement, que Champollion ne s'acquitta guère, pour ne pas dire point du tout, de sa mission d'enseignant dans le palais. Pourquoi? En raison, sans doute, des difficultés qu'il rencontra, nous allons le voir, dans l'organisation de sa division, notamment pour la présentation des grands monuments. Et ce que nous savons de ces difficultés, ainsi que de son opiniâtreté combative à les résoudre, laisse supposer qu'il ne manqua pas d'arguer de l'obligation que lui faisait l'ordonnance, dans son article quatrième, de placer les monuments, tout particulièrement les grands, «sous les yeux du public» pour pouvoir donner son cours, et donc de disposer des espaces nécessaires⁹.

La tâche de conservateur, on le devine aisément, ne lui fut pas, en effet, facilitée. Il souhaita avoir pour adjoint un homme dont, depuis vingt ans, il avait apprécié le talent de dessinateur et d'antiquaire: Jean-Joseph Dubois, dont Melle Kanawaty a judicieusement réhabili-

té le souvenir¹⁰, non seulement parce qu'il rendit à Champollion les meilleurs services, mais parce qu'après le décès de ce dernier il poursuivit son œuvre au Louvre, sans porter le titre de conservateur et malgré la faiblesse des moyens mis à sa disposition. Forbin s'opposa à la création du poste de conservateur-adjoint; Dubois fut seulement inscrit au budget de la restauration, parmi les ouvriers des ateliers.

Mêmes tracasseries en ce qui concerne l'exposition des collections. Elle ne put être entreprise que dans le cadre restreint des quatre salles orientales du Musée Charles X qui furent alors affectées aux antiquités égyptiennes et dont deux seulement furent ornées d'un plafond peint inspiré par l'Égypte: *l'Étude et le Génie des arts dévoilant l'Égypte à la Grèce* — souverainement présente, on le remarquera —, de François-Edouard Picot, pour la première (à partir de la salle des Colonnes), et *l'Égypte sauvée par Joseph* — thème plus hébraïque, on en conviendra, qu'à proprement parler égyptologique —, d'Abel de Pujol, pour la seconde¹¹. Ces salles ne purent recevoir que de petits et moyens objets; les pièces de grandes dimensions demeurèrent au rez-de-chaussée, soit groupées dans la salle dite alors de l'Isis — voisine, à l'est, de celle où est de nos jours présentée la Vénus de Milo —, soit mêlées à des antiquités gréco-romaines, dans des salles relevant donc de l'autorité de M. de Clarac.

Ce manque de place, autant que la dispersion, à travers le palais, des collections confiées à ses soins, fut pour Champollion, dès qu'il prit ses fonctions, la source d'un âpre différend¹² avec Clarac et le sujet de plaintes répétées — si insistantes que, dans une lettre du 21 juin 1827 au vicomte de La Rochefoucault¹³, il avoue sa crainte de «passer (aux) yeux (de son correspondant) pour une nouvelle plaie d'Égypte»! Pour placer les grands monuments lui furent d'abord affectés, au rez-de-chaussée, du côté de la Cour carrée, «deux petites salles, un couloir et une espèce de cave», jusque-là occupés par la marbrerie du musée: c'est ce que nous apprend cette lettre du 21 juin 1827. J. Vandier, qui l'a publiée¹⁴, a sûrement raison de penser que ces locaux «se trouvaient à l'endroit où s'étendent aujourd'hui les salles coptes». Dénonçant, dans la même lettre, leur exigüité et leur «pavage en briques», le conservateur de la division égyptienne déclare ne pouvoir «déceimment (y) exposer des objets de prix» et propose de les échanger contre soit le vestibule qui, du côté de la cour, leur donnait accès, soit

contre «les deux grandes salles que le mouleur occupe du côté de la rivière» et dans lesquelles il faut certainement reconnaître celles où sont maintenant présentés les monuments de l'Ancien Empire. Cette seconde solution, il ne le cachait pas, avait sa préférence, et ce fut elle qui fut retenue: une série de pièces d'archives, énumérées par J. Vandier, en font foi, auxquelles on peut d'ailleurs ajouter le témoignage de Fontaine, dans son *Journal*¹⁵. L'architecte du palais parle même de trois salles ainsi attribuées aux antiquités égyptiennes et dont le dallage fut, par ses soins, aussitôt entrepris¹⁶: la troisième salle, selon toute vraisemblance, correspond à celle qui, à la suite des deux précédentes, est de nos jours consacrée au Moyen Empire. Champollion ne put cependant procéder à leur aménagement avant son départ pour l'Égypte, en juillet 1828, ni après son retour au Louvre, en mars 1830: jusqu'à sa mort, le 4 mars 1832, la publication de ses travaux en Égypte, les événements de juillet 1830¹⁷, la préparation de ses cours au Collège de France, sa maladie l'en détournèrent.

Il put, en revanche, présenter les objets que leur volume et leur poids permettaient de placer au premier étage, dans le «Musée Charles X». Une présentation qui répondait parfaitement à la démonstration qu'il entendait faire de la civilisation qui les avait créés. De ce parti muséologique, nouveau au Louvre, il s'ouvre sans détour dans l'avertissement de la *Notice* qu'en 1827 il consacre aux monuments dont il a la garde: «les collections de monuments égyptiens (...) sont, en général, formées dans l'unique but d'éclairer l'histoire de l'art, les procédés de la sculpture et de la peinture à différentes époques et chez des nations diverses ... Mais l'importante et nombreuse suite de ces monuments égyptiens, dont la munificence royale vient d'enrichir le Musée Charles X, devant, en quelque sorte, servir de sources et de preuves à l'histoire toute entière de la nation égyptienne, avait besoin d'être coordonnée sur un plan différent; il fallait, de toute nécessité, avoir égard à la fois soit au sujet même de chaque monument, soit à sa destination spéciale, et que la connaissance rigoureuse de l'un et de l'autre déterminât la place et le rang qu'il devait occuper. Il fallait enfin les disposer de manière à présenter, aussi complète que possible, la série des divinités, celle des souverains de l'Égypte, depuis les époques primitives jusqu'aux Romains, et classer dans un ordre méthodique les objets qui se rapportent à la vie

publique et privée des anciens Égyptiens». Seront ainsi installées une «salle des dieux», une «salle civile» et deux «salles funéraires».

Qu'à leur aménagement Champollion ait apporté tous les soins, toute la minutie nécessaires, en témoigne une note, de sa main, conservée aux Archives nationales¹⁸ et ici reproduite (fig. 1). Elle énumère avec précision — certainement à l'intention de Dubois — les dispositions à prendre pour l'arrangement des salles du Musée Charles X:

«Afin que la collection égyptienne du musée royal du Louvre puisse être entièrement exposée, et que les savants et le public puissent apprécier et son étendue et son importance, les dispositions suivantes dans le local sont indispensables:

1° Ne point établir de cheminée dans la *première salle* en entrant par l'escalier de la Colonnade. Toute la surface du mur de cette salle vis-à-vis des croisées étant nécessaire pour le déploiement des magnifiques papyrus encadrés, qui sont l'un des objets les plus riches et les plus remarquables de la collection.

2° Cette salle étant destinée à la réunion des *objets funéraires*, leur arrangement méthodique exige qu'on établisse dans ce même fond de salle un soubassement vitré divisé en tablettes pour recevoir sur la partie supérieure les vases d'albâtre, coffrets funéraires et autres objets appartenant à cette division et dans son intérieur vitré tous les morceaux de plus petite proportion.

3° Placer dans toutes les embrasures de croisées des quatre salles destinées à la collection, des montres ou vitrines pour renfermer les bijoux, scarabées, colliers, figurines et autres objets de matières précieuses qui à cause e leur petit volume et de leur prix ne sauraient être exposés autrement».

Être bon conservateur, c'est aussi acquérir. Malgré l'espace limité dont il dispose, malgré le persiflage de Clarac dès qu'il s'agit d'acheter des «magots égyptiens», Champollion ne cesse de se dévouer à cet autre aspect de sa charge. Après la collection Salt, entre au Louvre, en 1828, la seconde collection Drovetti, acquise en octobre 1827 pour 150.000 francs — chiffre, soit dit en passant, qui confirme la surestimation du zodiaque de Dendérah, payé le même prix —. Si la coupe en or du général Thouti ou la coudée royale en bois, entre autres objets de petites et moyennes dimensions, peuvent prendre place dans les salles du Musée Charles X, au premier étage, toutes les pièces lourdes, telles que la statue de Sebekhotep IV ou le colosse de Ramsès II, restent invisibles du public, au rez-de-chaussée. Et

l'enrichissement de «ses» collections devient pour le conservateur une raison supplémentaire de se rendre en Égypte.

De son impatience à réaliser enfin ce voyage plusieurs lettres de Champollion nous apportent l'écho. Dès le 22 avril 1827, il adresse au vicomte de La Rochefoucault «en communication tout à fait personnelle», pour avis en quelque sorte, «un projet de voyage littéraire en Égypte qu'(il) se propose de mettre sous les yeux du Roi»: «je me voue à cette entreprise hasardeuse parce qu'elle fera époque dans l'histoire de Sa Majesté, dans celle des sciences historiques, durant son règne glorieux, et parce qu'il ne serait plus temps, dans quelques années, d'aller chercher ce qu'on peut tirer aujourd'hui d'un voyage sur cette terre»¹⁹. Ayant trouvé la clef des hiéroglyphes, dont d'autres profitent déjà sur place, il a évidemment hâte de s'en servir lui-même en Égypte. La réponse de La Rochefoucault ne se fit pas attendre et dut être fort réservée puisque, le 29 avril, Champollion, en accusant réception, se rend aux observations de l'aide de camp: «J'attendrai donc que le Musée égyptien soit terminé et ouvert au public, quoique les précautions et les moyens que j'avais indiqués me semblassent devoir parer à tous les inconvénients»²⁰. A l'évidence, La Rochefoucault avait dû fermement rappeler à son correspondant qu'il avait été nommé conservateur pour concourir, d'abord, à l'installation du Musée Charles X, dont l'inauguration, fixée au 4 novembre, jour de la Saint-Charles, dut être reportée au 15 décembre, les travaux de décoration ayant pris du retard²¹.

Ce rappel à l'ordre — indiquons-le pour souligner, une fois de plus, la singulière persévérance que Champollion montrait dans toutes ses entreprises, voire son audace — ne calma guère sa fièvre de partir. Une lettre du 21 mai de la même année²² nous apprend que son projet de voyage avait été, sans plus attendre, communiqué au duc de Doudeauville, ministre de la Maison du Roi; le baron de La Bouillerie, intendant général de la dite Maison, qui en avait été lui-même saisi et à qui cette lettre est, en réponse, adressée, n'aurait, de toute évidence, pas apprécié l'impatience trop peu respectueuse de la voie hiérarchique et passablement expéditive de l'égyptologue. Le 2 juillet, Champollion n'hésite plus à écrire directement au souverain²³:

«Sire,

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté le plan d'un voyage littéraire en Égypte.

L'Europe savante toute entière dirige ses vœux vers cette contrée classique et ses espérances vers Votre Majesté.

Louis le Grand avait demandé à l'illustre Leibnitz ses vues sur ce pays célèbre; il appartient à Votre Majesté de réaliser les projets pacifiques de son immortel aïeul; et l'éclat de son règne s'accroîtra de toutes les nouvelles conquêtes littéraires faites sous Ses augustes auspices.

Ce que Votre Majesté a déjà daigné faire pour les sciences historiques par les mémorables acquisitions qui ont enrichi les Musées Royaux, sera complété par le nouvel acte de Sa munificence que j'ose solliciter au nom des Lettres et des Arts. Ses résultats confirmeront de plus en plus à la première ville du Royaume le titre de capitale des Lettres et des Arts; et en me dévouant à cette grande entreprise scientifique je ne vois que ce qu'elle doit ajouter, Sire, à la Gloire de Votre nom.

Je suis très respectueusement, Sire ...».

Ici n'est pas le lieu de s'étendre sur ce voyage réalisé, on le sait, sous la forme d'une expédition franco-toscane, dont Champollion reçut la direction et qui le tint éloigné du Louvre de juillet 1828 à mars 1830. En fait, il regagna Toulon le 25 décembre 1829, mais, maintenu en quarantaine jusqu'au 23 janvier, il prolongea son séjour dans le midi de la France pour raison de santé — il était rentré d'Égypte épuisé — et pour visiter un certain nombre de collections d'antiquités égyptiennes, en particulier celle de Sallier, à Aix. Le Louvre, il faut en tout cas le signaler, tira bénéfice de ce voyage. Bien qu'il ne pût obtenir de fonds pour faire des fouilles ou des achats — un crédit de 10.000 francs lui fut ouvert trop tard —, Champollion, avec les économies réalisées sur ses frais de mission, parvint à acquérir 102 pièces et non des moindres, puisqu'arrivèrent ainsi dans notre département égyptien le bas-relief de Séthi I^{er} et Hathor, la reine Karomama, le sarcophage de Taho, la stèle de l'an II de Ramsès, pour ne citer qu'eux.

De retour au Louvre, Champollion, qui avait déjà donné pour l'inauguration du Musée Charles X une *Notice* des pièces alors exposées, s'attela à la rédaction de l'*Inventaire* de sa division, travail qui fut malheureusement interrompu par sa mort, mais dont sont précieusement conservées au Louvre les notices préparatoires, de sa main. Jean-Joseph Dubois le continua.

Il le continua et continua de prendre soin des collections égyptiennes, mais, comme déjà signalé, sans porter le titre de conservateur de la «seconde division», qui ne fut donné à personne. Forbin, en effet, ne manqua pas l'occasion de revenir à l'ancien statut. Le 15 mars 1832, il écrit au baron Fain, intendant général de la Liste civile²⁴: «Le résultat des découvertes de M. Champollion n'a pas été publié; le cours qu'il professait nouvellement au Collège de France a été à peine commencé; il n'a donc laissé personne qui puisse le remplacer, et sous ce rapport, la perte que viennent de faire les sciences, est immense. La Direction du Musée ayant toujours été considérée comme *faisant plus spécialement partie du domaine des arts que de celui des sciences* — historiques, s'entend: Forbin n'en est guère moins explicite —, il devient inutile de nommer à la conservation vacante. La réunion des deux classes d'antiquités en une seule Conservation, comme cela existait avant 1826, ramènera la Direction au but de son installation et, par cette réunion, on obtiendra la suppression des appointements d'un conservateur»²⁵. Singulier directeur, en vérité, qui ose se féliciter d'une économie de cet ordre!

Telles furent l'œuvre de Jean-François Champollion au musée du Louvre et les conditions dans lesquelles il put et sut s'y employer. Une œuvre incontestablement décisive, même s'il fallut attendre vingt ans pour voir renaître, avec l'autorité d'Emmanuel de Rougé, le département des antiquités égyptiennes; une œuvre d'autant plus importante que, donnant ses fondements à ce département, elle en fit, autant qu'un lieu d'exposition, un centre de recherches qui, à l'égal d'autres institutions nées au Siècle des Antiquaires, contribua, dans un domaine où notre pays devait continuer de s'illustrer, à l'essor de la science historique française.

NOTES

1. A M^{me} Desroches-Noblecourt qui, retenue par ses travaux en Égypte, n'a pu participer à la commémoration du cent-cinquantième anniversaire de la mort de Jean-François Champollion par la Société française d'égyptologie, j'exprime toute ma reconnaissance pour les avis dont, en vue de cet exposé, elle voulut bien, avant son départ de Paris, me faire profiter. Je tiens également à remercier Melle Kanawaty,

chargée de mission au département des Antiquités égyptiennes du Louvre et dévouée à son histoire, pour les précieuses informations dont elle m'a libéralement offert le bénéfice, en même temps qu'à Mme Matthey-Henri qui prépare, sous ma direction, une thèse de l'École du Louvre sur «le musée du Louvre pendant le règne de Charles X» et dont l'assistance m'a été, en la circonstance, fort utile.

2. Archives nationales, 0³ 1418.

3. Dans une lettre du 19 novembre 1824 (Archives nationales, 0³ 1422), à propos de la collection Durand, Forbin, suggérant la création, pour accueillir cette collection, d'un «Musée Charles X», rappelle «l'unanimité des regrets causés par la vente que M. Drovetti a faite au Piémont de sa riche collection». «Les idées d'économie étroite, ajoute-t-il, sont la mort de la véritable richesse nationale ...»

4. Lettre au vicomte de La Rochefoucault, 18 novembre 1826 (Archives du Louvre, *AA 19, p. 221).

5. A signaler, à ce propos, l'offre faite par Le Lorrain au vicomte de La Rochefoucault (Archives nationales 0³ 1412) de vendre sa collection (Le Lorrain-Saulnier) à l'État pour fournir au Louvre «un musée égyptien dont la création ferait époque dans le règne de Charles X ... Le moment est arrivé de faire en France, pour l'antiquité égyptienne, en créant ce musée, ce qu'ont déjà fait le gouvernement de la Grande Bretagne et la cour du Turin». L'acquisition de cette collection, proposée pour 83.000 francs, fut, on le sait, refusée.

6. A la suite du déchiffrement des hiéroglyphes, en 1822, la datation révéla qu'il était d'une époque beaucoup plus récente qu'on ne l'avait cru au moment de l'achat.

7. Lettre publiée par Louis de Blacas, *Inventaire analytique de quelques lettres nouvelles de Champollion le Jeune*, dans la «Bibliothèque de l'École pratique des hautes études, sciences historiques et philologiques», 234^e fasc., 1922, p. 16, 39^e.

8. Archives nationales, 0³ 1418.

9. On doit, en tout cas, remarquer que sur les cinq cours avec lesquels s'ouvrit l'enseignement de l'École du Louvre, lorsqu'elle fut fondée en 1882, trois étaient d'égyptologie: «archéologie égyptienne» (P. Pierret), «langue démotique, droit égyptien» (E. Révillout) et «épigraphie égyptienne» (E. Ledrain). Les deux autres traitaient d'«archéologie nationale» (A. Bertrand) et d'«archéologie assyrienne» (E. Ledrain).

10. *Un conservateur des Antiquités égyptiennes méconnu: Jean-Joseph Dubois*, in *Göttinger Miszellen*, II (1981), p. 91-105.

11. De Bologne, le 4 octobre 1826, Champollion écrivait au duc de Blacas: «J'espère que je parviendrai à faire comprendre la nécessité de décorer à l'égyptienne, et non à la grecque ni à la romaine, le local destiné à recevoir les objets égyptiens ... Autant vaudrait placer la scène du sacrifice d'Iphigénie dans une cathédrale gothique». (Louis de Blacas, *o.l.*, p. 9, 13^e).

12. De ce différend, Fontaine, l'architecte du Louvre, se fait l'écho dans son *Journal* (inédit), à la date du 12 décembre 1827: «Le salon à colonnes, au-dessus du guichet, sépare les deux divisions, dont les chefs, assez semblables aux souverains de ce monde, ne vivent pas dans le plus parfait et le meilleur des accords possibles. Tous deux cherchant, ramassant et faisant acheter ce qu'ils peuvent rencontrer, en objets propres à augmenter leur étalage, se trouvent trop à l'étroit dans l'espace qui leur est donné. L'un voudrait conquérir sur l'autre et même le déposséder complètement s'il le pouvait». (Cité par C. Aulanier, *Histoire du palais et du musée du Louvre, Le Musée Charles X et le département des Antiquités égyptiennes*, p. 43).

13. Original à l'Institut néerlandais de Paris.

14. *Une lettre autographe de Champollion*, in: *Revue du Louvre et des musées de France*, 21^eme année (1971), n° 3, p. 175-180.

15. A la date du 12 décembre 1827 (cité par C. Aulanier, *l.l.*), Fontaine, qui, à Clarac, préférerait certainement Champollion, «le plus ardent et, je crois, le plus adroit des deux conservateurs», se serait, à l'en croire, efficacement prononcé pour l'échange proposé par l'égyptologue.

16. De fait, le devis du dallage de ces salles avait été soumis à la direction du musée le 8 août 1827 (Archives du Louvre, T² A).

17. A ce moment, plusieurs objets égyptien disparurent du Louvre; quelques-uns furent retrouvés. Cf. J. Vandier, *Monuments Piot*, LIV, p. 7-10.

18. 0³ 1427.

19. Id.

20. Id.

21. C'est à contre-cœur qu'Ingres, principal responsable de ce retard, vit sortir de son atelier et mettre en place, pour l'inauguration, son *Apothéose d'Homère*, qu'il jugeait encore imparfaite. Cf. C. Aulanier, *o.l.*, p. 46-47.

22. Au baron de La Bouillerie, intendant général de la Maison du Roi (Archives nationales, 0³ 1427).

23. Archives nationales, 0³ 1427.

24. C'est sous la tutelle de ce haut fonctionnaire qu'après la Révolution de Juillet passa le musée du Louvre.

25. Archives du Louvre, *AA 23, p. 1 (cité par Melle Kanawaty, *o.l.*, p. 98).

CHAMPOLLION ET LES ÉTUDES COPTES

Pierre du BOURGUET S.J.

La formulation de ce sujet, tel qu'il m'avait été proposé, restait dans le vague pour me laisser la possibilité de le préciser. Ce flou m'a très vite paru avantageux. Il suggérait d'entreprendre une petite enquête sur la place exacte que la réalité copte a tenue dans les recherches, les réalisations de la pensée de Champollion et le rôle de celui-ci dans le progrès postérieur des études coptes.

I. ENTHOUSIASME DES PREMIERS CONTACTS

Les premiers contacts traduisent chez notre héros une joie, un enthousiasme, qui ne s'affaibliront pas.

Sans doute a-t-il eu l'exemple de son frère aîné, qui, professeur de grec à la Faculté de Grenoble, s'était initié, en plus aussi de l'hébreu et de l'arabe, au copte. Mais lui-même, en 1805, à l'âge de quinze ans, rend visite à Paris au moine copte Dom Raphaël de Monachis, professeur à l'École des Langues Orientales, qui enseigne l'éthiopien et l'arabe et possède une bonne connaissance de sa langue ancestrale. En 1806, Jean-François consacre à l'étude de celle-ci ses congés et travaille sur le *Prodromus* du Père Athanase Kircher, qui contient une grammaire et un vocabulaire coptes. L'année suivante, il suit les cours de Dom Raphaël, mais ne trouve de leçons de copte qu'auprès d'un prêtre copte qui dit sa messe à Saint-Roch. Dans une lettre¹, il exalte sa joie «de parler la langue de (ses) chers Aménophis, Ramsès, Thoutmosis». L'expression est à retenir: *parler*, donc exprimer en sons; *la langue*, ce qui signifie bien à ses yeux l'assimilation du copte et de l'égyptien ancien; *ses chers pharaons*, qui l'intéressent par-dessus

tout. Il pousse, en effet, jusqu'à la pratique et avec le même enthousiasme: «*Je suis si copte que, pour m'amuser, je traduis en copte tout ce qui me vient à la tête; je parle copte tout seul, vu que personne ne m'entendrait. Après cela, j'attaquerai les papyrus et, grâce à mon héroïque valeur, j'espère en venir à bout. J'ai déjà fait un grand pas*». C'est peut-être encore bien de son âge, mais cela devient sérieux: en avril 1809, à 19 ans, il s'est composé une grammaire copte, fruit de ce qu'il a appris dans Kircher, des leçons qu'il a suivies et de ses propres observations². Il semble qu'elle fasse partie du fond de ses manuscrits à la Bibliothèque Nationale. Il continuera à la refondre en l'augmentant, puisque, en 1817 (il aura 27 ans), elle aurait atteint les dimensions de quatre volumes in 4^o, mais elle semble être restée inédite³.

Bien plus tard, cet enthousiasme ne s'est pas éteint, mais prend une nouvelle expression lorsqu'il aborde à la terre d'Égypte. D'Alexandrie, le 23 août 1828 — il a alors 38 ans —, dix jours après y avoir mis le pied pour la première fois, il écrit à son frère: «Je supporte la chaleur on ne peut mieux; il semble que je suis né dans le pays, et les Francs (*sic*) ont déjà trouvé que j'ai tout à fait la physionomie d'un Copte. Ma moustache, noire à plaisir et déjà fort respectable, ne contribue pas mal à m'orientaliser la face ...»⁴.

Dans son «Discours d'ouverture du cours d'Archéologie au Collège de France (10 mai 1831), qui servira de préface à sa *Grammaire Égyptienne*, parue en 1836, il affirme sa «pleine conviction que la langue égyptienne antique ne différait en rien d'essentiel de la langue vulgairement appelée *copte* ou *cophte*; que les mots égyptiens écrits en caractères hiéroglyphiques sur les monuments les plus antiques de Thèbes et en caractères grecs dans les livres coptes ont une valeur identique et ne diffèrent en général que par l'absence de certaines voyelles médianes omises, selon la méthode orientale, de l'orthographe primitive»⁵. Dans le cours de l'ouvrage, il formulait dans d'autres termes l'assertion: «Les Égyptiens devenus chrétiens abandonnèrent aussitôt leur écriture nationale et les hiéroglyphes cessèrent d'être employés. On substitua à l'écriture sacrée l'alphabet grec, accru d'un petit nombre de caractères phonétiques égyptiens représentant les articulations étrangères à la langue grecque. Cet alphabet des Égyptiens chrétiens est connu sous le nom d'alphabet

copte»⁶. En dépit de l'inexactitude sur une substitution effectuée au pied levé et par les chrétiens de l'alphabet grec au système graphique égyptien, l'opinion de Champollion n'a pas varié: le copte dérive de l'égyptien ancien et la race est la même.

L'enthousiasme est ainsi né chez lui de l'ouverture qu'il devine dans le copte vers le déchiffrement des hiéroglyphes.

II. LE CHEMIN PARCOURU AVANT CHAMPOLLION JUSQU'À CETTE IDENTIFICATION

L'identification à travers les signes entre parler copte et parler égyptien, qui semble avait été perçue d'emblée par Champollion, apparaît chez lui comme une révélation dès ses premiers contacts avec le copte. Car les dernières arches du pont n'étaient pas posées avant lui. Il n'est que de voir le chemin parcouru jusqu'à lui.

Athanase Kircher, en 1643, a eu, comme le montre bien Madeleine V. David, «le mérite d'avoir ouvert une porte, mais aussi le démerite d'avoir sur le champ refermé celle-ci en affirmant la qualité purement symbolique des figures hiéroglyphiques»⁷. Ne voyant dans les hiéroglyphes que des symboles, il a explicitement rejeté le copte vers le grec, s'interdisant ainsi toute possibilité de rapprochement entre l'égyptien et le copte.

Son confrère jésuite et contemporain Ménestrier, connu pour sa science, avait opté pour l'interprétation contraire. S'appuyant sur Clément d'Alexandrie, il opinait pour la valeur littérale des signes hiéroglyphiques. Mais, pour ce qui concernait le copte, il se refusait, comme Kircher, à y voir la même langue que celle des anciens Égyptiens.

Un siècle après, un tournant se dessine: en 1746, Nicolas Fréret, membre de l'Académie Française, y fait une communication dans laquelle il émet l'hypothèse d'un rapport entre le copte et l'égyptien ancien, tant dans le vocabulaire que dans la grammaire. Mais il ne considère là que le langage en écartant l'écriture, car il reste fidèle à l'opinion de Kircher sur les hiéroglyphes, «purs symboles».

Une dizaine d'années après, vers 1755, le savant abbé Jean-Jacques Barthélemy, déclare comme Fréret, mais en renforçant l'assertion de son autorité d'orientaliste, que «le copte est la forme récente de

l'égyptien ancien», en s'appuyant sur leur parenté commune avec les langues sémitiques. A vrai dire, il ne s'engage guère pour le copte, en se bornant à noter que des mots égyptiens anciens y ont subsisté. Mais une observation nouvelle, qui n'est qu'une demi-mesure, n'en constitue pas moins un demi-pas en avant. C'est lorsqu'il se prononce le premier pour l'identité extérieure des signes hiéroglyphiques et des signes hiératiques, mais avec une distinction paradoxale entre les deux catégories: il réserve, en effet, une valeur d'idées (= de symboles) aux hiéroglyphes et une valeur de sons aux signes *hiératiques*. La position est illogique, elle n' imagine pas que les signes hiératiques reproduisent en les simplifiant les signes hiéroglyphiques. La seule valeur de sons pour les signes hiératiques est celle du copte grâce aux lettres grecques. Le pont est jeté entre l'écriture copte et une des écritures de l'Égypte ancienne. Il reste peu de chose pour que la dernière arche du pont atteigne la rive.

La Pierre de Rosette apporte une pierre importante à l'identification en cours. Elle n'a rien à dire sur l'hiératique, ni sur le copte, mais elle suggère par sa disposition que les signes hiéroglyphiques et les signes démotiques constituent respectivement des éléments linguistiques, donc des éléments de langage tout autant que le grec. De là les essais d'Akerblad et de Young, mais qui ont voulu transposer mécaniquement les signes grecs dans les signes égyptiens qui auraient dû y correspondre dans les cartouches royaux.

C'est là qu'intervient Champollion. Il transpose lui aussi, mais non pas de signe à signe; il procède de langue à langue ou plutôt de mot à mot et cette fois sans avoir à s'embarrasser d'une distinction entre signes hiératiques phonétiques et signes hiéroglyphiques symboliques.

Car, ainsi que l'a mis en valeur le Professeur Posener en 1972⁸, Champollion en 1821 dans son Mémoire à l'Académie «De l'écriture hiératique des Anciens Égyptiens», retrouve dans la Pierre de Rosette la filiation en ligne directe du démotique «solidaire de l'hiératique» par rapport aux hiéroglyphes et conclut à une survie d'hiéroglyphes — phonétiques, tout autant qu'il en existait de symboliques. Sans doute ce rapprochement qui était déjà dans son esprit entre le parler écrit en hiéroglyphes avec le parler copte écrit en lettres grecques trouvait là pour lui son application dans un texte hiéroglyphique dont il pouvait

confirmer la traduction à la fois par le grec et par les mots coptes qu'il connaissait déjà. Tout va le lui garantir à mesure. C'est l'une des vues géniales qui lui ont permis de partir de bases solides pour le déchiffrement des hiéroglyphes.

TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DES OPINIONS SUR L'ÉCRITURE DE L'ANCIENNE ÉGYPTE DEPUIS LE XVII^e SIÈCLE

En haut des colonnes, de gauche à droite :

- Hiéroglyphes = purs symboles
- Hiéroglyphes = symboles d'un mot prononçable
- Hiéroglyphes = lettres
- Hiéroglyphes = soit symboles soit sons
- Hiératique = purs sons
- Hiératique = soit symboles soit sons
- Copte = grec
- Existence d'une grammaire copte
- Existence d'un vocabulaire copte
- Écriture et parler coptes

Sur les côtés

- Kircher
- Ménestrier
- Fréret
- Barthélemy
- Champollion

Le signe + marque l'option du savant dont le nom est situé sur la même ligne horizontale pour l'opinion exprimée au sommet des colonnes dans lesquelles ce signe figure.

	Hiérog. purs symboles	Hiérog. symboles d'un mot prononçable	Hiérog. lettres	Hiérog. st symbol st sons	Hiératq. purs sons	Hiératique st symbol st sons	Copte = Grec	Gramm. copte	Vocabulaire copte	Ecriture et parler coptes	
Kircher	+	-	-	-	-	-	+	-	-	-	Kircher
Ménestrier	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	Ménestrier
Fréret	+	-	-	-	-	-	-	+	+	-	Fréret
Barthélemy	+	-	-	-	+	-	-	-	-	-	Barthélemy
Pierre Ros.	-	+	+	+	+	+	-	+	+	+	Pierre de Rosette
Champollion	-	+	+	+	+	+	-	+	+	+	Champollion

III. L'APPLICATION DE CETTE IDENTIFICATION À L'USAGE QU'EN FERA CHAMPOLLION

De cette dérivation du copte par rapport à l'égyptien ancien, il fera une méthode d'enseignement, qui consiste à faire précéder l'étude de l'égyptien ancien par celle du copte. Ainsi l'exprime-t-il dans sa Grammaire Égyptienne en ce qui concerne le vocabulaire: «C'est naturellement, écrit-il, de cet alphabet copte que nous userons désormais, soit pour les transcriptions des mots égyptiens écrits primitivement en hiéroglyphes phonétiques, soit pour faire connaître les mots égyptiens, dont les hiéroglyphes mimiques, figuratifs et symboliques étaient les équivalents habituels»⁹.

Il y a des chances, en effet, qu'il s'en soit servi dans l'enseignement qu'il a lui-même donné. Pris comme il l'était par ses travaux tant de déchiffrement que de documentation, il semble que celui-ci ait été très restreint. Deux de ses élèves sont connus. Le premier est, de 1822 à 1824, le Comte Louis de Vaucelles¹⁰. A cette dernière date, en effet, celui-ci envisage avec Champollion un voyage de concert en Égypte, estimant qu'il en a assez appris pour la prospection et l'identification des monuments sur place. En raison d'une visite préalable à Turin que Champollion voulut entreprendre au Musée de Turin, l'élève le fera seul en 1826 et en publiera les résultats en 1829, donc avant même son maître¹¹. Le second élève de Champollion est Ippolito Rosellini, conservateur toscan à Pise, sur recommandation du Grand-Duc de Toscane. En fait c'est sur la suggestion de Champollion lui-même que l'intéressé, en tant que professeur de langues orientales à Pise depuis 1824, lui est confié en vue de conduire une délégation toscane en Égypte en 1828 et de se joindre à la mission du savant français. Celui-ci répond au Grand-Duc le 3 mars 1827: «—Tout en s'occupant d'hébreu et d'arabe, M. Rosellini ne négligera point les études égyptiennes ... Je mets à sa disposition tous mes travaux manuscrits et la totalité des documents que j'ai pu rassembler. *Je lui enseigne de la langue copte ou égyptienne, qui sert de base et de moyen d'avancement dans l'étude des hiéroglyphes, et la grammaire que j'ai rédigée le fera*

facilement pénétrer dans le génie de cette langue, si simple et si originale à la fois, mais qu'on s'était complu à croire si difficile et si compliquée, faute d'en saisir la marche analytique»¹². Là encore, il faut le remarquer, Champollion s'en tient au vocabulaire en ce qui concerne l'aide apportée par le copte à l'étude de l'égyptien ancien : la suite de sa phrase sur la grammaire ne peut que désigner sa Grammaire Égyptienne comme moyen de pénétrer le génie d'une langue dont on n'avait pas saisi «la marche analytique».

C'est que cette méthode, il l'avait employée pour lui-même dès les débuts et il ne s'en départira pas tout au long de sa recherche. Il suffit de parcourir le fonds Champollion à la B.N.¹³ comme le recueil de ses lettres publié par H. Hartleben pour constater qu'il double automatiquement de mots coptes les mots égyptiens qu'il cite, que ceux-ci soient isolés ou réunis en énoncés (fig. 1). Il fournit même à son correspondant des tableaux comparatifs (fig. 2).

Aussi le voyons-nous recommander instamment l'acquisition de manuscrits coptes aux divers gouvernements qu'il intéresse à ses projets concernant les monuments pharaoniques. En juin 1824, c'est au Ministre de l'Intérieur à Turin qu'il écrit après avoir pu étudier la collection Drovetti : «Quant aux manuscrits coptes, l'état déplorable dans lequel se trouvent ceux écrits sur papyrus exigerait un examen attentif. Il serait indispensable de faire une copie exacte des plus importants d'entre eux, pour ne point être privé à jamais de ces textes, la plupart tirés des Livres Saints, et qui se recommandent à l'attention des amis des sciences comme ayant conservé jusques à nous le précieux dépôt de la langue écrite des anciens Égyptiens»¹⁴. Sa pensée n'a pas varié dans le «Mémoire sur un projet de voyage littéraire en Égypte proposé au roi (de France) en 1827, dans lequel il mentionne au n° 18 : «On désire depuis longtemps que des personnes instruites dans les langues orientales visitent les couvents des lacs de Natron et de la Haute Égypte et examinent les livres coptes ou autres que renferment les bibliothèques des moines chrétiens, lesquelles peuvent contenir des ouvrages importants. Cette visite pourrait être faite avec soin pendant le voyage et il serait facile peut-être d'acquérir des manuscrits importants à peu de frais»¹⁵.

Dans cette perspective, il n'est pas étonnant que, toute sa vie, depuis qu'il avait entrepris l'étude du copte, Champollion ait poursui-

vi dans cette langue deux lignes de recherche. Le fonds de la B.N. contient un certain nombre de textes coptes copiés par lui avec parfois la traduction et une quantité de petites études se rapportant à des points de grammaire copte allant bien au delà de ce qu'il avait pu trouver chez Kircher, ainsi que des présentations de plus en plus poussées sur l'ensemble de la grammaire copte, préluant sans doute à cette grammaire copte qui, selon les dires de son frère, aurait disparu. Il ne faut pas non plus passer sous silence son Dictionnaire copte, assez avancé en 1829 pour qu'il écrive à son frère : «N'insiste pas trop quant au projet d'impression du Dictionnaire copte ... Je t'ai déjà dit que je n'avais pas le temps de le mettre en état de paraître»¹⁶.

IV. UNE SOURDINE À CES VUES DÉJÀ FÉCONDES

Après tout l'enthousiasme auquel Champollion nous a fait assister chez lui pour le copte, deux déclarations à la suite de son voyage en Égypte ne vont pas sans choquer.

De Ouary-Halpa, il écrit à son frère le 1^{er} janvier 1829 : «Nous avons quitté Ibsamboul le 28 (Décembre 1828) au matin. Vers midi, je fis arrêter à Ghebel-Addeh, où est un petit temple creusé dans le roc. La plupart de ses bas-reliefs ont été couverts de mortier par des chrétiens qui ont décoré cette nouvelle surface de peintures représentant des saints et surtout saint Georges à cheval : mais, moi qui étais venu voir des saints plus anciens, je parvins à constater, en faisant sauter le mortier, que ce temple avait été dédié à Thoth par le roi Horus, fils d'Aménophis-Memnon, et je réussis à faire exécuter les dessins de trois bas-reliefs fort intéressants pour la mythologie»¹⁷.

Sur un tout autre sujet, celui de la race copte, voici un passage d'une notice qu'il a fait remettre au Vice-Roi d'Égypte, Méhémet-Aly, et qui est datée du 29 novembre 1829 : «Les premières tribus qui peuplèrent l'Égypte, c'est-à-dire la Vallée du Nil, entre la catatacte d'Osouan et la mer, venaient d'Abyssinie ou du Sennâar ... (impossible de dater, continue-t-il) ... Les anciens Égyptiens appartenaient à une race d'hommes tout à fait semblables aux *Kennous* ou *Barabras*, habitants actuels de la Nubie. On ne retrouve dans les *Coptes* d'Égypte aucun des traits caractéristiques de l'ancienne population égyptienne. Les

Coptes sont le résultat du mélange confus de toutes les nations qui, successivement, ont dominé sur l'Égypte. On a tort de vouloir retrouver chez eux les traits principaux de la vieille race»¹⁸.

La première observation du prince des égyptologues semble empreinte de quelque ironie sur les saints chrétiens peints par les Coptes à Ghebel-Addeh : ce ne serait pas autrement étonnant à cette époque chez un Français. Ce ne peut néanmoins être le cas, s'agissant de Champollion. Aucun doute n'est permis à la lecture de ses lettres où sa sensibilité chrétienne profonde sourd fréquemment et librement¹⁹. Simplement il souligne par hyperbole sa recherche prioritaire : celle de figures et d'inscriptions pharaoniques. Le grave néanmoins est qu'elle se montre ici exclusive en matière archéologique et qu'il n'hésite pas à «faire sauter le mortier» que les Coptes avaient superposé aux restes pharaoniques et qu'ils avaient couvert «de peintures représentant des saints et surtout saint Georges à cheval». Le mortier dont il parle n'est que la «mouna» traditionnellement employée en Égypte pour offrir une surface de plâtre aux peintures à fresco jusque dans la période copte et facile, en effet, à dégager de son support. Le ton qu'il emploie marque bien peu de reconnaissance aux Coptes pour avoir, inconsciemment peut-être (encore que ce ne soit pas certain), mais effectivement et efficacement sauvé de la destruction, pour la plus grande satisfaction du grand savant, les «saints plus anciens» qu'il était venu voir. On peut regretter aujourd'hui qu'il ait eu une vue si courte des choses, attribuable évidemment à une passion, quasi aveugle à tout le reste, pour l'époque pharaonique.

Cet ostracisme inconscient à l'égard des Coptes se traduit dans la seconde réflexion, qui dénie tout rapport entre ceux-ci et «l'ancienne population égyptienne». On s'explique mal une telle assertion sous sa plume. Elle contredit celle, citée précédemment, où il attribue aux «*Egyptiens* devenus chrétiens» la substitution d'une écriture à une autre et son éloge des textes coptes «ayant conservé jusqu'à nous le précieux dépôt de la langue écrite des anciens Égyptiens», sans prendre garde à l'invraisemblance du phénomène qui séparerait l'origine d'une langue et celle de ses usagers, même tardifs. Faut-il finalement y voir une remarque écrite à la hâte ou sous le coup de l'agacement à rencontrer un obstacle le séparant de la vue directe de ses chers hiéroglyphes?

CONCLUSION

Il faut conclure en caractérisant la nature du regard que Champollion porte sur la réalité copte.

L'intérêt des manuscrits coptes de la Bible, les seuls jusqu'alors connus de la littérature copte, ne lui a pas échappé. Il le souligne et y insiste auprès des autorités tant piémontaises que françaises.

Quant au reste, c'est-à-dire à la valeur de la langue et des textes coptes par rapport à la langue égyptienne, ce regard est favorable, mais ne l'est que partiellement et, dans une certaine mesure, il reste partial.

Apparemment partial, car il n'a pas réellement creusé jusqu'à l'origine de la communauté copte. S'il la confond explicitement avec des populations mouvantes et sans racines en Égypte, c'est, semble-t-il, dans une boutade, que contredit son opinion première et profonde. Il n'a pas davantage soupçonné la valeur d'art ou simplement de documentation iconographique des peintures figuratives coptes, alors qu'il a saisi l'intérêt des manuscrits coptes bibliques et patristiques. Mais il était pressé par l'objet de sa recherche fondamentale, qui était pharaonique : au service de celle-ci il a mis toutes ses forces, les épuisant avant l'heure en obtenant des résultats stupéfiants par leur richesse accumulée en si peu de temps au prix forcé de sacrifices, dont certains monuments coptes ont fait les frais.

Aussi son regard n'embrasse-t-il qu'une part de la réalité copte, celle qui va à son dessein le plus urgent : la langue. Il est certain que celle-ci, à la différence de l'art copte, en tous cas infiniment plus, constituait et constitue un pont jeté sur une rive d'une tout autre étendue et profondeur de champ.

Peut-être même faudrait-il suggérer qu'il était plus sensible aux problèmes de langue qu'aux prestiges de l'art. Car de la langue copte il retiendra, en plus de l'aide qu'il y a positivement et d'enthousiasme recherchée pour déchiffrer les hiéroglyphes et la langue qu'ils véhiculent, une méthode d'enseignement de ceux-ci. Il sera suivi sur ce point, non tant de façon systématique et scolaire, que pour l'étude scientifique des états de la langue parlée en écrite en Égypte sous les pharaons. A-t-il vu aussi loin? Du moins est-ce chez lui implicite. Dans la même mesure où le déchiffrement des hiéroglyphes et, par là, de l'hiéroglyphique,

contient implicitement les progrès de la linguistique dans l'approfondissement de la langue égyptienne ancienne, de même l'idée d'utiliser la langue copte pour pénétrer l'égyptien ancien reconnaît implicitement la valeur de cette langue pour toute recherche dans cette direction.

Tels sont, avec des limites attribuables à l'époque comme à la poursuite passionnée d'un but considérable, mais particulier, les vues de Champollion sur le copte et ce qu'il a su le premier en dégager: la correspondance de l'écriture copte avec l'écriture égyptienne ancienne et, par suite, *des deux parlars* n'en formant qu'un seul à des stades différents.

On ne peut que rendre hommage et le plus grand à cette pertinence de jugement et de recherche, qui aura ressuscité en une extrême brièveté de temps, dans ses traits essentiels et déjà approfondis, une civilisation morte depuis deux mille ans.

NOTES

1. Madeleine Pourpoint, *Champollion et l'énigme égyptienne*. Paris, Cercle Français du Livre, 1963, p. 36.
2. Hermine Hartleben, *Champollion: sein Leben und sein Werk*. Berlin, Weidmann, 1906, p. 125.
3. Id., *ibid.*
4. Id., *Lettres de Champollion le Jeune*, 2 vol., Paris, Leroux, Bibliothèque Égyptologique 1909, II, p. 34.
5. Discours d'ouverture du cours d'Archéologie au Collège de France 10 Mai 1831, p. XVIII dans (6).
6. J.-F. Champollion, *Grammaire Égyptienne*, Paris, Firmin-Didot, 1836, p. 33.
7. Madeleine V. David, *Le débat sur les écritures et l'hiéroglyphe aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1936, p. 44, dont je suis l'excellent exposé pour cette partie.
8. Comptes-Rendus de l'Académie des Institution et Belles-Lettres, 1972, p. 566-573.
9. J.-F. Champollion, *op. cit.*, p. 33 n° 64.
10. P. du Bourguet, *Le Comte de Vaucelles, pionnier de l'Égyptologie en Nubie*, Revue d'Égyptologie 14 (1962), p. 7-20.
11. H. Hartleben, *Lettres ... I*, p. 272.
12. Id. *ibid.*, p. 415.

13. Je saisis l'occasion de remercier ici Madame Monique Cohen, Conservateur en chef des Manuscrits Orientaux à la Bibliothèque Nationale, pour l'obligeance avec laquelle elle m'a admis à consulter ce fond.

14. H. Hartleben, *Lettres ... I*, p. 16.

15. H. Hartleben, *Lettres ... I*, p. 438.

16. Id., *ibid.*, p. 276.

17. Id., *ibid.*, II, p. 178.

18. Id., *ibid.*, p. 427-428.

19. Id., *ibid.* I, pp. 172, 196, 210, 223-229, 243, 323, 325, 335 (note) et II, pp. 43 et 389.

CHAMPOLLION ET LE PANTHÉON ÉGYPTIEN

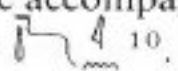
Jean YOYOTTE

En préambule au joli traité dans lequel il s'attache à réduire la contradiction qui semble s'établir entre l'évidente pluralité des divinités égyptiennes et l'affirmation, dans les textes, du caractère «unique» de beaucoup d'entre elles — *Der Eine und die Vielen* —, le Professeur Erik Hornung a sobrement retracé l'histoire des thèses selon lesquelles l'Égypte aurait connu le monothéisme, primitif selon les uns, conçu progressivement par de sages penseurs selon d'autres. Hornung a prudemment fait débiter sa rétrospective vers le milieu du siècle dernier, avec l'œuvre d'Emmanuel de Rougé le quel, dit-il, «a fait jaillir en France une nouvelle et durable floraison, après la période de stagnation qui suivit la mort prématurée de Champollion»¹. Selon Rougé et ses disciples, la religion pharaonique aurait vécu originellement la foi en un Dieu et ce «fond sublime et persistant» n'aurait jamais été totalement oblitéré par les formes et les pratiques polythéistes. Cent cinquante ans après l'arrêt des travaux de Champollion, remontant à la source de notre discipline, recherchons quelles furent les idées de son fondateur concernant la croyance de la «nation égyptienne» et considérons avec quels moyens d'information, à travers quelles péripéties et dans quelle conjoncture culturelle il conçut et illustra ces idées.

Sitôt posés dans la *Lettre à Monsieur Dacier* (septembre 1822), les principes qui lui permettraient de lire les textes hiéroglyphiques, Champollion le Jeune, assuré qu'il «tenait l'affaire», se lança fougueusement dans l'exploitation des textes et figurations pour comprendre et faire connaître la véritable Égypte ancienne: son histoire, son organisation sociale, ses arts et, bien sûr, sa religion. Du panthéon

de l'Égypte, philosophes et antiquaires avaient beaucoup discuté durant le Siècle des Lumières, à partir des auteurs grecs et latins et aussi de quelques monuments parvenus de l'Antiquité proprement égyptienne². Qu'on relise, par exemple, les commentaires dont un Montfaucon (1719) ou un Caylus (1752-60) avait entouré le maigre corpus des objets pharaoniques alors connus: on constatera à quel point les savants étaient inaptes à saisir les croyances et dévotions de l'antique vallée du Nil. Statues, statuettes, dessins gravés ou peints étaient pêle-mêle tenus pour des «sujets hiéroglyphiques». Certains membres de l'Expédition d'Égypte en étaient juste venus à discerner les représentations des légendes qui les accompagnaient³. Pour et par Champollion, il devenait possible de lire l'écriture et de traduire la langue de ces légendes. Dans le *Précis du système hiéroglyphique* (1823-24) où il en administrait les preuves, le déchiffreur identifiait rigoureusement le mot *nouté*, «dieu»⁴, reconnaissait les déterminatifs caractérisant les noms divins⁵ et retrouvait ces théonymes comme composants de nombreux anthroponymes que faisaient connaître par ailleurs des auteurs et des papyrus grecs⁶. Le chapitre V du *Précis* appliquait son «alphabet phonétique» aux noms de nombreuses divinités. Il y était démontré que ces noms pouvaient avoir été notés non seulement *phonétiquement* mais aussi *figurativement* et on croyait pouvoir isoler une tierce manière de les écrire «*symboliquement*, par l'image d'un ou de plusieurs objets physiques avec lesquels le dieu était directement ou indirectement en rapport, d'après les idées propres à la nation égyptienne»⁷. Depuis, il a été amplement confirmé que les théonymes étaient effectivement rendus, soit de façon phonétique (au moyen de phonogrammes suivis d'un déterminatif général ou particulier), soit de manière idéographique (au moyen d'une image ou d'un emblème miniaturisé du dieu). Les exemples donnés à l'appui du troisième mode de notation n'étaient pas bons⁸. Des notations qu'on pourrait dire «*symboliques*» des noms divins existèrent bien, mais nous savons qu'elles ne se généralisèrent que tardivement sous la forme de «jeux d'écriture». Au moins doit-on accorder au premier connaisseur des hiéroglyphes une prescience intuitive des virtualités théologiques de cette écriture sacrée⁹.

Champollion avait bientôt repéré que les images des dieux et des

déeses étaient sans cesse accompagnées de formules commençant par le seul et même groupe  10.

«J'obtins alors, par l'étude attentive de tous les monuments égyptiens qu'il m'a été possible d'examiner, une série très étendue de noms propres hiéroglyphiques de divinités égyptiennes [...]. Cette recherche m'a fourni d'importantes notions sur le matériel du culte égyptien; elle m'a conduit à déterminer le rang hiérarchique de chacun des personnages figurés sur les monuments de l'Égypte; enfin je me suis convaincu du peu de succès avec lequel on a jusqu'ici appliqué aux représentations de dieux sculptées sur les temples ou peintes sur les caisses de momies, les noms de divinités égyptiennes que nous ont transmis les auteurs grecs et latins. Les résultats généraux de cette étude seront en partie consignés dans le recueil que je publie sous le titre de *Panthéon égyptien*»¹¹.

De fait, en juin 1823, sept mois après la fameuse *Lettre à Dacier* et tandis que Champollion achevait le *Précis*, la maison Didot diffusait un prospectus annonçant la parution, par livraisons, d'un «*Panthéon égyptien, collection de personnages mythologiques de l'ancienne Égypte, d'après les monuments, avec un texte explicatif par M. J[ean]-F[rançois] Champollion le Jeune et les figures d'après les dessins de M. L[éon]-J[ean]-J[oseph] Dubois, in 4°*»¹². Le déchiffreur était donc pressé de produire un traité de la religion égyptienne ou, plus précisément, un exposé raisonné de sa théologie, s'exprimant dans une iconographie authentique et dans des textes indigènes, théologie formant l'assise doctrinale des croyances propres aux sujets du pharaon. La publication de cette monographie, objectif prioritaire de Champollion dès 1822 et qui le demeura jusqu'au bout, allait se faire contre vents et marées. L'entreprise était spécialement ardue, techniquement et scientifiquement.

Techniquement: l'édition requérait une collaboration étroitement coordonnée entre Champollion et l'excellent J. J. Dubois, ce dessinateur dont la réputation d'archéologue et de conservateur a été opportunément rétablie par M^{lle} Monique Kanawati¹³. Champollion sélectionnait un modèle — dessin inédit, gravure publiée, original antique —, indiquait les variantes hiéroglyphiques, voire hiératiques, du nom divin et précisait les teintes à poser, notamment lorsqu'il s'agissait de doter d'une enluminure dogmatiquement fiable une figure connue par un original dépourvu de couleur¹⁴. Champollion l'aîné, à cause des voyages de Champollion cadet, dut bientôt servir,

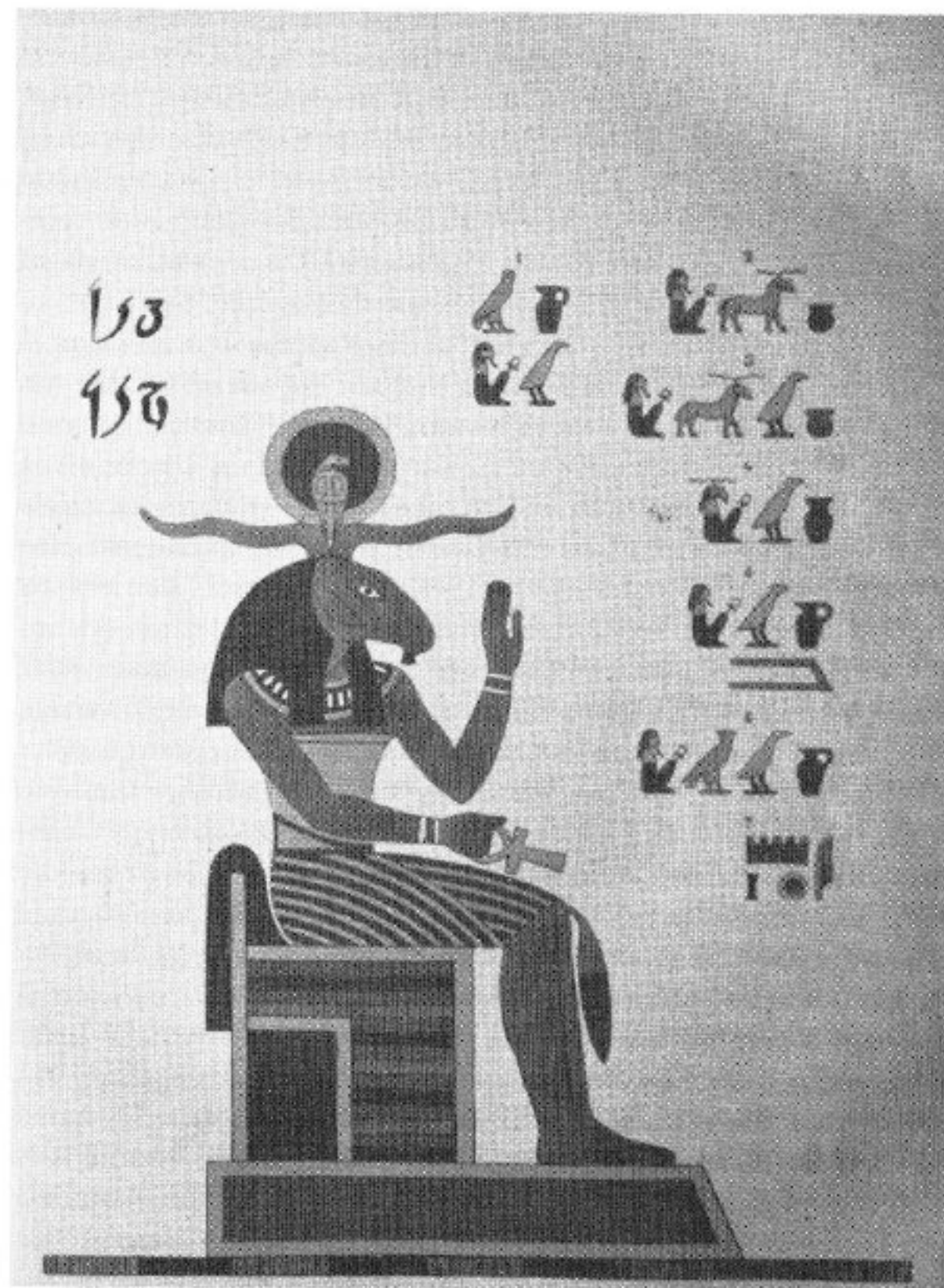


Fig. 1. — *Panthéon égyptien*, pl. 3: «Nef, Nouf (Cneph, Chnouphis, Chnoubis, Ammon-Chnoubis)», en fait le dieu Khnoum encore confondu avec Kneph (Kematef) et Ammon.

par correspondance, de coordinateur entre celui-ci, J.-J. Dubois et Didot l'éditeur¹⁵. Graveurs, aquarellistes, correcteurs auraient donc une forte besogne à abattre pour que sorte une livraison.

Scientifiquement: le commentateur voulait faire œuvre de synthèse, produire une théorie complète, élaborée dans ses lignes directrices, achevée dans ses conclusions majeures: «explications» globales du panthéon dûment hiérarchisé, incluant lectures des théonymes, compilation de leurs variantes et mise en place motivée des «personnages mythologiques» à l'intérieur d'un système théologique. Cette taxinomie, comme la sémantique que l'auteur allait appliquer aux images et aux textes, il ne les a mises en œuvre au départ que sur un nombre très limité de documents. On ne dira jamais assez combien peu nombreuses étaient les sources égyptologiques dont disposa Champollion durant ses premières années de recherche. Les gravures du siècle précédent, la Description de l'Égypte et certains explorateurs plus récents fournissaient, des temples, reliefs et statues, des dessins souvent imprécis et franchement inexacts pour ce qui est des inscriptions. On voit Champollion s'en contenter à l'occasion pour constituer et expliquer son *Panthéon*, mais rechercher attentivement une information meilleure dans les dessins que lui rapporte Nicolas Huyot, dans les fac-similés coloriés que publie Belzoni du tombeau d'«Ousireï» (Séthi I), dans ceux, pareillement coloriés, que Lord Belmore diffuse des stèles qu'il a rapportées de sa croisière au bord du Nil. L'exégète du panthéon figuré collectionne, en effet, le plus grand nombre possible de variantes iconographiques susceptibles de révéler les fonctions et aspects des dieux, mais il les veut exactes dans le détail et est spécialement attentif à la symbolique des couleurs. En quête d'originaux, il a écrémé les quelques collections égyptiennes accessibles à Paris: le cabinet d'art et de curiosités qu'avait constitué à l'Abbaye-au-Bois l'Abbé de Tersan, les lots plus importants de P. P. Thédénat-Duvent et de J. B. L. Durand, tout le fonds, ancien ou récent, du Cabinet royal des Antiques, les derniers apports de Cailliaud, etc. Il s'informe aussi en province: l'image qu'il commentera, dès la pl. 18, d'une Hathor à tête de vache, il l'a tirée, précise-t-il, d'un «grand bas-relief qui appartient à M. Prunelle de Lierre et dont je dois un dessin très exact à l'amitié de M. Artaud, conservateur au Musée de Lyon»¹⁶.

Entre juillet 1823 et la fin de 1824, neuf livraisons parurent du *Panthéon*, soit 54 planches-couleurs et explications¹⁷. Puis les déplacements de Champollion vinrent entraver ce rythme de production intensif. Dubois demeurait accroché à Paris, tandis que son patron partait deux fois pour l'Italie, la première pour découvrir à Turin la collection Drovetti et explorer Rome, Naples et Florence (juillet 1824-novembre 1825), la seconde, via Grenoble, pour revoir la Péninsule et prendre possession à Livourne de la collection Salt (février-octobre 1826). Dans sa correspondance avec Champollion-Figeac, Jean-François revient périodiquement sur *Le Panthéon*, son souci. Ainsi, en date du 12 février 1825: «une grosse épine me tient encore le pied attaché à Turin, c'est le Panthéon, car il faut absolument la XI^e Livraison pour faire prendre patience. Tout cela m'occupe ici un temps infini, parce que je n'ai rien sous la main»¹⁸. La livraison X, terminée à Turin en octobre 1824, paraît en mai 1825; la XI^e, préparée en février 1825, paraît seulement au mois d'octobre suivant. Nouveau contretemps, et des pires: un brouillon de livraison que l'Ambassadeur de Sardaigne en France devait faire acheminer lui-même de Turin à Paris se perd en route¹⁹. La XII^e livraison n'apparaîtra pas en librairie avant juillet 1827. Depuis huit mois, les co-auteurs du Panthéon étaient accaparés par l'installation de la collection Salt au Palais du Louvre²⁰. Lorsqu'en juillet 1828, Champollion embarque pour Alexandrie, la livraison n° XIV (*sic*) vient de sortir. La XIII^e la suivra, mais en mars 1829 seulement. Le retour au Louvre (janvier 1830), la crise de Juillet, l'enseignement au Collège de France (1831), un surmenage croissant, une santé déclinante, l'effort ultime porté sur la *Grammaire* et le *Dictionnaire ... «l'Égyptien»* n'en oublie pas pour cela son vieux *Panthéon*: une XV^e livraison est encore diffusée en septembre 1831. La mort interrompt une publication sur un sujet qui lui avait paru d'intérêt prioritaire et qui, au long des années, dut prendre pour le cyclothymique qu'il était les formes d'une tâche sans fin et d'une découverte exaltante.

D'exaltantes découvertes, il en faisait, chaque fois qu'il établissait d'un nom divin une lecture plus exacte ou qu'il rencontrait une forme nouvelle. Il en fit des dizaines, lorsque le voyage à Turin amena brusquement un fantastique renfort à la cohorte des «personnages mythologiques»²¹. Pour ceux que rebute à la longue le polymorphis-

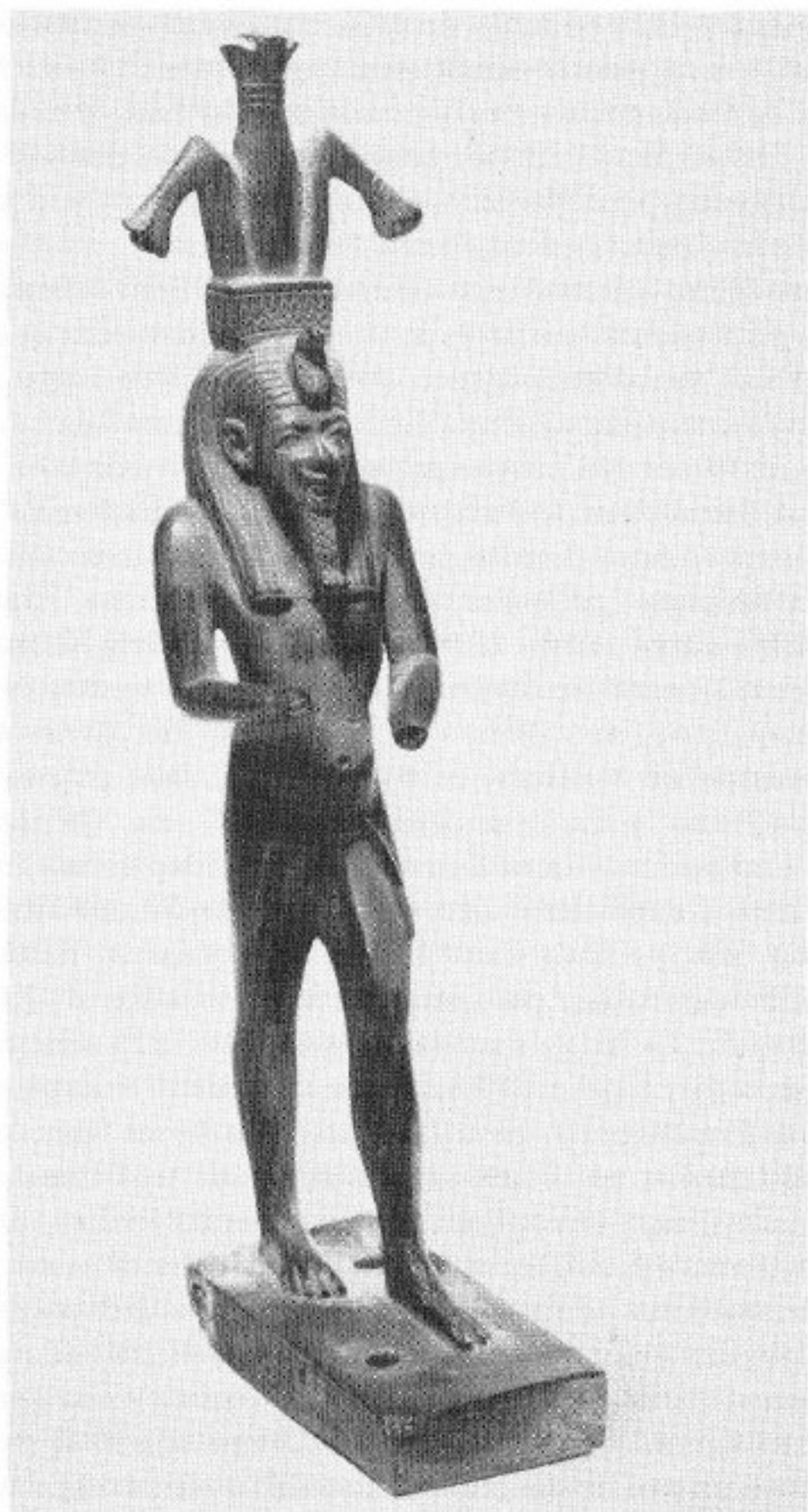


Fig. 2. — La statuette de bronze représentant «Chnouphis-Nilus», découverte par Champollion en juillet 1828. — Lyon, Musée des Beaux Arts (Cliché Association des Amis du Musée de Lyon).

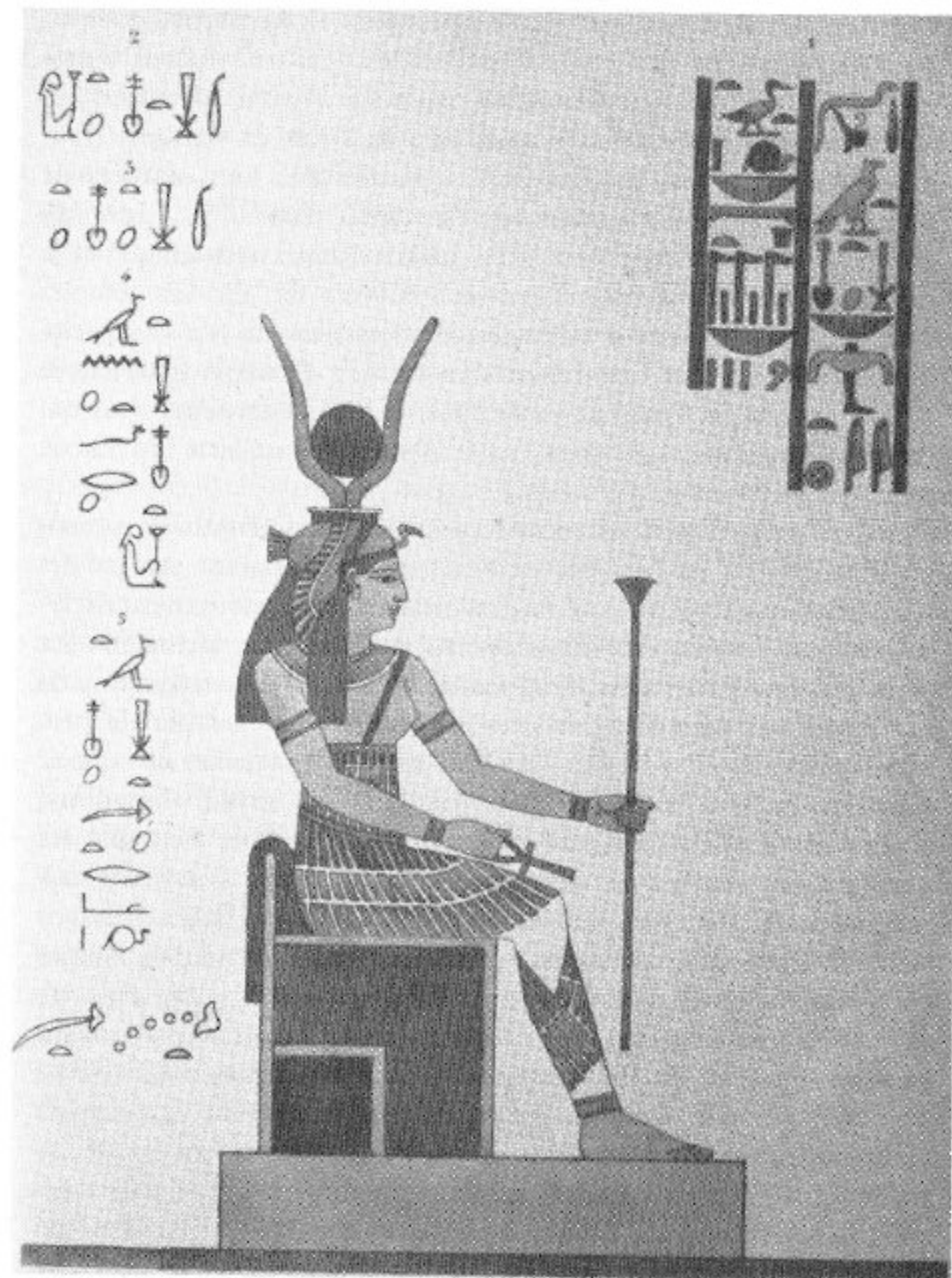


Fig. 3. — *Panthéon égyptien*, pl. 40: La déesse Tasonnoufê que Champollion rencontra à Ombos dans l'hiver 1828-1829.

me incessant des dieux égyptiens, la curiosité toujours réveillée de Champollion prodigue une leçon d'optimisme. A Livourne, inventariant les objets acquis de Salt, 7 avril 1826: «j'ai trouvé deux autres articles à faire pour le Panthéon égyptien et j'en ai trouvé les matériaux ici»²². De passage au Musée de Lyon, en partance pour Marseille et l'Égypte, 18 juillet 1828: «j'ai trouvé [...] une statuette de bronze, de 7 pouces de hauteur, représentant le dieu Nil [...]. Je la fais dessiner pour mon Panthéon. C'est jusqu'ici une chose unique et je suis bien aise de l'avoir rencontrée»²³ (voir fig. 2). Les temples d'Égypte et de Nubie réservaient à son émerveillement et à sa sagacité d'exégète bien d'autres nouveautés en matière d'iconographie sacrée et il eut encore le temps de caser dans sa XV^e et dernière livraison, certains dieux que son voyage lui avait fait connaître ou mieux comprendre (voir fig. 3)²⁴.

Le concours des circonstances accumulées fait du Panthéon, syncope, inachevé, un ouvrage déconcertant, parfois rebutant. Au gré des trouvailles qui révélaient de nouvelles lectures, de nouvelles effigies divines, de nouveaux collèges divins, les livraisons incluaient des planches complémentaires, destinées à être intercalées en fonction de numérotations complexes: la déesse «Neith», par exemple eut progressivement droit, de 1823 à 1825, à huit (*sic*) planches et notices, paginées de 6 à 6 *septies*! Contraint à un travail discontinu, Champollion allait de l'avant et enrichissait au fur et à mesure ses «explications» du fruit de ses progrès, sans s'attarder à de besogneux *corrigenda*, si bien que le même théonyme se trouve parfois transcrit de deux façons différentes au sein de l'ouvrage: ainsi, du dieu lunaire *Ooh-en-sou* de la pl. 14D qui trouve inopinément son nom exact de *Khons* à propos de la pl. 19A. Un autre type de complication pouvant troubler le lecteur est illustré, notamment, par la déesse «Sati». Le *Panthéon* présente d'abord une «Saté, Sati ou l'Héra égyptienne» dans laquelle nous reconnaissons, non sans étonnement, la déesse Maât (pl. 7-7B); plus bas nous retrouvons une personne identiquement dénommée et, là, il s'agit bien de la déesse Satis (pl. 19, 19A) que suit naturellement la déesse Anoukis, son habituelle associée (pl. 20, 20A). En confrontant la première édition du *Précis* (1824) et la seconde (1828), on constatera par quel raisonnement le déchiffreur avait, en cours de route, identifié exactement cette Satis-Héra que

mentionnait un texte grec de la Cataracte pour restituer ultérieurement son nom copte de *Tmé* à la figure personnifiant Vérité et Justice²⁵.

L'inachèvement de l'ouvrage et l'éparpillement de livraisons étalées, avec des retards croissants, au long de neuf années ont nui à la transmission du *Panthéon égyptien* jusqu'à nous. Le talent de J.-J. Dubois, cette sèche rigueur du trait et ces naïves juxtapositions de couleurs franches qui caractérisent en effet la polychromie religieuse des Égyptiens, motiva l'intérêt que des générations de curieux ont porté à son illustration. C'est, hélas, une des raisons qui expliquent pourquoi les bibliothèques conservent si peu d'exemplaires complets ou à peu près complets de cet ouvrage. Les planches enluminées flattaient l'œil des amateurs et, il y a quarante ans, on en retrouvait quelquefois, isolées ou par groupes disparates, vendues à la pièce chez les marchands de gravures et les bouquinistes des quais de Seine. L'érudition imposante qui apparaît dans les notices et maintes idées-forces que Champollion, à son ordinaire, exprime dans une langue prenante et bien coulée allaient tout de même retenir l'attention de ceux des gens instruits qui croyaient au bien-fondé de son déchiffrement. Durant un bon quart de siècle, il se trouva des spécialistes en science des religions pour consulter et citer le *Panthéon égyptien* de J.-F. Champollion et J.-J. Dubois... C'est d'ailleurs pour comprendre les interprétations édifiantes que le Chanoine Van Drival avait données, en 1850-51, des peintures ornant le double cercueil thébain conservé au Musée de Boulogne-sur-Mer²⁶ que j'ai dû examiner, analyser et méditer le *Panthéon égyptien* de Champollion et Dubois, ouvrage qui n'était auparavant pour moi qu'une curiosité pour bibliographes et bibliophiles. Les progrès accomplis entre 1850²⁷ et 1890²⁸ l'avaient en effet depuis longtemps déclassé, fait passer «en réserve», sort un peu injuste puisqu'avant la publication par Lanzzone du *Dizionario di Mitologia Egizia* (1881-1884), certains dessins de Dubois faisaient voir des documents qui n'étaient pas autrement reproduits (fig. 4-5)²⁹ et qu'on peut encore glaner ça et là dans le *Panthéon* des données peu connues et de bonnes références aux splendides cercueils polychromés que Champollion avait étudiés dans les collections parisiennes³⁰.

Les quelque quatre-vingt-dix «articles» publiés dans le *Panthéon*

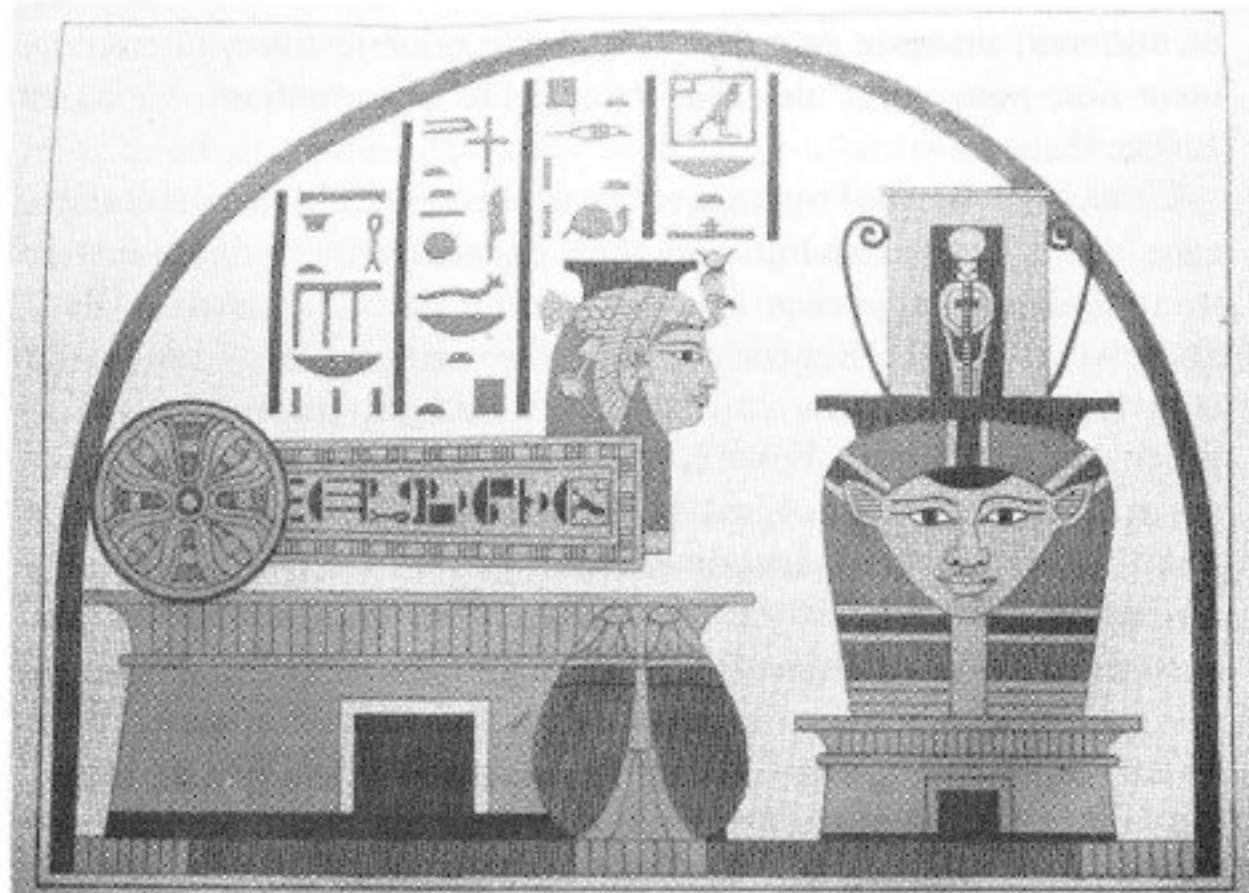


Fig. 4. — Panthéon égyptien, pl. 18A: Les emblèmes d'Hathor d'après une stèle copiée à Turin en 1824-1825.

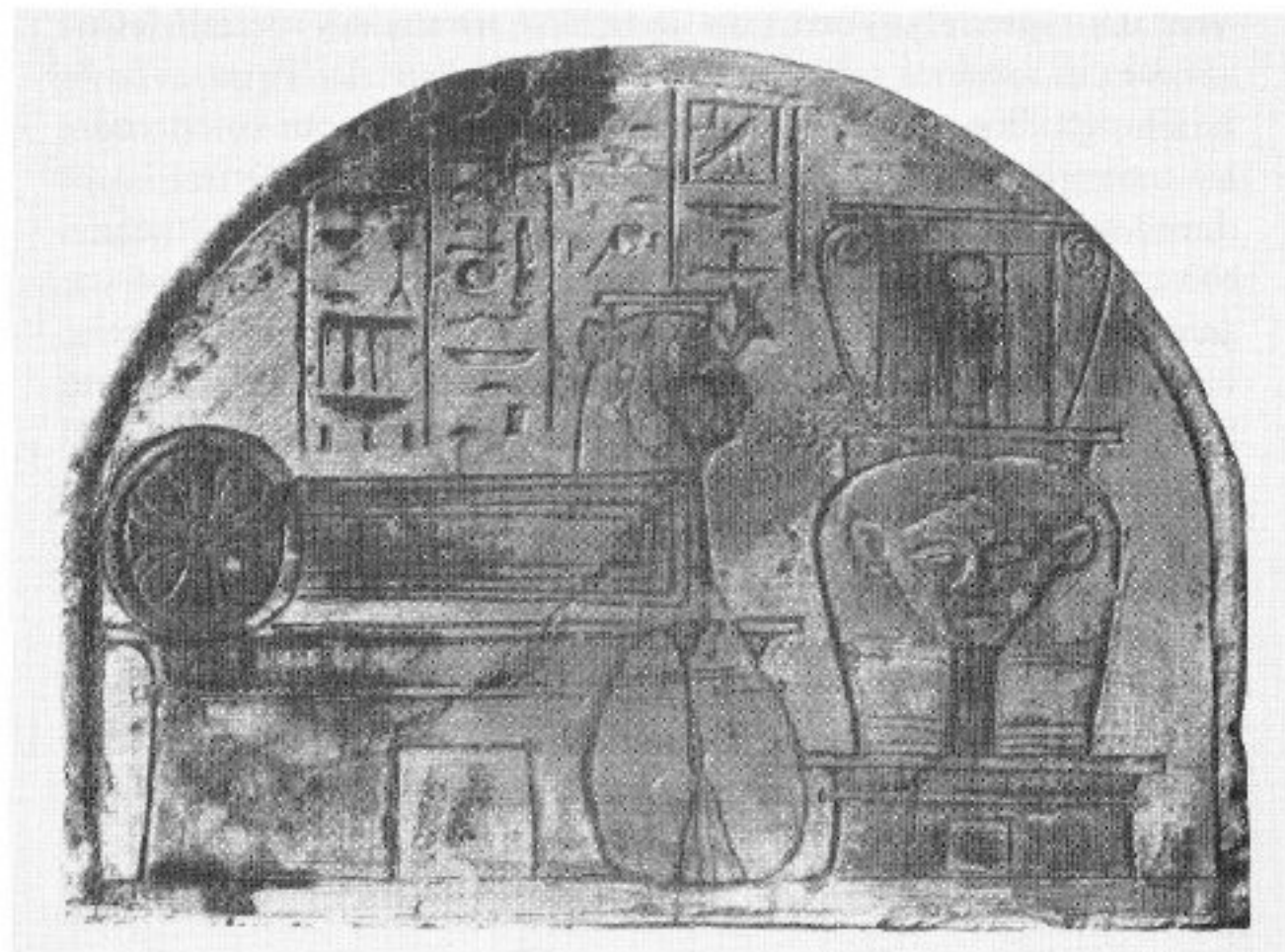


Fig. 5. — Stèle Turin Cat. 50027 (Cliché Museo egizio di Torino).

nous permettent de saisir les progrès empiriques par lesquels Champollion enrichit de lectures meilleures et de figures nouvelles son dictionnaire des divinités et ils confirment en même temps le sentiment que nous avons affaire aux éléments flottants d'une construction théorique rigoureusement bâtie dès le départ. Malheureusement, l'égyptologue primordial est mort à la tâche sans qu'il ait pu couronner son *Panthéon* par une conclusion incluant révisions et synthèse. Les pages qu'en 1839, Champollion-Figeac écrira sur les croyances dans *L'Égypte ancienne*³¹ reproduisent fidèlement, sans nul doute, les grandes conclusions de son frère en matière de théologie égyptienne, mais elles sont trop sommaires pour en représenter la synthèse approfondie, le maître, assistant et héritier spirituel de Champollion le Jeune ayant renoncé à dresser un organigramme un peu exhaustif du «système théogonique» inachevé. *A fortiori*, de nos jours, l'interprétation du *Panthéon* et des divers passages où Jean-François Champollion a traité de la religion demeure-t-elle un exercice difficile: la terminologie générale, les appellations des dieux et déesses, les traductions de textes, la dénomination des attributs sont étranges pour un égyptologue, conditionné et comblé par les cent cinquante années de progrès accomplis par les continuateurs du maître.

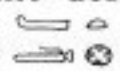
Assurément, Champollion avait correctement lu, dès 1822-1823 nombre de noms divins: Amon-Ra, Pthah-Sokar, Iôk, Hathor, Sobek, Phrê, Atoum, Montou (*Mandou*), Thot, Osiris, Isis, Horus, Harpochrate, etc., et plus tard quelques autres, Neith, Khonsou, Haroëris, Oph (*Opet*), Malouli, etc. Certaines lectures, moins familières, ne gênent pas trop du moment qu'on sait que le «système alphabétique» du déchiffreur, présupposant une multitude de signes homophones, l'avait empêché de saisir entièrement le fonctionnement des «déterminatifs» et de reconnaître l'existence de signes plurilitères: d'où *Hap-moou* pour $\begin{smallmatrix} \text{H} \\ \text{p} \end{smallmatrix} \begin{smallmatrix} \text{y} \end{smallmatrix}$ ³², *Net-phé* pour $\begin{smallmatrix} \text{N} \\ \text{w} \end{smallmatrix} \begin{smallmatrix} \text{t} \end{smallmatrix}$ ³³, *Thoré* pour $\begin{smallmatrix} \text{H} \\ \text{p} \end{smallmatrix} \begin{smallmatrix} \text{r} \end{smallmatrix}$ ³⁴. Le principe alphabétique et les insuffisances de sa documentation initiale lui firent transcrire *Nef*, *Nouf*, *Noum*, etc. le nom de Khnoum (grec Chnouphis, Chnoubis) et l'assimiler du coup à Kneph, forme ophidienne et primordiale d'Amon-Ra³⁵. Ce n'est qu'en 1829 qu'il put se rendre compte, que l'illustre «Mandou-Ré» était différent de l'obscur Mandoulis

(*Malouli*) de Nubie³⁶. La recherche méthodique des appellations hiéroglyphiques et des figurations égyptiennes de trois grandes personnalités divines dont l'*interpretatio graecae* avait fait, respectivement, un Héraclès, un Arès (*sive* Onouris) et un Typhon donna des identifications qui nous déconcertent. Notre Shou (lu *Djom*, ou *Sôou*, puis *Meui*) et notre Onouris (lu *Emphé*) furent d'abord tenus pour deux aspects de l'Héraclès égyptien³⁷. Par contrecoup, les variantes de l'actuel Bès se trouvèrent réparties entre cet Héraclès (Bès emplumé), l'Arès égyptien (Bès combattant) et l'abominable Seth-Typhon (Bès sans plumes)³⁸, cependant que le véritable Arès-Onouris devenait *Kneph* «qui tient dans ses mains la zone, ou cordon mystique»³⁹. Sous l'animal étrange notant Seth-Typhon, Champollion lut d'abord une variante de *Mandou* (Montou)⁴⁰, puis le nom d'un dieu appelé *Boré*⁴¹ ... En consultant les plus vieux ouvrages d'égyptologie, on rêve d'un répertoire qui permettrait d'interpréter les transcriptions et identifications proposées par le pionnier de notre science.

Souventes fois, évidemment, le génie de Champollion fit mouche. Il suffisait qu'une évidence philologique s'imposât à son esprit déductif ou qu'une documentation étoffée s'offrit à ses observations. Les interprètes précédents des cultes égyptiens avaient fait prévaloir, à la suite d'éminents auteurs anciens (Diodore, Ovide, Plutarque, Apulée) l'opinion qu'Isis n'était autre que *Luna* personnifiée⁴². Se référant à de moindres classiques (Ammonios, Spartianus) mais s'appuyant surtout sur les représentations des dieux lunaires et sur le genre masculin que la langue copte confère à l'astre nocturne, il démontre que «selon la doctrine véritablement égyptienne, la Lune était un *dieu*, une *essence mâle*, une divinité forcément distincte d'Isis ou de toute autre essence femelle» et, pour exprimer cette évidence, il caractérisera les différents aspects de ce dieu par le surnom de *Lunus*, barbarisme qui connaîtra une singulière fortune dans le jargon égyptologique⁴³. D'autre part, l'examen d'une série de tableaux funéraires, des stèles de bois en l'occurrence, vus à Paris, à Lyon, à Turin, au Vatican, révélèrent, entre autres personnages ignorés des Classiques, le dieu *Atmou* (Atoum) dont Champollion démontre l'identité avec *Phré* (Rê): «les deux points extrêmes de la course apparente du soleil, de l'Orient à l'Occident, se trouvent ainsi symbolisés sous les noms de Phré et d'Atmou»⁴⁴. Lorsqu'il visitera les hypogées de la Vallée des Rois, il

saisira pour l'essentiel et en divers détails le caractère des livres infernaux qui, écrira-t-il de Thèbes, contiennent «sous des formes emblématiques, tout le système cosmogonique et les principes de la physique générale des Egyptiens»⁴⁵.

Lorsque pour pénétrer ce «système» et ces «principes», tels que Champollion les reconstitua, un égyptologue va des images du *Panthéon* aux «explications», et *vice-versa*, il éprouve aujourd'hui, dans les premiers temps, pas mal de peine à s'y retrouver et si, pour préciser le tableau qu'il tente de dégager de ce livre inachevé, il se reporte à la liste des «images de divinités égyptiennes, classées suivant le rang que chacune tenait dans le système théogonique», dressée, en 1827, dans la *Notice descriptive des monumens égyptiens du Musée Charles X*, ses perplexités subsistent. Manifestement, le panthéon selon Champollion était fort différent de celui que décrit l'égyptologie actuelle, qu'il s'agisse du rapport entre des noms et des images ou des rapports des personnages divins entre eux.

Identification nominale des images: ainsi, les notices que le *Panthéon* consacre à Neith, l'Athéna égyptienne, commentent des reproductions où nous reconnaissons d'une part Mout (pl. 6 et 6ter), d'autre part Amenet (pl. 6 quinquies B), enfin Sekhmet, laquelle n'est autre que «Neith motrice et conservatrice» (pl. 6 quinquies A)⁴⁶. On rencontrera plus loin (pl. 23 et 23 a) deux planches montrant Neith, nommément désignée par son nom en hiéroglyphes, mais Champollion qui n'établira que tardivement la lecture, *Net*, de ce nom, commente ces figures comme des représentations de Bouto (notre Ouadjyt)⁴⁷ ... Le nom divin  que nous lisons *Behdety*, au terme de longs tâtonnements, fut d'abord transcrit *Thet* ou *Thôth* par Champollion et, que le dieu en question se présentât comme un disque uré, un disque ailé, un faucon ou un homme à tête de faucon, celui-ci était censé correspondre à «Thoth trois fois grand», autrement dit le Trismégiste, «le premier Hermès»⁴⁸. Même lorsqu'il aura amélioré en *Hat* la lecture du nom de notre Behdety⁴⁹, Champollion maintiendra que cette entité solaire et hiéracocéphale symbolisait «l'Hermès céleste, l'intelligence divine personnifiée» et qu'il convient de le distinguer de sa «dernière transformation» dont la personnalité et le nom sont notés par l'ibis, autrement dit «Thot deux fois grand, le


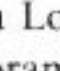
second Hermès qui n'était toutefois qu'une incarnation du premier, conseiller d'Isis et d'Osiris dans leur tâche civilisatrice»⁵⁰.

L'organisation en «système» de tous ces personnages? Consultons les articles initiaux du *Panthéon* et les premiers numéros de la *Notice du Musée* ... En simplifiant, disons qu'il y eut au commencement *Ammon-Ra*, *Noum* ou *Nef* (= Khnoum) criocéphale, *Ammon-mari* (litt. taureau)-*de-Sa-Mère* et *Horus-Ammon* (en l'espèce Min-Amon) qui sont autant de manifestations du demiurge suprême⁵¹. Cet être primordial étant par essence mâle et femelle, une Grande Mère en est l'«émanation» sous les noms et formes de *Neith*, *Thermouthis*, *Mouth*, *Sati*, etc.⁵² *Phthah*, autrement nommé *Phthah-Socharis* ou encore *Thoré*, est un Héphaïstos, né du susdit couple initial, «l'enfant chéri d'Ammon-Ra et de Neith»⁵³. *Phré*, le soleil est lui-même l'enfant de *Phthah* ... Au fil de commentaires qui se succèdent, s'enchevêtrent de livraison en livraison et qui trouveront leur écho, voire des amplifications, dans les écrits ultérieurs de Champollion (lettres d'Italie, 1824; lettres d'Égypte, 1828-1829), on se convainc qu'en matière de religion égyptienne, les conceptions de Champollion étaient résolument formées lorsqu'en 1823, il lançait la publication du *Panthéon*. Les différentes images que les monuments exhibent, coloriées et flanquées de titulatures en hiéroglyphes, qu'il s'agisse de «formes primitives», de «formes mystiques» ou d'«emblèmes vivants» (les animaux sacrés), procèdent en fait les unes des autres, moins par génération, au sens biologique du terme, que comme des «émanations», des «transformations», des «transfigurations», voire des «incarnations». Toutes ces formes se regroupent *horizontalement* en trois «ordres» ou «classes», chacune incluant plusieurs dieux aux formes et noms multiples et qui se démultiplient, sur deux ou trois générations, elles-mêmes diversifiées en formes et en noms. «La classe des plus anciens Dieux qui, au nombre de huit, formaient le plus haut degré de la hiérarchie céleste»⁵⁴ constituait le premier ordre et régissait le monde intellectuel. Ceux du deuxième ordre se manifestaient dans le «monde physique». Ancêtre demiurgique, *Ammon-Chnouphis* dominait le premier ordre. *Phré*, «forme visible d'Ammon dans le monde matériel» était «père de tous les Dieux du second ordre et aïeul de tous ceux du troisième», *Seb* (Geb) étant «le dernier des dieux de la seconde classe et le père de ceux de la troisième»⁵⁵. Ces derniers,

Haroëris, Osiris, Isis, Typhon, Nephthys, Thot comme deuxième Hermès, Anubis, puis Horus comptaient parmi les «formes ou transformations divines mises en contact avec le monde physique et descendues jusqu'à la nature humaine par la voie de l'incarnation»⁵⁶.

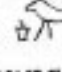
Certaines propositions viennent, comme on voit, structurer *verticalement* les relations entre les membres des trois classes. On a évoqué plus haut le cas des deux Hermès et situé *Phré* comme émanation du demiurge amonien dans le plan physique. Pareillement, *Seb* (Geb) désigne «la forme terrestre ou secondaire» du *Kronos* égyptien «dont la forme céleste ou primordiale» est adorée sous l'apparence terrifiante du crocodile *Sévek* (Sobek)⁵⁷. *Thoré* (Khépri) n'est qu'une forme mystique du *Phthah* primordial en tant qu'«ordonnateur du monde matériel»⁵⁸, le scarabée étant à la fois l'emblème de la génération et l'hiéroglyphe du monde physique⁵⁹. Parmi les divinités du premier ordre, la Mère céleste initiale se manifeste au moins deux fois: la déesse léontocéphale *Méréphtha* (i.e. Sekhmet «aimée de *Phthah*»)⁶⁰ qui est, certes, la même qu'Hathor, l'Aphrodite égyptienne, tout en étant la conjointe de *Phthah-Héphaïstos*, fils de l'Ammon initial, est une des formes de *Neith* = *Mouth* = *Thermouthis* = etc., compagne et partie intégrante du Père, Ammon. D'autre part, lirons-nous à propos de *Bouto*, «il est évident que, dans la théogonie égyptienne, il exista deux déesses qui eurent presque les mêmes attributs et presque le même nom, mais l'une considérée comme mère de *Phré* [...] appartenait incontestablement à la classe des plus anciens Dieux [...]; l'autre Déesse, en sa qualité de fille du Soleil était rangée parmi les divinités du second ou troisième ordre»⁶¹. La Mère léontocéphale «reparaît», en outre, «parmi les déesses de la seconde classe, associée sous le nom de *Tafné* [Tefnout] à l'Hercule égyptien»⁶². Cet Héraclès égyptien, *Djom* — il s'agit de *Shou-Onouris* — est manifeste dans le premier ordre et n'est qu'une forme de *Kneph* demiurge (*Amon/Khnoum* criocéphale)⁶³, mais, comme *Sôou*, fils du soleil, il devient «une des incarnations de *Kneph-Hercule* dans le second ordre des dieux égyptiens»⁶⁴. Pour Champollion théologien les représentations dites «panthées» sont alors d'une puissante richesse démonstrative par les combinaisons qu'elles proposent d'attributs nombreux et divers: elles expriment notamment la bisexualité de chaque dieu créateur et traduisent comment un dieu et son propre fils, en leurs

divers aspects fonctionnels et au niveau de chaque «classe», sont finalement une seule et même Divinité⁶⁵.

Ainsi, horizontalement, un nombre fini de dieux se diversifiait, dans le discours et l'imagerie, en plusieurs personnages mythologiques; verticalement, d'une génération à l'autre et de la première «classe» aux deux suivantes, chacun de ses «personnages» se diversifie à son tour. Cette grille symbolise une globalité, la totalité de l'Un initial qui, par un mouvement descendant crée les constituants physiques de la nature puis aménage la culture des créatures humaines. Les gloses de Champollion au sujet du dieu ithyphallique dont le nom exact est Min résumeront assez bien sa théorie générale. Dès 1823, Champollion avait bien reconnu que cette idole est identique, iconographiquement, à l'Amon-taureau-de-sa-mère, un Ammon générateur que les Grecs assimilaient à Pan⁶⁶; il avait aussi discerné que les Égyptiens identifiaient ce géniteur à Horus, fils d'Isis. Son opinion constante fut que le nom «Horus» était écrit à la fois par l'«épervier noté»  et par l'emblème ⁶⁷. Dans la Salle des Dieux au Louvre, l'actuel Min-Amon de nos traductions représentait «Horammon», et l'Amon générateur un «Ammon-Horus». De la sorte, «le dernier né dans la ligne directe des dieux terrestres» était «identifié avec Amon-Ra, le père et le roi de tous les dieux célestes. Cette forme symbolique d'Horus termine le cycle entier des émanations divines et se réunit à Amon, l'être premier qui en est et le point de départ, et l'unique foyer de ces émanations»⁶⁸. Le 31 décembre 1828, la découverte par ses soins à Ouadi-Halfah d'une stèle où Ramsès I faisait donation à Hor (*scil.* Min)-Ammon, tout uniment appelé «mari de sa mère», «fils d'Isis» et «seigneur des zones du monde» le confortait dans cette doctrine⁶⁹ et, le 10 février 1829, au terme de nouvelles réflexions nées dans le temple de Kalabsheh, il rédigeait un des développements les plus expressifs qui soient restés de Champollion, dialecticien *a priori* de la théologie égyptienne, enrichissant sa construction sur le terrain, loin des livres:

«C'est ici que j'ai découvert une nouvelle génération de dieux et qui complète le *cercle* des formes d'Ammon, point de départ et point de réunion de toutes les essences divines. Ammon-Ra, l'Être suprême et primordial, étant son propre père, est qualifié de mari de sa mère (la déesse Mouth), sa portion féminine renfermée en sa propre essence à la fois mâle et femelle, *Arsénothélus*; tous les autres dieux égyptiens ne sont que des formes de ces

deux principes constituants considérés sous différents rapports pris isolément. Ce ne sont que de pures abstractions du grand Être. Ces formes secondaires, tertiaires, etc., établissent une chaîne non interrompue qui descend des cieux et se matérialise jusqu'aux incarnations sur la terre, et sous forme humaine. La dernière de ces incarnations est celle d'*Horus*, et cet anneau extrême de la chaîne divine forme sous le nom d'Horammon l'*oméga* des dieux, dont Ammon-Horus (le grand Ammon, esprit actif et générateur) est l'*alpha*. Le point de départ de la mythologie égyptienne est une *Triade* formée des trois parties d'*Ammon-Ra*, savoir Ammon (le mâle et le père), Mouth (la femelle et la mère) et Khons (le fils enfant). Cette Triade, s'étant manifestée sur la terre, se résout en Osiris, Isis et Horus. Mais la parité n'est pas complète, puisqu'Osiris et Isis sont frères. C'est à Kalabschi que j'ai enfin trouvé la Triade finale, celle dont les trois membres se fondent exactement dans la Triade initiale [...]. Ainsi la Triade finale se formait d'Horus, de sa mère Isis et de leur fils Malouli, personnages qui entrent exactement dans la Triade initiale, Ammon, sa mère Mouth et leur fils Khons. Aussi Malouli était-il adoré à Kalabshi sous une forme pareille à celle de Khons [...]⁷⁰.

Le moteur de la théogonie se trouve dans le mouvement de l'Âme initiale. Les hiéroglyphes  désignant les béliers divins forment un «groupe symbolique exprimant l'idée Esprit, Âme, le *Bai* d'Horapollon»⁷¹. Toute représentation criocéphale d'Amon et de Khnoum qualifie le Zeus égyptien comme étant «l'Âme universelle»⁷² et, lorsqu'il commentait le rôle que *Pooh* (Iôh), le dieu lunaire assume de «directeur des âmes», Champollion affirmait:

«Les Égyptiens pensaient que les ames [*sic*] de tous les êtres qui peuplent l'univers n'étaient que des émanations directes de l'Âme par excellence, de l'Esprit éternel qui crée, maintient et gouverne les mondes»⁷³.

Champollion-Figeac résumait finalement fort bien l'opinion ancrée du fondateur de l'Égyptologie dans la collection «L'Univers»: la religion des Pharaons était:

«Un *monothéisme pur*, se manifestant extérieurement par un polythéisme symbolique, c'est-à-dire un seul dieu dont toutes les qualités et attributions étaient personnifiées par autant d'agents actifs ou divinités obéissantes»⁷⁴.

Lorsqu'Emmanuel de Rougé ou le Chanoine Van Drival se montrent convaincus «que les Égyptiens s'étaient élevés à l'idée de l'unité de Dieu», c'est pour beaucoup sur l'autorité des Champollion que s'appuyait leur conviction. La façon dont Jean-François aura, toute sa vie durant, abordé la mythologie égyptienne prolongeait donc, en quelque sorte, les théories qui depuis au moins le milieu du XVII^e

siècle (Kircher) reconnaissaient que l'Égypte avait été le foyer d'une philosophie monothéiste et elle poussait dans le même sens que la célèbre thèse exposée par Creuzer dans sa *Symbolik und Mythologie der alten Völker* (1810-1812): héritée des Pélasges, eux-mêmes héritiers des Orientaux, la primitive religion des Hellènes était, selon Creuzer, un pur monothéisme, mais qui, vulgarisé par le truchement de symboles, s'était dégradé en un polythéisme grossier⁷⁵. Je n'ai pas eu le loisir d'établir si cette thèse orientalisante qui choqua des contemporains comme étant une atteinte à la fondamentale originalité créatrice de nos ancêtres classiques, contribua à nourrir la doctrine de notre Champollion, exégète du Dieu égyptien et chantre de la priorité intellectuelle de la Vallée du Nil⁷⁶.

Le désir de reconstituer les croyances égyptiennes avait été fort précoce chez Champollion le Jeune. Le traité de *L'Égypte sous les Pharaons* qu'il préparait déjà dans sa quinzième année et dont seule parut la I^e partie (1814) devait en principe consacrer sa II^e partie à la Religion⁷⁷. Des années avant de lire les écritures égyptiennes, il réfléchissait aux principes et expressions de cette religion, sans perdre de vue son objectif principal: le déchiffrement des textes qui donnerait un accès direct aux doctrines pharaoniques. Lorsqu'installé à Paris, en 1809-1810, le jeune homme visitait les cabinets de curiosités et approfondissait ses connaissances en langues et civilisations orientales — ce qui lui faisait fréquenter par les yeux et l'esprit les religions exotiques (hindouisme, mazdéisme, etc.) — il lisait ce qui avait paru et paraissait sur les paganismes et tentait, là aussi, de faire table rase. Les rêveries comparatistes du temps inspiraient une méfiance ironique à ce philologue exigeant, en particulier la fameuse thèse soutenue, de 1777 à 1781 par l'avocat Dupuis pour lequel tous les mythes et la vie du Christ s'expliquaient d'après la mécanique céleste⁷⁸. Les auteurs qui avaient spécialement étudié la religion égyptienne au siècle précédent — principalement Jablonski dont le *Pantheon aegyptiorum, sive de Deis eorum commentarius cum prolegomenis de Religione et Theologia Aegyptiorum* (1750-1752) faisait encore autorité — passaient sûrement, selon lui, à côté de la véritable doctrine des Égyptiens, faute d'avoir pu approcher ceux-ci à partir de leur langue et de leurs arts⁷⁹.

En attendant de retrouver directement dans les écrits et sur les

monuments authentiques la pensée même de l'Égypte et de la dégager du magma contradictoire des sources, et gloses classiques, Champollion se libérait, avec une fureur juvénile, des logomachies allégoriques et des discussions hiéroglyphisantes et isiacisantes. Il n'en tira pas moins de ses lectures une familiarité croissante avec les références grecques et latines: grands historiens, philosophes, Pères de l'Église, chronographes et compilateurs byzantins. Sa pratique du copte lui faisait y ajouter, outre un bon choix d'anthroponymes théophores, la rare et précieuse homélie où Shenoudi condamnait en langue égyptienne les ultimes dévotions païennes de ses compatriotes⁸⁰.

La conviction de Champollion était, certes, qu'on ne comprendrait vraiment le panthéon des Égyptiens que par la compréhension de leurs critiques, attitude de pure raison. On va voir que, cependant, il sélectionna fort tôt dans les sources classiques celles qui lui paraissaient les témoins les plus fiables touchant la Divinité de l'Égypte, et ceci en fonction de convictions intimes plus que d'une stricte méthode critique. Dans son labeur précoce d'historien des religions comme dans tout le reste de ses recherches, il engage en effet sa personnalité entière et la sensibilité d'un enfant de son siècle. Entre les dévots conservateurs et les philosophes déistes, son choix était manifeste⁸¹. Le Grand Être, l'Être suprême qui englobera le Panthéon polymorphe et la Nature ressemble à celui de J.-J. Rousseau et de la Convention Montagnarde⁸². Entre les sarcasmes des vieux Romains ou ceux des Pères contre les adorateurs de bêtes et d'oignons et ce que Froidefond a dénommé «le mirage égyptien dans l'hellénisme», il n'hésitera donc jamais, mettant dans cet engagement une sorte de foi en l'Égypte⁸³.

En 1827, dressant le programme de son expédition vers cette terre bien aimée, il s'étend sur la nécessité de copier exhaustivement images divines et textes religieux et il justifie cette nécessité par une conviction qui s'avoue acquise d'avance:

«Ces divers travaux auront pour résultat de faire connaître à fond l'ensemble du culte égyptien, source de toutes les religions païennes de l'Occident, et serviront à démontrer les nombreux emprunts que la religion des Grecs fit à celle de l'Égypte. On terminera ainsi les dissidences qui partagent les savants sur une matière mise en discussion avant de posséder les éléments indispensables pour en éclaircir les difficultés»⁸⁴.

Dès 1808, le jeune homme de dix-huit ans présentait insolemment son futur chapitre sur la religion des Pharaons comme «un opuscule où l'on ferait voir que les Égyptiens, peuple bête et *oignonicole*, avaient des idées plus pures et plus grandes de la Divinité que notre S. P. le Pape, vicaire en terre de notre S. J. C.»⁸⁵. En 1829, de Thèbes où l'a finalement envoyé le très dévot gouvernement de Sa Majesté très chrétienne, l'homme mûr, assagi, après avoir longuement analysé les compositions fantastiques racontant le voyage nocturne du soleil et la régénération de l'âme royale identifiée à l'astre, proclamera en termes plus délicats: «il y a certainement, sous ces apparences emblématiques, de vieilles vérités que nous croyons très jeunes»⁸⁶.

Les antiques hiérogammates qu'il aime de tout son cœur, depuis le sortir de son enfance et dont il lit maintenant les inscriptions hiéroglyphiques et les papyrus hiératiques avaient conçu, sans nul doute, une doctrine fondant une morale pleine de noblesse et «liant la science à la croyance religieuse»⁸⁷. Inhérents à une période où chaque penseur devait se situer entre Dieu, la Raison et les dogmes et où le romantisme faisait aimer les cultures «différentes», comme on dit de nos jours, — les très anciennes, les très lointaines — les convictions de Champollion lui avaient dicté très tôt les sources et méthodes à partir desquelles trier, monuments à l'appui, les témoignages des Anciens dont il savait les contradictions et dont il allait découvrir les lacunes, pour décoder l'iconographie singulière du panthéon et déceler sous les produits d'un art dont il révéla les beautés une sagesse répondant à ses aspirations d'homme éclairé.

Champollion retient en ces matières la vieille méthode de l'exégèse allégorique. Il n'eut pas l'occasion ou le temps de traduire *in extenso* des textes égyptiens racontant des événements mythologiques, des aventures divines sur lesquelles appliquer, à son choix, les démarches d'un disciple d'Héraclite ou d'un physicien de l'école stoïcienne ou bien une exégèse mystique à la façon de Plutarque et des Néoplatoniciens. Ne pouvant traiter au départ que d'idoles différenciées par leurs composantes zoomorphes, leurs couronnes, leurs couleurs, leurs attitudes, sceptres et parures, il se constitua visiblement un glossaire de tous ces éléments signifiants. Ce glossaire qu'il serait curieux et commode de reconstituer procède plus qu'on ne l'aurait

imaginé des *Hieroglyphica* d'Horapollon, noyau d'hypothèses fourvoyantes dont lui-même émancipa l'épigraphie égyptienne.

Les légendes hiéroglyphiques nommaient des dieux et les dotaient de qualificatifs. Les identifications entre ces dieux et les Olympiens, fournies non seulement par les classiques mais par quelques épigraphes et papyrus grecs trouvés en Égypte, pouvaient, sous bénéfice d'inventaire, renseigner sur la fonction symbolique et les apparentements de certains. Le décodage allégorique livrait la signification de leurs images multiples, les unes simples, les autres complexes. Encore fallait-il ordonner la multitude en un système. Les associations iconographiques (groupements de dieux, panthées) et les titulatures divines traduisaient sûrement des rapports de généalogie, de hiérarchie, de parenté ou d'identité fonctionnelle, ainsi que les implantations géographiques de certains dieux. Par exemple, Champollion lut tout de suite en hiéroglyphes qu'Amon était aussi Amon-Rê, que «Neith» (Mout) était sa compagne, qu'il avait le pas sur le dieu lunaire momiforme et que ce «roi des dieux» était effectivement le patron de Diospolis. Cependant, lorsqu'il rédigeait les toutes premières notices du *Panthéon*, il disposait de trop peu de matériaux pour déduire les «hiérarchies» divines des seuls monuments égyptiens. Dès ce moment, de toute évidence, les articulations du système théologique n'en étaient pas moins organisées dans son esprit. Ce n'est pas en lisant de l'égyptien, par exemple, qu'il avait pu décider que Phthah était le fils aîné d'Amon et le père de Rê. Nous devons en conclure que le cadre et les concepts fondamentaux de sa théogonie, il les avait abstraits de sa fréquentation antérieure des auteurs classiques et moins classiques, triés et repensés par ses soins.

Une grosse besogne de dépouillement et de classement serait nécessaire pour reconstituer par le menu le travail critique auquel il s'adonna sur les sources grecques et latines. Il faudrait aussi déterminer si le vocabulaire fluctuant dont il use en traitant de théologie reflétait ou non une réflexion approfondie sur les instruments conceptuels laissés par l'hellénisme tardif. Contentons-nous de présenter quelques constats de détail et de faire ressortir quelques évidences. Hérodote⁸⁸ lui a fourni les trois «classes» chronologiques de sa taxinomie. L'*Abrégé de Physique* attribué à Manéthon⁸⁹ posait clairement le principe de l'incarnation ici-bas des divinités supérieu-

res. La distinction des deux Hermès lui venait, entre autres, d'un prétendu propos manéthonien conservé chez Georges le Syncelle⁹⁰. Que l'Un se soit d'abord manifesté en Ammon, Kneph et Phthah remonte sans doute aux *Mystères égyptiens* de Jamblique⁹¹. La manière dont Champollion se meut à l'aise dans l'enchevêtrement d'images mystiques et de théonymes qui constituent autant d'émanations rappelle qu'il avait fréquenté la littérature gnostique⁹², mais, en fin de compte, il apparaît que c'est dans la révélation d'Hermès Trismégiste qu'il récupéra, regroupées, les notions philosophiques dont il a nourri, pour l'essentiel, son mécanisme théogonique et beaucoup des interprétations ponctuelles — et des plus singulières pour un égyptologue — qu'il a exposées ici et là. C'est aussi du Trismégiste que procéderont l'anthropologie, la psychologie et la morale qu'il attribue aux anciens Égyptiens.

Le *Poimandrès* et l'ensemble du *Corpus Hermeticum*, l'*Asclepius* et les discours hermétiques conservés chez Stobée éclairent, en gros comme en détail, la théologie par l'image qu'esquissent le *Panthéon égyptien* et la *Notice* du Musée Charles X. C'est au Trismégiste que furent empruntées, directement ou repensées, la plupart des notions directrices: l'Âme initiale, le «repos parfait» du démiurge en son premier état⁹³, la bisexualité de l'Être primordial⁹⁴, Neith-Mout personnifiant la Nature (*Physis*)⁹⁵, Sekhmet memphite qui aurait été surnommée *Héphaestobule*⁹⁶, le Premier Hermès, «soleil du monde intellectuel» promu conscience de l'Esprit⁹⁷, la conjonction des quatre éléments en Ammon-Chnouphis devenant l'«âme du monde matériel»⁹⁸, le rôle des triades, les dieux «gouverneurs», les divinités «rectrices» ou «ordonnatrices», les correspondances entre le plan spirituel et le plan physique ou encore la définition des deux hémisphères du monde matériel... Ces points acquis, on devine pourquoi la traduction «Ammon-Ra, seigneur des trois zones de l'Univers»⁹⁹ rend la titulature d'«Amon-Rê, seigneur des trônes des deux terres» dans laquelle on verrait de nos jours l'affirmation d'une primauté politique plutôt que la définition d'une domination sur un cosmos de forme sphérique. On comprend pourquoi, dans un tableau d'Esna, le grand bélier dont les membres antérieurs et postérieurs poussent quatre uraeus montre allégoriquement «l'esprit d'Amon mettant en mouvement toutes les puissances des régions supérieures et des

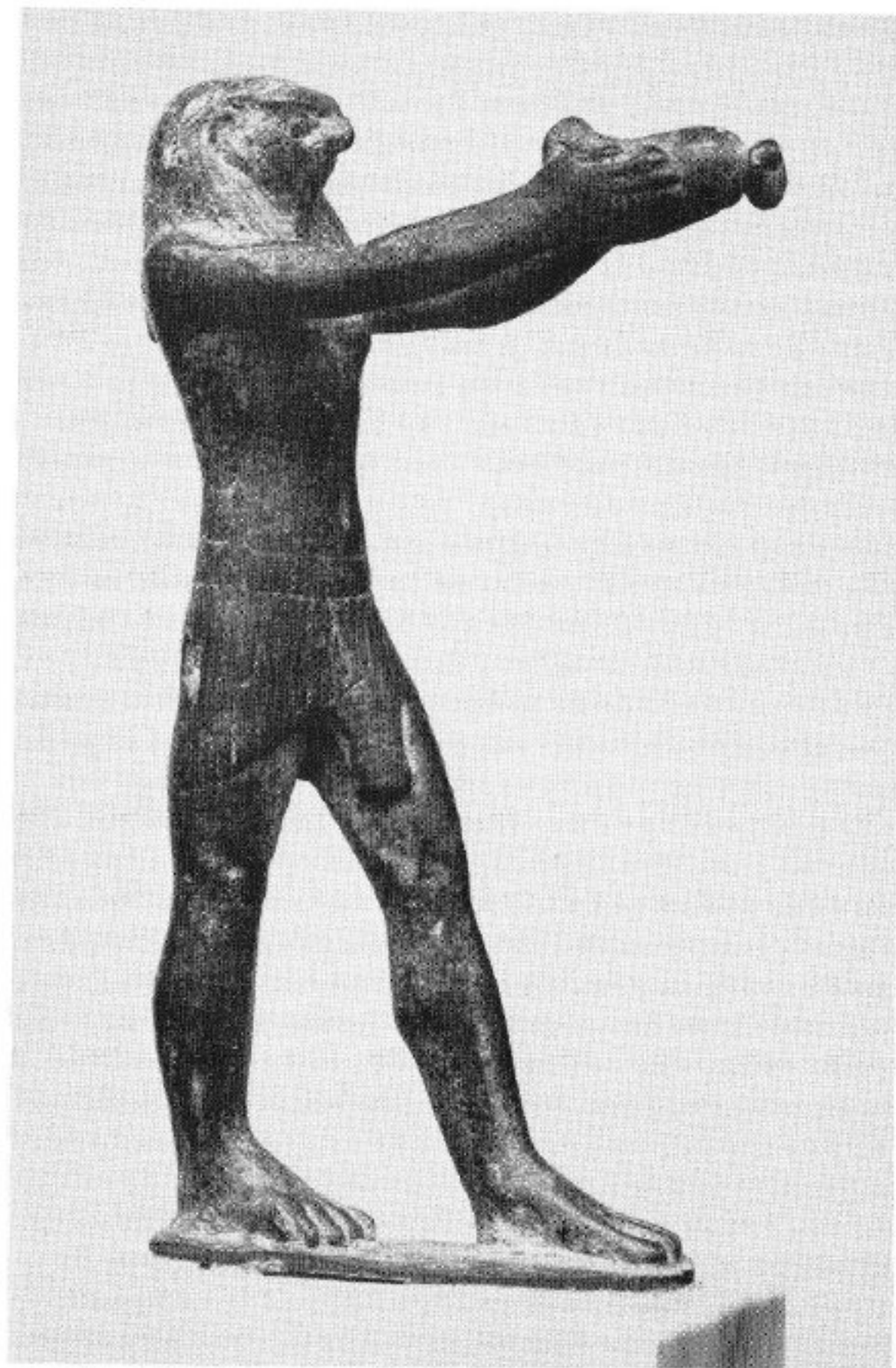


Fig. 6. — Le premier Thot ou Hermès Trismégiste mélangeant l'eau et la terre pour créer les dieux inférieurs, les animaux et les hommes. — Musée du Louvre.

régions inférieures»¹⁰⁰. On s'explique, de même, pourquoi un Horus de bronze, versant l'aiguière baptismale, est une allusion possible au mélange que fit l'Ancien Hermès «de l'eau et de la matière primitive pour en composer les formes corporelles des êtres mondains»¹⁰¹ (fig. 6). Maintes traductions qui déconcertent aujourd'hui, maintes interprétations qui nous intriguent dans l'œuvre de Champollion nous deviendront claires à la lecture des *Hermetica* où celui-ci avait voulu retrouver les vestiges authentiques et directs de la théologie égyptienne, près de quinze ans avant de lire les hiéroglyphes : en avril 1809, le futur déchiffreur priait son frère de lui envoyer «un petit bouquin appelé [sic] Hermès Trismégiste ou dialogue entre Hermès et Aesculape», ajoutant : «Ce morceau est de la plus haute importance. Je t'en parlerai une autre fois»¹⁰².

On admet communément de nos jours que cette littérature hermétique, dans l'état où elle nous est parvenue, se diffusa en milieu hellénistique durant les premiers siècles de notre ère, sans qu'on puisse exclure que certains de ses produits soient un peu antérieurs¹⁰³. On reconnaît dans ces exposés, ces hymnes, ces sentences, les instruments d'une pédagogie empirique — et, par là, hétérogène — qui vulgarisait, sous des dehors égyptisants, les philosophies éclectiques de l'Antiquité tardive, pétries de piété sincère et de superstitions théurgiques et qui aspiraient à donner à l'initié une connaissance salvatrice lui permettant de se retrouver en Dieu. Selon les Anciens, ces textes traduisaient en grec des ouvrages que Thot avait laissés aux prêtres d'Égypte et la manière dont ils dissertent de physique et de métaphysique remontait, de proche en proche, jusqu'aux cosmogonies présocratiques, elles-mêmes tenues par les Grecs pour avoir été inspirées par l'enseignement égyptien. Maniant le vocabulaire grec, ils offrirent à l'égyptophilie enthousiaste du premier égyptologue les matériaux, charpentés et intelligibles, qui permettraient de décoder un panthéon tout symbolique et qui, combinés aux monuments pharaoniques, aideraient à reconstituer les dogmes nationaux de l'Égypte.

Grâce aux historiens et géographes classiques, il savait, certes, que chaque métropole privilégiait dans son culte l'un ou l'autre des dieux majeurs. La visite de ces métropoles lui confirma que ces dieux s'étaient en effet «partagé l'Égypte et la Nubie, constituant une espèce de répartition féodale»¹⁰⁴, mais, enregistrant qu'en tout temple des

dieux «synthrones» étaient présents, il n'eut pas à remettre en cause le parti pris selon lequel une seule et même théologie était commune à tous les clergés. La question diachronique ne le laissait pas indifférent : une théologie aussi savante avait dû se former à partir d'une observation plusieurs fois millénaire des phénomènes naturels et de longues méditations sacerdotales sur la force qui régit l'univers¹⁰⁵. L'historien ne pouvait en dire plus, conscient qu'il était de ne disposer d'une documentation abondante que pour la période des rois thébains et pour le premier millénaire avant J.C. Nous connaissons présentement les formes assez distinctes et relativement simples que présentèrent les idoles du panthéon égyptien jusque sous la XVIII^e dynastie et pouvons, par des études diachroniques, reconstruire l'élaboration progressive des images et titulatures composites des dieux. L'iconographie qui s'offrit tout d'abord à Champollion remontait principalement, en revanche, aux périodes où les formes les plus sophistiquées des divinités se multiplièrent dans l'imagerie : cercueils et papyrus à vignettes de la XXI^e dynastie, statues guérisseuses, bronzes panthées et, pour finir, les «pierres basilidiennes», c'est-à-dire les intailles à thèmes gréco-égyptiens que vulgarisa la magie syncretiste d'époque romaine. En 1808-1827, la complexité des seuls monuments religieux accessibles convergeait, en hermétisme, avec la complexité des discours du Trismégiste. Quand il interprétait ces monuments à partir de ces discours, le déchiffreur des hiéroglyphes se situait, paradoxalement, à contre-courant. Quelque deux siècles auparavant, le philologue Casaubon avait démontré que l'œuvre grecque de Thot n'était que forgeries et, assez récemment, Warburton ironisait sur Kircher et sur son recours aux écrits néo-platoniciens et aux apocryphes d'Hermès «*which contain Philosophy, not Egyptian, to explain and illustrate old Monuments, not Philosophical*»¹⁰⁶. Cependant, l'estime que le très rationaliste Champollion portait romantiquement à la Révélation de Thot remettait à leur place les «mystères» d'Isis et d'Osiris, antre fumeux dont tant d'explications archéologiques étaient issues. Les Frères Champollion expliquaient l'importance indue qu'Anciens et Modernes avaient conférée au fameux couple divin par une curieuse théorie sociologique : les étrangers arrivés tardivement en Égypte et cantonnés au contact du populaire inculte n'avaient guère entendu parler que des «divinités du

troisième ordre, êtres proches des humains dont ils avaient partagé la condition»¹⁰⁷. En bref, la dévotion commune était «isiaque», la plus haute philosophie «hermétique».

Les œuvres couvertes par l'autorité du Trismégiste apparaissent aujourd'hui à l'historien de l'Antiquité tardive comme un mélange de platonisme, d'aristotélisme, de stoïcisme, incorporant beaucoup d'astrologie chaldéenne et d'autres apports encore, dont certains, on le concède, perpétuent des conceptions propres à l'Égypte pharaonique. Il serait toutefois mal venu d'oser reprocher à Champollion d'avoir passé fougueusement par-dessus les inconséquences internes et les disparités de ces œuvres pour réhabiliter, en partant de sa lecture de l'égyptien, un corpus littéraire disqualifié de son temps, si disqualifié que l'étude approfondie de sa transmission, de sa formation et de sa signification intellectuelle et spirituelle n'a guère démarré que vers la fin du XIX^e siècle. C'est sur la lancée du philologue génial qui, dès 1822, lisait «*Ammon-Ra*», «*Mandou-Ra*», «*Horus fils d'Osiris, enfanté par Isis*» sur les pierres et sur les papyrus que ses continuateurs ont petit à petit retrouvé les noms authentiques de Min, de Seth, de Kneph, de Shou et d'Onouris, puis peuvent entrevoir des «âmes», des «puissances», des «énergies», des «transformations», des «primordiaux», immobiles et en mouvement, dans les scènes et inscriptions des temples. Lorsque Champollion tirait à la diable du fatras apparent des dialogues hermétistes un schéma complexe selon lequel un demiurge incrée se manifestait en un dieu autogène et bisexué, puis se différenciait et s'engendrait en quantité de noms et d'images, il n'était pas si loin de la structure et de la dynamique communes qui régissaient à Basse Époque les systèmes théogoniques d'Edfou et Dandara, Ombos, Thèbes, Hermonthis ou Esna. Les inscriptions et figurations des temples tardifs et certaines prédications prêtées au Trismégiste traduisent, selon deux langages adaptés à des fins différentes, deux enseignements qui se sont au moins cotoyés en terre d'Égypte. Il est peu imaginable que les prêtres traditionnels, parlant démotique et grec, et les promoteurs de l'hellénisme qui furent bientôt des Égyptiens de souche n'aient jamais surmonté la barrière des idiomes et des mentalités et que l'«égyptianité» de l'Hermétisme se réduise, en tout et pour tout, à une mise en scène publicitaire. La détection de conceptions indigènes dans les *Hermetica*, conceptions

plus ou moins fondues dans le syncrétisme ambiant et remodelées par le discours de la culture dominante des Hellènes; est une tâche que nos connaissances croissantes des théologies égyptiennes permettent de relancer¹⁰⁸.

Une science de l'homme exotique ne peut prospérer sans une sympathie du savant pour cet étranger qu'il veut comprendre et la connaissance scientifique ne se renouvelle pas sans des hypothèses. L'hypothèse que le fondateur et premier éclaircisseur de notre discipline tira de ses sympathies juvéniles pour Thot-Hermès, porte-parole présumé des hiérogammates, il l'appliqua, avant puis après le déchiffrement, au panthéon de l'Égypte, durant les vingt-cinq années d'une entreprise documentaire et d'une exégèse allégorique qui correspondent à la gestation de l'égyptologie comme «science religieuse». Le déiste Champollion a donc jeté un pont entre les débats qu'avaient connus la Renaissance puis l'Âge Classique — lorsque certains réconciliaient la Révélation d'Hermès et le *Credo* — et notre problématique d'historiens. Dans le champ clos de la spécialité que son génie a créée, il a donné le coup d'envoi de deux confrontations qui sont loin d'être terminées: le Dieu Un et la multitude des dieux; l'Hermès parlant en grec et le Thot qui consigna les «paroles divines», ces hiéroglyphes que Champollion déchiffra.

NOTES

ABRÉVIATIONS

- BE 30 = *Lettres de Champollion le Jeune*, recueillies et annotées par H. Hartleben, Tome I^{er} *Lettres écrites d'Italie*, dans *Bibliothèque Egyptologique*, Tome XXX (1909).
- BE 31 = *Lettres et Journaux de Champollion le Jeune*, recueillis et annotés par H. Hartleben, Tome II *Lettres et journaux écrits pendant le voyage d'Égypte*, dans *Bibliothèque Egyptologique*, Tome XXXI (1909).
- *Dict.* = Champollion le Jeune, *Dictionnaire égyptien en écriture hiéroglyphique publié d'après les manuscrits autographes [...] par M. Champollion Figeac*, 1841.
- *Lettre à Blacas* = *Lettres à M. le duc de Blacas [...] relatives au Musée royal égyptien de Turin. Première lettre. Monuments historiques*, 1824.
- *Not. Mus.* = *Notice descriptive des monumens égyptiens du Musée Charles X (Seconde Division)*, 1827.
- *P. Eg.* = *Panthéon égyptien*, paru en quinze livraisons (cf. plus haut p. 81).
- *Précis* = *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, 1^{re} éd., 1824.

1. *Der Eine und die Vielen* (1971), p. 4. — En 1886, faisant le point des théories consacrées à la religion égyptienne, Lefébure ignorait déjà celle de Champollion (cf. *BE* 34, p. 329-352). Tout récemment, G. Posener a relevé que, dès 1839, Champollion-Figeac proclamait l'existence du monothéisme égyptien (*Festschrift Cazelles, AOAT* 212, 1981, p. 347, n. 1).

2. Iversen, dans Harris, *The Legacy of Egypt* 2^e éd. (1971), p. 170 sq.

3. *Précis*, p. 257.

4. *Précis*, p. 138.

5. *Précis*, p. 45.

6. *Précis*, p. 108-109.

7. *Précis*, p. 106-107; *P. Eg.*, 14 d.

8. Par exemple, dans le cas d'Osiris, les graphies notant son nom par un «siège» et un «œil» sont classées comme *symboliques* (*Précis*, p. 5, n° 91-92) et le mot commun *wsr* «puissant» en est tenu pour l'équivalent *phonétique* (pl. 3, n° 55).

9. Sur ces virtualités, en dernier lieu, Vernus dans *Écritures. Systèmes idéographiques et pratiques expressives* (1982), p. 101-112.

10. En 1823, Champollion comprenait «ceci est l'aspect, la manière d'être, la présence ou la ressemblance». Cette traduction, fondée sur une étymologie copte inexacte, répondait à une idée primordiale de Champollion: les figures divines ne sont que des apparences symboliques. Ce n'est que plus tard qu'il allait établir le sens exact: «discours de la part de» (*Dict.*, p. 173).

11. *Précis*, p. 84, pl. VI, n° 8.

12. Seymour de Ricci, *Recueil Champollion* (1922), p. 768, n° 26.

13. *GM* 51 (1981), p. 91-105.

14. Le fait que quelques représentations extraites de monuments non colorés — par exemple le «Grand Khonsou issu du Noun» reproduit d'après le *Torse Borgia* (*P. Eg.*, 14 f bis) — ait été enluminées suggère que Champollion avait reconstitué un code général du sens «philosophique» des différentes couleurs.

15. Aimé Champollion-Figeac, *Les deux Champollion, leurs vies et leurs œuvres* (1887), p. 95.

16. Il pourrait s'agir du relief qui ne fut longtemps connu que par un moulage conservé au Musée de Lyon et qui appartient actuellement au Musée de Brooklyn (Berlandini, *BIFAO* 74, 1974, p. 5-6, pl. III).

17. Le *Précis*, p. 103, n. 1 invite à dater la sortie de la 1^{re} livraison de juillet 1823. C'est en dépouillant la *Bibliographie de la France* de 1824 à 1831 et la correspondance écrite par Champollion entre 1824 et 1828 qu'il a été possible de reconstituer tant bien que mal la chronologie difficile de la parution du *Panthéon*.

18. *BE* 30, p. 168.

19. *BE* 30, pp. 296, 307 et 358.

20. *BE* 30, p. 414, cf. plus haut, Quoniam, pp. 49, 56.

21. Les *Lettres à M. le Duc de Blacas... relatives au Musée royal égyptien de Turin* (1824), bien que consacrées aux «monuments historiques», aux questions de chronologie, décrivent et identifient les premières grandes effigies divines en ronde bosse que Champollion ait rencontrées et incluent nombre de remarques inédites sur le panthéon: ainsi les réflexions critiques sur les effigies divines et royales en forme de sphinx (*Lettre à Blacas*, p. 58-64).

22. *BE* 30, p. 307.

23. *BE* 31, p. 9-10. — Cf. un médiocre dessin de ce bronze chez Déveria, 1857 (cf. *BE* 4, p. 100, n° 70, pl. I). La photographie reproduite ici, figure 2, m'a été aimablement

fournie par Mme M. Rocher-Jauneau, conservateur du Musée des Beaux Arts de Lyon, à qui j'exprime mon entière gratitude.

24. Par exemple, *P. Eg.*, pl. 40 (la déesse *Tasonenoufê*) et pl. 39 a (*Haroëri* en sphinx à tête de faucon) copiés dans le temple d'Ombos où Champollion travailla en décembre 1828 (*BE* 31, 170) et en février 1829 (*BE* 31, p. 241).

25. *Précis*¹ (1824), p. 99-100 et 231 (Maât, souvent associée à Amon, est identifiée à Satis, compagne d'*Ammon-Chnoubis* selon OGIS 111). — *Précis*² (1828), p. 153-154 (Satis, bien reconnue comme telle, comme compagne du dieu criocéphale *Ammon-Chnouphis*, dans le temple d'Aménophis III à Eléphantine).

26. Yoyotte, *La «momie» de Boulogne-sur-Mer*, dans *Les Cahiers du Vieux Boulogne*, n° 11 (septembre 1981), p. 3-7.

27. Les relevés de la Mission prussienne (1842-1845) qui furent progressivement publiés dans les *Denkmoeler* (1849-1859) servirent de base aux communications que Lepsius consacra à l'Ennéade (*Berlin Abh.* 1851, pp. 157-214) puis aux personifications des quatre éléments (*Berlin Abh.* 1856, pp. 181-234).

28. Un bilan chez Maspero, *La mythologie égyptienne. Les travaux de MM. Brugsch et Lanzone* (1889), *BE* 2, 189-278.

29. Édition définitive chez Tosi et Roccati, *Stele e altre epigrafi di Deir el Medina* (Catalogo del Museo Egizio di Torino), n° 50027. Je remercie Silvio Curto, surintendant du Musée de Turin, de m'avoir communiqué la photographie, fig. 5.

30. Ainsi de la «momie Durand» (*P. Eg.*, 2 bis, 3 ter, 3 ter/bis, 24 d, 30 a, 30 c), rapportée par Thédenat, acquise par Durand et plus tard entrée au Musée du Louvre, qui n'est autre que l'ensemble fameux des cercueils du scribe thébain Soutimès (*PM*² I/2, p. 831-832). Cf. *Lettre à Blacas* (1824), p. 60-61; *Précis*, p. 60-61.

31. Dans la collection *L'Univers. Histoire et Description de tous les peuples*, Paris (Firmin Didot), p. 214-264.

32. Le signe de l'eau, ici un déterminatif, reçoit la valeur phonétique *moou* d'après le copte.

33. Le «ciel», *pt*, ici déterminatif, était lu comme une composante phonétique d'après le copte *phé*.

34. Le «scarabée» reçoit la valeur phonétique *to* qu'il possède couramment dans les inscriptions «ptolémaïques», *Dict.*, p. 167-168.

35. *P. Eg.*, 3, 3 bis, 3 ter.

36. Cf. d'abord *P. Eg.*, 27 et *Lettre à Blacas*, p. 34, n. 2 (*Mandou-ri* est «le dieu *Mandoulis* des Inscriptions grecques de Dakke») et plus tard *BE* 31, p. 230: «— *Malouli* (le *Mandoulis* dans les proscynèmes grecs)».

37. *P. Eg.*, 25 et 25a: Djom, Sôou ou Gâou(?). — *Not. Mus.*, p. 24, 399; Sôou. — *BE* 31, p. 226 et 292; *Meui*. — *Dict.*, p. 165; *Moui* et p. 423; *Emphé*.

38. *Not. Mus.*, p. 2 (8-32); p. 13 (234-237); p. 35 (767-778).

39. *Ibid.*, p. 2 (3).

40. Champollion transcrivit longtemps *Mandouëi* le nom des rois Séthi (1824: *Lettres à Blacas*, p. 64-65; 1828: *BE* 31, p. 139, 160-162). Il le lira *Thothéi* le 1 janvier 1829 (*ibid.*, p. 179) et bien qu'il y ait finalement reconnu le grec *Sethos* à l'automne de 1831, Seth ne figurera pas sous son vrai nom dans le *Dictionnaire* posthume où il est simultanément appelé *Mandou* (*Dict.*, p. 248) et *Bôré* (cf. la note suivante).

41. *Dict.*, p. 116, cette lecture étant tirée du nom de Baâl, noté alphabétiquement (*B-ô-r*) et déterminé par le «griffon», cf. *ibid.*, p. 100.

42. Cf. Hani, *La religion égyptienne dans la pensée de Plutarque* (1976), p. 219.

43. *P. Eg.*, 14 a, 30 g; *Not. Mus.*, p. 8-9 (147 sq.).

44. *P. Eg.*, 26 à 26 c.
 45. *BE* 31, p. 284-297.
 46. C'est comme «des images de Neith, l'Athénè guerrière des Égyptiens» que Champollion décrit les colossales Sekhmet d'Aménophis III (*Lettre à Blacas*, p. 44-46). N'ayant pas isolé la fonction des compléments phonétiques, il ne lira jamais le mot Sekhmet, qu'il transcrira *Pascht*, puis *Bascht* (*Dict.*, p. 325), prototype selon lui du grec *Bouhastis*, à partir du nom de Pakhet, autre divinité léontocéphale adorée au Spéos Artémidos (*BE* 31, p. 139).
 47. Dès 1827, le nom de «Neith, la Minerve de Saïs» est correctement identifié dans les inscriptions (*Not. Mus.*, p. 6 (92 à 116); *Dict.*, p. 362-363). Cependant, Champollion n'a jamais tenu le nom Mout que comme une appellation — «la mère par excellence» — de Neith (*Dict.*, p. 128). Les groupes montrant Amon et Mout sont donc décrits comme des figures associant Ammon et Neith: *Lettre à Blacas*, p. 73; *Not. Mus.*, p. 5 (80).
 48. *P. Eg.*, 15 à 15 c.
 49. *Dict.*, p. 134.
 50. *P. Eg.*, 30. Voir aussi, en 1829, le propos suivant à propos de Thoth et de ses transfigurations: «Je l'y ai trouvé d'abord (ce qui devait être) en liaison avec *Har-hat* (le grand Hermès Trismégiste), sa forme primordiale, et dont lui, Thoth, n'est que la dernière transformation, c'est-à-dire son incarnation sur terre à la suite d'Amon-Ra et de *Mouth*, incarnés en Osiris et en Isis. Thoth remonte jusques à l'*Hermès-céleste* (*Har-hat*), la sagesse divine, l'Esprit de Dieu [...]» (*BE* 31, 225).
 51. *P. Eg.*, 1 à 5; *Not. Mus.*, p. 2 sq.
 52. *P. Eg.*, 6 à 7 b; *Not. Mus.*, p. 5 sq.
 53. *P. Eg.*, 8-11; cf. *Lettre à Blacas*, p. 74.
 54. *P. Eg.*, 23.
 55. *Not. Mus.*, p. 18 (291) et p. 25 (444).
 56. *P. Eg.*, 39 et 39 a.
 57. *P. Eg.*, 27, 1.
 58. *Not. Mus.*, p. 12 (230).
 59. *P. Eg.*, 12-13.
 60. *Not. Mus.*, p. 14 (239-245).
 61. *P. Eg.*, 23.
 62. *Lettre à Blacas*, p. 44.
 63. *Not. Mus.*, p. 2 (8 à 32).
 64. *Ibid.*, p. 24 (399).
 65. *Ibid.*, p. 2 (1); p. 45-46 (78-79); etc.
 66. *P. Eg.*, 23; *Not. Mus.*, p. 7 (127).
 67. *Dict.*, p. 133; p. 332 et 398.
 68. *Not. Mus.*, p. 33-34 (743 à 746).
 69. Cf. *Notices descriptives* I, p. 33. Il s'agit de la stèle Louvre C 2 (*KRI* I, 2-3).
 70. *BE* 31, p. 229-230; cf. aussi p. 269.
 71. *Dict.*, p. 124.
 72. *P. Eg.*, 2 ter.
 73. *P. Eg.*, 14 c.
 74. *L'Égypte ancienne*, p. 245.
 75. L'œuvre maîtresse de Georg Friedrich Creuzer dont une seconde édition allemande parut en 1819-1823 ne fut que tardivement popularisée en France, lorsqu'elle fut traduite, refondue et remaniée par Joseph Daniel Guignault en 1825. Cette *Religions*

de l'Antiquité considérées principalement dans leurs formes symboliques et mythologiques, annexait au tome I^{er} un appendice intitulé *Description et essai d'explication des peintures symboliques et des légendes hiéroglyphiques d'une caisse de momie égyptienne conservée à Paris*.

76. En 1886, Lefébure (cf. *BE* 34, p. 348-349) considéra Rougé et Chabas comme des disciples de Creuzer.

77. *L'Égypte sous les Pharaons*. Introduction (1811), p. 9-10; *L'Égypte sous les Pharaons* I (1814), p. 218, n. 1.

78. P. Vaillant, *Jean-François Champollion. Lettres à son frère (1804-1818)*, lettre n°9. — Je remercie M. Pierre Vaillant et les éditions *L'Asiathèque* de m'avoir autorisé à utiliser et citer cet ouvrage avant sa sortie de presse.

79. *Ibid.*, lettre n° 10: «Je ne sympattise [*sic*] point avec la comission [*sic*] d'Égypte qui m'a tout l'air d'être dans le Jablonski jusqu'au col».

80. *Précis*, p. 96-97.

81. E. Bresciani, dans *Jean-François Champollion. Lettres à Zelmire* (1978), p. 8-9.

82. Il reste à préciser ce qu'était la religion personnelle du jeune Champollion et quels rapports se développèrent entre ses convictions intimes et ses attitudes successives vis-à-vis des pouvoirs politiques. MM. Antoine Faivre et Alain Le Bihan à qui j'exprime ma gratitude m'ont aidé à lever un préalable d'importance: ni Champollion ni son frère ne semblent avoir jamais fait partie d'une loge maçonnique.

83. En 1828, Champollion critique cette foi sur une note douce amère dans *Lettres à Zelmire*, p. 93.

84. *BE* 30, p. 436.

85. P. Vaillant, *o.c.*, lettre n° 7.

86. *BE* 31, p. 297.

87. *Ibid.*, p. 295.

88. Hérodote II, 145.

89. Manethon, fr. 83, éd. Waddell, p. 196 sq.

90. Apud Waddell, *Manetho*, p. 208 sq.

91. *Myst.* VIII, 3, 264.

92. *Lettre sur les odes gnostiques ...*, dans *Magasin Encyclopédique* 1815, t. II, p. 383-392.

93. *Not. Mus.*, p. 2 (2).

94. *P. Eg.*, 6 bis, 13; cf. plus haut, p. 93 avec note 70.

95. *P. Eg.*, 6 ter.

96. *Not. Mus.*, p. 14 (239 à 245); *Dict.*, p. 327. L'authenticité du nom divin *Héphaestobule* chez Stobée, *Exc.* XXIII, 6, est fort douteuse (*Hermès Trismégiste*, éd. Festugière et Nock, IV, p. 2 et III, p. CXXXVIII).

97. *P. Eg.*, 15; *Not. Mus.*, p. 18 (290).

98. *P. Eg.*, 2 ter.

99. *Not. Mus.*, p. 4 (67).

100. *P. Eg.*, 2 quater.

101. *Not. Mus.*, p. 18 (290); cf. Stobée, *Exc.* XXIII, 18 sq (*Hermès Trismégiste*, éd. Festugière et Nock, IV, p. 6 sq.). — Je remercie Christiane Ziegler d'avoir recherché et retrouvé au Louvre le bronze décrit par Champollion et Jean Louis de Cénival de m'avoir autorisé à le reproduire dans cet article.

102. P. Vaillant, *Jean-François Champollion. Lettres à son frère*, lettre n° 10.

103. En dernier lieu, Mahé, *Hermès en Haute Égypte* (1978), p. 5-7.

104. *BE* 31, p. 230-231.

105. Champollion-Figeac, *L'Égypte ancienne*, Collection «L'Univers», p. 245.
106. Cf. Iversen, dans *The Legacy of Egypt*, p. 192.
107. Champollion-Figeac, *o.c.*, p. 252.
108. En dernier lieu, Daumas, *Le Fonds égyptien de l'Hermétisme*, dans *Gnosticisme et Monde hellénistique* (Louvain-la-Neuve, 1982), p. 1-25.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

COLLÈGE DE FRANCE

Place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05

COMPOSITION DU BUREAU 1982

- Président** M. Jean Vercoutter.
Vice-Présidents R.P. du Bourguet.
M. Jean-Philippe Lauer.
Trésorière M^{me} Claude Abelès.
Secrétaire M^{me} Liliane Palà.
Correspondance administrative et Bulletin :
Cabinet d'égyptologie, Collège de France, place
Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05.
Correspondance financière :
Société française d'égyptologie : même adresse.
Compte de Chèques Postaux : N° 2093-33 S, Paris.
Compte bancaire : Banque Rothschild, 21, rue Laffite, Paris 75009.
(Libeller les chèques à l'ordre de « Société française
d'égyptologie »).

REVUE D'ÉGYPTOLOGIE

- Directeur** M. Georges Posener, Membre de l'Institut, Profes-
seur honoraire au Collège de France.
Secrétariat de rédaction :
M. Olivier Perdu.
Correspondance scientifique :
Cabinet d'égyptologie, Collège de France, place
Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05.
-